**Beau et doux**
Vallée d'Ottawa et région de Montréal:—
Beau et doux.
Canadiana

# LE JOURNAL

**Beau et doux**
Région de Québec et Golfe. —
Beau et doux.

QUATRIEME ANNEE—N° 74 MONTREAL, SAMEDI MATIN, 14 MARS 1903 UN NUMERO, UN CENTIN

## LE TSAR ET LA LIBERTE RELIGIEUSE

**Le décret de Nicolas II est considéré comme l'acte d'Etat le plus significatif depuis l'émancipation des serfs**

**QUELQUES EXTRAITS DE L'UKASE DE TOUTES LES RUSSIE**

St-Pétersbourg, 13.—On sait que le tsar a signé un décret établissant la liberté religieuse dans tout son empire, autonomie locale jusqu'à un certain point, et faisant d'autres concessions aux commissions municipales.

Dans cet ukase, qui a été rendu public hier, après avoir passé en revue les efforts faits par ses prédécesseurs, et surtout par son père, pour augmenter le bien-être du peuple russe, le tsar annonce qu'il a décidé d'accorder la liberté religieuse à tous ceux de ses sujets qui ne professent pas les croyances orthodoxes, et d'améliorer les conditions de la vie dans les villages et celles de la noblesse locale et des paysans.

L'ukase, qui a été signé en commémotion de l'anniversaire de la naissance du tsar Alexandre III, est considéré comme l'acte d'Etat le plus significatif depuis l'émancipation des serfs.

Le public l'accueille comme la proclamation d'une ère nouvelle ouvrant de brillantes perspectives de l'amélioration prochaine de l'administration intérieure russe.

Voici quelques extraits de cet ukase :

"En montant sur le trône de nos ancêtres, par la grâce de Dieu, nous avons fait le vœu solennel devant le Tout-puissant et notre propre conscience, de conserver d'une façon sacrée les piliers centenaires de la puissance russe et de consacrer notre vie au service de notre bien-aimée patrie, par une sollicitude infatigable pour nos sujets. Nous désirons, pour assurer le bien-être de notre peuple, suivre le chemin qui nous a été tracé par les actes mémorables de nos ancêtres, et en particulier de notre inoubliable père. Il a plu à Dieu d'interrompre les actes de notre père par une mort prématurée, et de nous confier ainsi le devoir sacré de compléter la consolidation de l'ordre et de la vérité, commencée par lui, conformément aux exigences de notre vie nationale. Les troubles qui agitent notre pays et qui, à notre grand regret ont été causés en partie par des dessins hostiles à l'Etat, et en partie par des doctrines étrangères à la vie russe, retardent le travail général de l'amélioration du bien-être de notre peuple.

"En demandant que notre volonté soit accomplie, et bien que restant fortement opposé à toute violation du cours normal de la vie nationale, et étant d'autre part certain que tous accompliront loyalement leurs devoirs locaux, nous sommes irrévocablement décidés à satisfaire les besoins pour lesquels l'Etat est désormais mûr, et nous avons jugé nécessaire de renforcer et de décréter l'observation rigoureuse des principes de tolérance établis par les lois fondamentales de l'empire russe, qui tout en reconnaissant l'Eglise orthodoxe comme église nationale, accorde à tous nos sujets, appartenant aux autres églises et aux sectes étrangères, liberté de croyance et de culte conformément aux autres rites...

"Conformément aux mesures projetées pour la consolidation de l'économie nationale, les efforts des établissements de crédit de l'Etat et surtout des banques des nobles et des paysans, devraient tendre à renforcer et à développer le bien-être et les piliers fondamentaux de la vie villageoise russe et de celle de la noblesse locale et des paysans.

Des mesures doivent être prises sans délai pour délivrer les paysans du fardeau écrasant du travail forcé.

"Des réformes complètes doivent être effectuées dans les gouvernements provinciaux et les administrations cantonales, par les fonctionnaires locaux, tandis que toute leur attention devra être consacrée à obtenir, partout où cela sera possible, une coopération intime entre les autorités communales et les représentants des églises paroissiennes or[illegible]oxes.

"Demand[illegible] à tous nos sujets de coopérer à renforcer les fondations morales de la famille, de l'école et de la vie publique, sous lesquelles seulement le bien-être du peuple et la confiance de chacun en la stabilité de ses droits peuvent se développer, nous commandons à nos ministres et aux hauts fonctionnaires concernés dans cette question, de nous soumettre leurs opinions et leurs plans en vue de l'exécution de nos intentions."

## LE MINISTERE COMBES EN DANGER

**Travaillé par des divisions intérieures et des divergences sans nombre, il n'aurait plus que peu de jours à vivre**

Paris, 13. — La " République française " assure que le ministère Combes, travaillé par des divisions intérieures et des divergences sans nombre, n'a plus que peu de jours à vivre :

" Toutes les personnes qui approchent le gouvernement ont entendu dans ces derniers jours des craquements — j'allais dire sinistres ; mettons seulement qu'ils sont significatifs. Tout le monde sait qu'il n'y a plus de cohésion entre les divers départements. M. Combes, M. Trouillot et M. Mougeot travaillent en dessous main contre M. Rouvier. M. Chaumié trouve absurdes et dangereuses les entreprises du président du conseil contre la liberté de l'enseignement ; tout le cabinet en veut à M. Delcassé d'avoir tremblé devant le Siam ; M. Doumergue ne peut pas sentir M. Pelletan... même en cette saison, que serait-ce dans quelques semaines ? Les divisions s'aggravent d'heure en heure ; on n'en est plus qu'à discuter sur le choix du prétexte qui servira à masquer le désordre de la retraite. Enfin, voici le dernier symptôme qui ne trompe jamais : les ministres casent leurs créatures. M. Combes fait son testament."

## Haro sur le Mal de Mer!

**Un officier de la marine française aurait inventé un navire empêchant cette ennuyeuse maladie**

Paris, 13. — M. Turc, officier de la marine française, a inventé un navire qui, croit-il, empêchera le mal de mer.

Le nouveau navire peut être brièvement décrit comme un sous-marin supportant une plate-forme. Les chaudières, machines et gouvernail sont situés à l'intérieur du sous-marin qui est submergé à une profondeur de 12 pieds.

Du sous-marin s'élèvent verticalement 2 flotteurs au moyen desquels le sous-marin et la plate-forme sont mis en communication. La plate-forme porte les cabines et s'élève à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer.

L'inventeur dit que ce navire ne roulera pas et ne tanguera pas, ce résultat étant obtenu par l'établissement d'un contre-roulis au roulis des vagues. Le déplacement du navire projeté est de 6,300 tonnes et sa vitesse serait de 19 nœuds.

## AU VENEZUELA

**Les forces révolutionnaires écrasées par les troupes du gouvernement**

Coro, Vénézuéla, 13. — Les forces révolutionnaires sous le commandement des généraux Riera et Juan Penalosa, au nombre de 1250 hommes, lesquelles avaient été réorganisées pendant le blocus anglo-allemand, ont été attaquées lundi par les troupes du gouvernement sous le commandement du général Castillo, à Cumarebo, à 180 milles au nord-ouest de Caracas, et ont été défaites dans une bataille qui a duré trois jours. Leurs retranchements et la position fortifiée où elles étaient, ont été capturés. Le général Riera a fui dans la direction de Piritu, un port de la province de Bermudez.

## Explosion dans une mine

Sprinfield, Ills., 13. — Il est possible que quinze hommes aient perdu la vie par une explosion dans une mine à Cardiff, comté de Livingstone. Un télégramme reçu par M. Ryan, secrétaire des United Mine Workers, dit qu'on a retrouvé trois cadavres. On a peu d'espoir pour les douze autres.

**Sir T. Shaughnessy en Angleterre**

New-York, 13. — Une dépêche de Londres à la " Tribune " annonce que sir Thomas Shaughnessy, le président du Pacifique Canadien, est arrivé à Queenstown. Il est allé en Angleterre pour affaires et espère voir les contrats de poste océanique accordés avant son retour au Canada.

## Le Consul John L. Bittinger

Le gouvernement de Washington l'invite à démissionner

Wasington, 13. — M. John-L. Bittinger, consul des Etats-Unis à Montréal, a été invité à démissionner. Il sera remplacé par le major A.-W. Edwards, un journaliste du Dakota-Nord. Lorsqu'il était en congé chez lui, à Saint-Louis, M. Bittinger a parlé très librement des relations entre les Etats-Unis et le Canada. Cela a été mal reçu au Canada et a été la cause de son rappel.

Londres, 13. — Les Allan de Montréal annoncent un service direct de paquebots entre Glasgow et Fort Williams, par voie des grands lacs.

## De Glasgow a Fort William

Washington, 13. — Le sénat, dans sa séance non publique, a décidé à l'unanimité de voter mardi prochain sur la ratification du traité avec la Colombie relatif au canal de Panama. La séance de lundi prochain sera consacrée à l'examen des amendements proposés par plusieurs sénateurs et notamment par M. Morgan. Le sénateur de l'Alabama n'a fait aucune objection à la décision du sénat grâce à l'autorisation qui lui a été donnée de faire insérer son discours sur le canal de Panama dans le "Congressional Record", bien que les discours prononcés en séance non publique ne soinet pas publiés d'ordinaire.

La commission des relations étrangères a fait au sénat un rapport favorable à la ratification du traité de commerce avec Cuba. Un ameadement est proposé par la commission, aux termes duquel le traité n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura été acceptè par la chambre des représentants.

La commission du commerce a décidé qu'elle ne ferait pas de rapport, pendant la session actuelle, sur la nomination de M. Crum aux fonctions de collecteur de la douane, à Charleston (Caroline du Sud.)

**SIR WILLIAM VAN HORNE**

**Il se propose de construire un grand hotel à la Havane**

La Havane, 13. — Sir William Van Horne a fait visite au président Palma et a offert d'acheter la propriété du pénitencier de l'Etat, qui est évaluée à $500,000. Il se propose d'y ériger un hôtel d'un million de dollars. Les capitaux pour la construction seraient pris à New-York et au Canada. Le président a promis de soumettre la chose au Congrès et d'user de son influence pour amener la vente.

**Crainte d'inondation**

Richmond, Que., 13. — Les citoyens de Richmond s'attendent encore à une inondation cette année. La glace a descendu environ cinquante pieds hier soir et s'est arrêtée foulée sous le pont neuf. On craint beaucoup à présent que le pont ne soit emporté vu que la glace n'en est qu'à environ cinq pieds. Toutes les caves de la rue Main sont remplies d'eau mais la rue n'est pas encore inondée. La glace n'a pas bougé depuis sept heures hier soir.

**Accusé de meurtre**

Ottawa, 13. — Aux Assises de Hull le grand jury a rapporté un "true bill" contre Michael Ryan, accusé d'avoir tué J. B. Renaud.

**Fermés aux Célestes**

Washington, 13. — Le secrétaire du Trésor a approuvé une convention faite par le commissaire général Sargent avec la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, par cette entente, tous les ports le long de la frontière canadienne qui étaient ouverts à l'admission des Chinois, sont fermés, excepté Richford, Vt., Malone, N. Y., Portal, D. N., et Sumas, Washington.

**Désordres à Waterbury**

Waterbury (Connecticut), 13. —Toutes les recherches de la police n'ont pu jusqu'à présent amener l'arrestation des assassins du policeman Mendelsohn, tué dimanche dernier à coups de revolver par plusieurs hommes masqués, à Forrest Park, point terminus de la North Main Street Line.

La somme offerte à celui ou à ceux qui, par leurs dénonciations, amèneront l'arrestation des assassins du policeman se monte aujourd'hui à $19,400.

$9,400 avaient été offerts par les commerçants de cette ville, le conseil municipal, etc., et la chambre et le sénat de cet Etat viennent à leur tour de voter une somme de $10,000 ce qui porte à $19,400 le chiffre de la récompense offerte pour l'arrestation des coupables.

**Une grève**

New-York, 13. — Les chauffeurs et graisseurs employés dans le département de navigation de la New-York, New-Haven et Hartford Railroad Company se sont mis en grève aujourd'hui pour obtenir une augmentation de salaires. Il en est résulté une immobilisation de tout le service entre la dixième rue, Port Morris et Oak Point et Jersey City. On estime que pas moins de 10,000 tonnes de fret consignées à des points de la Nouvelle-Angleterre sont retenues à Jersey City.

**A la législature manitoba ne**

Winnipeg, 13. — A la Chambre, hier, M. Greenway a suggéré que les directeurs du chemin de fer Midland soient forcés de faire certains travaux dans les six mois qui suivront l'octroi de la charte. Le député qui présentait le bill a refusé d'accepter la suggestion.

Le procureur général a présenté la résolution des terres des écoles du gouvernement.

## M. GAMEY MENACE

**Lettres anonymes — Visiteur étrange dans la nuit**

Toronto, 13. — Le "Mail & Empire" dit : "Il n'y a pas à se le cacher, mais on craint beaucoup pour la sécurité personnelle de M. R. R. Gamey, député de Manitoulin, qui a fait les révélations dans l'assemblée législative, mercredi dernier. La situation est rendue à ce point grave, que les amis de M. Gamey déclarent ouvertement qu'il est devenu absolument nécessaire de le protéger. Son frère est arrivé de Gore Bay, à 600 mules d'ici, tout exprès, dit-il, pour le protéger contre des actes de violence. M. Gamey a reçu depuis deux jours plusieurs lettres anonymes qui, si elles ne comportent pas directement des menaces de violence, ne contiennent guère des éloges. Une de ces missives était une carte postale datée de Toronto et signée "John Macdonald," un prête-nom évidemment. La carte fait savoir à M. Gamey qu'il a fait acte de délateur (informer) de whiskey et qu'il ne peut prouver ses accusations. M. Gamey dit qu'il serait enchanté de rencontrer ce monsieur pour parler de la chose avec lui.

Un incident étrange s'est passé samedi soir, au Walker House, où M. Gamey est descendu pour la session. Vers les deux heures du matin, pendant qu'il était à converser dans sa chambre avec M. Smyth, député d'Algoma, un inconnu est entré sans frapper et s'est retiré sans s'excuser. On a cherché à reconnaître l'individu et on a constaté que, dans la soirée, il s'était inscrit au régistre de l'hôtel et qu'il était parti le matin. Les amis de M. Gamey font observer qu'on ne saurait dire quel acte de violence cet étrange visiteur méditait contre M. Gamey n'eut été la présence de M. Smyth dans la chambre à ce moment.

Il est très probable que M. Smyth portera l'affaire à la connaissance de la chambre lundi.

Londres, 13. — Les journaux publient sans commentaires les câblogrammes concernant les révélations Gamey au parlement d'Ontario.

## Aux Communes Canadiennes

**Au cours des débats sur le discours du Trone, MM. R.-L. Borden et Monk critiquent magistralement la politique libérale**

M. Laurier s'efforce de défendre la politique de l'administration actuelle

**L'ADRESSE EST ADOPTEE**

LE DEBAT SUR LE DISCOURS DU TRONE

Ottawa, (spécial), 13.—Le débat sur le discours du trône a commencé à la séance de cet après-midi.

Après la présentation de M. Desjardins, le nouveau député de Terrebonne, par Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fitzpatrick,

M. Thompson, de Haldimand, propose l'adoption du discours du trône. Il donne un souvenir à sir Wm. Mackenzie, aux députés défunts, puis il exprime la satisfaction que lui cause la conclusion de la paix dans l'Afrique du Sud. Il constate que le Canada a pris rang parmi les nations, qu'il est habité par une population composée de races différentes, mais vivant en harmonie, aimant leur pays d'un même amour et lui prodiguant, pour assurer sa prospérité, un dévouement qui ne s'altère pas. Les Canadiens-Français ont fait leur part dans l'œuvre de la défense et de la grandeur de notre pays. Depuis la conquête, on les a trouvés sur tous les champs de bataille où l'Angleterre a dû rencontrer ses ennemis, et toujours au premier rang.

M. Thompson parle de la conférence coloniale et approuve l'attitude prise par Sir Wilfrid Laurier au sujet de la défense impériale. Il dit que l'argent que nous avons dépensé pour les fins militaires, comme pour les autres fins, doit être dépensé par nos propres ministres. Ce serait renoncer aux prérogatives les plus précieuses du gouvernement, que de permettre au gouvernement impérial de disposer de notre armée, d'engager notre responsabilité dans des guerres déclarées sans notre consentement. Sur notre continent, on met en pratique le principe que ceux qui sont appelés à payer l'impôt doivent être consultés sur l'opportunité de cet impôt. Nous pouvons pourvoir à la dépense de notre propre territoire, nous devons protéger nos frontières, mais nous devons être juges de la manière et de l'opportunité de prendre part aux guerres de l'empire. C'est pourquoi les représentants du Canada ont bien fait de rejeter le plan des hommes d'état impériaux, qui tendaient à nous entraîner dans des frais d'armements dont nous ne serons pas les maîtres, et qui profiteraient à l'empire au lieu d'être au service de notre seul pays.

M. Thompson approuve la conclusion du traité de l'Alaska. Il fait l'éloge de la politique d'immigration de M. Sifton et de l'administration établie au Yukon. Il passe en revue les progrès accomplis par notre pays dans les divers champs de l'activité industrielle et agricole et fait ressortir l'état de splendide prospérité dont nous jouissons.

M. Thompson termine par quelques considérations sur la politique fiscale et proclame que la devise " Le Canada pour les Canadiens " doit recevoir une interprétation différente de celle que lui donnent les conservateurs. Le Canada pour les Canadiens, c'est fort bien, mais le Canada pour tous les Canadiens sans exception, pour l'ouvrier comme pour l'industriel, pour l'agriculteur comme pour le négociant, sans privilège pour aucune classe, droits égaux pour tous. Il n'est pas juste d'accorder aux manufacturiers une protection outrée, au préjudice de l'intérêt général.

M. Philippe Demers seconde la motion de M. Thompson, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse au discours du trône. Il prononce un discours bien travaillé, au cours duquel il fait de la politique du gouvernement les mêmes éloges que M. Thompson lui a adressés. Il insiste sur la prospérité dont notre pays jouit sous le régime libéral. Il touche à la question des transports, à celles des frontières de l'Alaska, des relations des colonies avec la mère-patrie, et termine en félicitant le premier ministre de son heureux retour à la santé.

DISCOURS DE M. R.-L. BORDEN.

M. Borden dit qu'il est heureux de voir le premier ministre bien portant. Il félicite le proposeur et le seconder de l'adresse de leurs heureux efforts d'éloquence et de leurs vues optimistes, puis il s'étonne de ne trouver dans le discours du trône aucune mention au sujet de la conférence intercoloniale annoncée dans le discours du trône de la dernière session. Il demande au premier ministre de dire où en est rendu ce projet.

LA CONFERENCE COLONIALE

M. Borden dit que la conférence coloniale de l'été dernier était destinée à avoir une grande importance. Cependant sur les 23 propositions ou motions qui y ont été discutées, pas une seule n'a été soumise par les représentants du Canada, la colonie la plus importante de l'empire. Sir Wilfrid Laurier s'est contenté de proposer un vote de remerciement à M. Chamberlain à la clôture des séances. M. Borden regrette que cette conférence ait été aussi dépourvue de résultats au sujet de ce qui intéresse le Canada.

LE TARIF PREFERENTIEL

Il fait l'historique de la question du commerce préférentiel depuis 1892. Le parti libéral en 1896 s'est déclaré favorable à un système de préférence mutuelle, mais en Angleterre, en 1897, Sir Wilfrid Laurier a déclaré que la Canada n'avait pas besoin d'un traitement de faveur sur les marchés de la mère-patrie. Aussi lorsqu'en 1901 le gouvernement anglais a imposé un droit sur les produits alimentaires et qu'il a été question d'en exempter les produits canadiens, le chancelier de l'échiquier a déclaré que le Canada ne voulait pas d'un traitement de faveur. A maintes reprises, le gouvernement a fait rejeter par la chambre des motions favorables à une politique de préférence mutuelle. Cependant, à la dernière conférence coloniale, les représentants du Canada ont demandé précisément ce que nous avions proposé. Mais comment pouvions-nous, nous attendre d'obtenir de la Grande-Bretagne un traitement de faveur après avoir déclaré que nous n'en voulions pas?

M. Borden parle de la situation faite au Canada vis-à-vis des produits allemands admis au Canada sous le tarif imposé aux produits anglais, tandis qu'en Allemagne le tarif maximum est appliqué aux produits anglais. Il parle du dernier traité conclu entre Terreneuve et les Etats-Unis, puis il demande au premier ministre s'il entend reprendre les négociations relatives à l'entrée de Terreneuve dans la confédération.

LES FRONTIERES DE L'ALASKA

M. Borden parle du traité relatif aux frontières de l'Alaska. Il expose la situation qui est faite au Canada par suite de la nomination des commissaires américains. Il démontre par des citations que les sénateurs Lodge et Turner ont leur opinion formée d'avance et qu'ils ne peuvent aborder l'étude de la question qui leur sera soumise dans un esprit de justice pour le Canada.

LA CREATION D'UNE FORCE NAVALE

M. Borden demande ce que le premier ministre entend faire au sujet du projet de création d'une force navale pour le Canada. Il demande aussi si des mesures seront prises pour accorder l'autonomie provinciale aux Territoires du Nord-Ouest, comme il serait opportun de le faire.

Le chef de l'Opposition après quelques considérations sur la question des transports fait une courte allusion aux divergences d'opinion des libéraux en matière de tarif, et déclare qu'il réaffirmera la politique fiscale de l'Opposition, si une revision du tarif n'est pas faite à cette session dans le sens d'une protection plus efficace de nos industries.

Il reprend son siège aux applaudissements prolongés des députés de la gauche.

(A suivre à la Page 11.)

## Bloc-Notes de la Legislature

Québec, 13. (Spécial.)

Ce matin, au comité des bills privés, l'on a étudié le bill concernant la demande d'amender la charte de la cité de Ste-Cunégonde, de Montréal.

Le maire et les aviseurs de la cité intéressée étaient présents et ont donné les explications.

Il y a eu plusieurs amendements. La clause B du No 6, demandant le rappel du paragraphe 9 a été perdu sur un vote de 13 contre 12.

Par ce paragraphe, l'on demandait que tout électeur éligible au poste de maire ou d'échevins put se présenter quand même il n'aurait pas payé ses taxes. Douze des législateurs ont dit que la propriété était une garantie des taxes, mais treize autres ont répondu que les maires et les échevins étant ceux qui donnent les ordres pour la perception des taxes, et que ces messieurs étant les maîtres, que les trésoriers ou les secrétaires-trésoriers n'oseraient leur faire de la misère pour la perception.

Enfin, après une longue discussion l'on appela le vote et les législateurs déclarent par un vote de 13 contre 12 ou rappelé ; désormais, il faudra pour les contribuables de Sainte-Cunégonde payer leurs taxes pour être maire ou échevins.

D'autres petits changements ont aussi été faits.

Au comité des chemins de fer l'on a adopté le bill No 52, "Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer de Lotbinière et Mégantic."

Ce bill a passé tel que rédigé mais avec la clause suivante :

"Rien dans ce bill ne devra venir en conflit avec les droits accordés au chemin de fer Wolfe, Mégantic et Lotbinière."

**CONCERT DE Mme ROGER-MICLOS**

Mme Roger-Miclos donnera un concert à la salle Windsor le trois avril prochain. Le nom de Mme Roger-Miclos est favorablement connu à Paris comme pianiste distinguée. Sa renommée a aussi traversée les mers et elle a crée une grande sensation à New-York. Elle sera secondée dans ce concert par le célèbre tenor anglais M. Ben. Davies et Mlle Mary Dean, prima-dona soprano.

La "New-York Review" a fait le plus bel éloge qu'on puisse faire de Mme Roger-Miclos de son début à New-York.

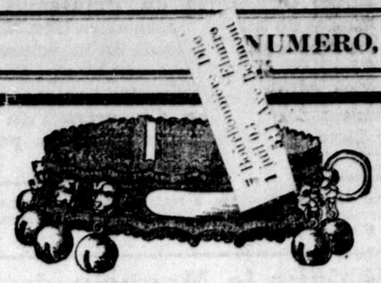
COLLIERS pour tous les chiens !
Assortiment considérable de nouveaux Colliers pour Chiens, importés des meilleurs fabricants français, américains et anglais. Les cuirs sont forts et de fantaisie, recouverts de jolis ornements nickelés, dorés, de turquoises et de rubis.
Prix, de 25c à $4.00
Chaines à Chiens, Muselières, Fouets, Laisses en Cuir, Harnais pour Chiens, etc., à bas prix.
L.-J.-A. SURVEYER, Quincaillier,
6 rue St-Laurent,
TÉL. BELL MAIN 1914. 2me porte de la rue Craig.

VOULEZ-VOUS GAGNER CENT DOLLARS ?
Vous qui avez l'habitude de fumer un cigare à 10c, essayez donc le délicieux cigare de l'Union, le

à 5c.
Nous garantissons qu'il vous donnera autant de satisfaction que n'importe quelle marque à 10c. et si vous fumez beaucoup, vous aurez avant peu économisé une centaine de dollars sur ce que vous dépensez pour vos cigares.
En vente partout et chez les restaurateurs suivants :
L. T. O'Farrell, 551 rue Notre-Dame, Maisonneuve ; Restaurant Durand, 3204 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde ; Boileau, 1625 rue St-Jacques, St-Henri ; Coderre & Richer, 539 rue Craig, et Oscar Dugas, 639 rue Ste-Catherine.
Manufacturé par ARMAND LARUE, MONTREAL.

Entièrement du Bœuf.
Que diriez-vous d'une personne à qui l'on servirait un Bifteck de Surlonge et qui n'en mangerait que le jus? Combien de temps pourrait-elle vivre à ce régime? Telle est exactement la différence entre le Bovril et tous les extraits de viande. Le Bovril *seul* contient la Fibre en sus du jus. La Force plus la qualité stimulante.
Ce n'est pas un extrait, mais du bœuf liquide.

Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"

Sèchent en Huit Heures
P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal.

# JOHN MURPHY & CIE

**Notre Ouverture du Printemps de Modes de haute classe aura lieu Mardi, Mercredi et Jeudi de la semaine prochaine. Comme on s'est efforcé d'en faire l'événement commercial de la saison, les Dames feront bien d'inscrire l'un de ces jours sur leur liste d'engagements spéciaux pour venir magasiner.**

Toutes les dernières nouveautés en nouveaux manteaux de printemps et en costumes prêts à porter seront exposées dans notre Dépt. des Manteaux, aujourd'hui.

## Le Samedi dans le Magasin des Hommes

Est toujours une journée affairée. Notre splendide assortiment du printemps à des prix de réduction, le rendra particulièrement attrayant aujourd'hui ! Cravates de printemps, 50c, 75c et ..... **$1.00**

Toutes sortes de couleurs — grand nombre de dessins et de formes. Aussi élégantes, d'un goût aussi raffiné que vous voudriez en porter à 50c, 75c et ..... **$1.00**

## Voulez-vous des Gants ?

Voici quelques bons gants de printemps à bas prix :

Gants en mocha gris, doublés en soie, pour hommes. $1.50 pour ..... **$1.00**

Gants Anglais de sortie, fabrication de Fownes, $1.25, pour la paire ..... **$1.00**

Le " Harvard," un beau gant léger.

La paire ..... **$1.25**

## Chemises de Couleur !

Nouveaux dessins du printemps.
A $1.00 et ..... **$1.25**
Nouvelle Bonneterie de Printemps.
Nouvelles Bretelles de Printemps.
Nouveaux Casques de Printemps.
Nouveaux Sous-vêtements de Printemps.

## Assortiment de Gants de Dames

Un très bon gant à 95c., couleur tan pâle et foncé, drab et grise et blanche, ce gant est à doigts-goussers, ce qui lui donnera plus d'élégance et une plus longue durée.

## Département des Parapluies !

Parapluies à $1.00, $1.50, 2.00 et 2.50.

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT REMPLIES.

**JOHN MURPHY & CIE,**

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740



LAFAYETTE

Le vieux Cigare fiable de **5** cts, fait à la main,

Egal de n'importe quel Cigare de **10** cts.


# Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'HON. JUGE MATHIEU

J. Schener c. Dame A. Rancourt. — Jugement pour $60, prix et valeur de marchandises vendues et livrées.

Zotique Sénécal c. Jos. Courville et Dame Célina Dubé, opposant, le demandeur, contestant.

Jugement maintenant, de consentement, l'opposition, chaque partie payant ses frais.

Albert J. Jewell c Charles Desjardins. — Réglée hors de cour.

Raoul Daoust alias Dault c, C. P. R. — Réglée hors de cour.

Louis Parent c. C. P. R. — Réglée hors de cour.

O. Bégin c. C. P. R. — Réglé hors de cour.

Donat Brodeur c. London Assurance Company — Réglée hors de cour.

D. J. Pancoart c. C. Desjardins. — Réglée hors de cour.

Clifford Brigham c. Chs Desjardins. — Réglée hors de cour.

M. Thomas c. Geo. Wood. — Jugement pour $124.50, montant dû par le défendeur qui s'était engagé à payer la pension de sa mère.

L'HON. JUGE CURRAN

J. E. Vanier c. Arthur Laurin. — Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $137.

L'HON. JUGE LAVERGNE

George G. Foster c. Citizens Insurance Company of Canad. — Jugement pour $345.80, pour services professionnels.

J. C. Creed c. C. Heamel et William Strachan, t. s. — Jugement suivant la déclaration du tiers-saisi.

William McReid c. Les héritiers Angus C. Macdonald. — Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $640.

James Foley c. Dame Isaac Epstein. —Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $146.

—La Société Anonyme des Théâtres, Dame M. Fouquet et vir. Jugement renvoyant la requête pour certiorari, attendu que la demanderesse, épouse de Louis Vérande, avait le droit de poursuivre, pour salaire dû, la défenderesse à la Cour du Recorder, laquelle avait juridiction pour juger telle cause.

La Cour du Recorder a condamné la défenderesse à payer $30 à la demanderesse.

Dame Léa Hamel c. W. Henry Stapleton. — Action renvoyé sur exception délinatoire.

## INVENTIONS NOUVELLES

MM. Fetherstonhaugh & Cie, agents de brevets, ont obtenu les brevets suivants :

Brevets canadiens. — Attache pour machines à coudre les chaussures. J. W. Irwin, séchoir et réfrigérateur pour grain. E. Ellacoot, onguent. J. Boron, traquet artificiel pour cibles. T. Nichol & W. H. Nichol, machine pour remplir les cartouches. W. H. McCormick & R. D. McPhail, serre-frein pour bicycles. T. Dobson, roues. J. T. MacGregor & M. N. Todd, boîte pour encaisser les billets de passage. J. Berry, structure pour verandas.

Brevets américains. — F. X. Bérubé, serre-frein. J. Farrar, serre-frein à air comprimé. L. Gassard, table pivotante pour polissage. F. E. Moody, attache pour corsage et maintenir la jupe. F. H. Sleeper, machine. C. Wilkins, appareil automatique pour fournir l'eau aux chaudières.

## GUERRE AU VICE

La police, depuis quelques jours, a commencé une campagne contre les maisons de désordres. Hier deux de ces maisons ont encore été vidées. Dans un cas, la propriétaire Hermine Legris, a été condamnée à 3 mois de prison, et à $50 d'amende ou à 6 autres mois. Une femme du nom de Laura Benoit qui a été trouvée dans la maison de la femme Legris, a été condamnée à 6 mois de prison et à $50 d'amende ou à 6 autres mois.

Une femme du nom de Minnie Hamilton, qui était accusée de la même offense, a été condamnée à $100 d'amende ou à 6 mois de prison. Trois autres femmes ont aussi été condamnées à $30 ou à 3 mois de prison.

## SOINS D'UNE MERE

Toutes les mères connaissent les soins constants à donner aux jeunes enfants, et pour les jeunes mères inexpérimentées qui n'en sont qu'à leur premier bébé, il n'y a pas, dans leur vie, de période plus critique. Pour les maladies légères que ne manquent pas de contracter les bébés et les jeunes enfants, les mères—surtout les jeunes mères inexpérimentées—savent à peine quoi faire. C'est pour des circonstances de ce genre que les Tabettes Baby's Own sont offertes à toutes les mères. Ces Tablettes guérissent radicalement toutes les maladies légères des jeunes enfants, et devraient se trouver constamment dans toutes les demeures où il y de jeunes enfants. La maladie arrêtée promptement—avec les Tablettes Baby's Own en main on fait face promptement à toute éventualité. Mme R. H. LaRue, Moutain, Ont., dit : "Je puis recommander les Tablettes Baby's Own à toutes les mères qui ont des enfants acariâtres et délicats. Je ne sais comment je pourrais m'en passer." Les Tablettes sont garanties exemptes d'opiats ou de drogues préjudiciables à la santé, et mises en poudre, on peut les administrer sans crainte aux nouveaux-nés. En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées franco par la poste à 25 cents la boîte en écrivant directement à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

## SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX

Dimanche soir, à 7 heures, aura lieu dans cette église la clôture de la retraite des hommes. A cette occasion la conférence St-Vincent de Paul de la paroisse offrira à l'église une statue de St-Vincent. La Bénédiction solennelle aura lieu avant le salut. Toutes les conférences de St-Vincent sont invitées à assister à cette cérémonie qui promet d'être une des plus solennelles si on en juge par les préparatifs qu'on est à faire.

# Le Peuple a Parle

### Le New-Hampshire vote contre le suffrage des femmes, mais en faveur d'une législation contre les trusts

Manchester, N.-H., 12— Le plébiscite, sur dix amendements proposés à la constitution de l'Etat, a été pris. Quatre de ces amendements ont été adoptés.

Le suffrage des femmes a été rejeté par un vote généra, de 2 à 1.

Le projet de diviser l'Etat en un plus grand nombre de bureaux de votation plus petits, a aussi été rejeté, faute d'obtenir les 2-3 des voix.

L'amendement anti-trust, à l'effet de permettre à l'Etae de faire des lois pour empêcher les corporations d'élever les prix ou de spéculer sur la concurrence, a été adopté par une grosse majorité. De même ont été adoptés les amendements obligeant tout votant à savoir parler et écrire l'anglais, et répartissant d'une manière plus équitable (1 par 800, au lieu de 600) la représentation des quartiers à la législature.

Environ 30 pour cent du vote qui a été donné à l'élection présidentielle en 1901 a été enrégistré.

## EN MER

### Sept hommes de la goélette Véronica tués par leurs camarades

Liverpool, 13.—Le procès d'Otto Masnon, Henri Flohr Gustave Rau et William Smith, accusés d'avoir commis sept meurtres à bord de la goélette "Veronica", en décembre dernier, a commencé hier. Ces quatre matelots et un cuisinier nègre avaient été recueillis en mer par le "Brunswick", puis débarqués, il y a six semaines. Le nègre a déclaré que les quatre matelots ont tué le capitaine et six matelots de la "Veronica" à laquelle ils avaient mis le feu avant de s'embarquer dans une chaloupe. Ils n'ont pas tué le nègre parce qu'ils en avaient besoin pour faire la cuisine.

Flohr, dans son témoignage, a raconté que, pendant un voyage du Mississipi à Montevideo, les prisonniers ont formé le projet de tuer certains membres de l'équipage. Rau était le chef des mutins. Le capitaine Shaw a été blessé par Rau d'un coup de revolver et est resté deux jours dans sa cabine, gisant dans une mare de sang. On a tiré sur lui de nouveau et on a jeté à la mer son cadavre ainsi que ceux de quatre matelots, du premier et du second officiers.

## A SAINT-BENOIT

St-Benoit, 13. (Spécial) — Le Révérend M. F. Corbeil, indisposé depuis la semaine dernière, est mieux. Il peut vaquer aux fonctions de son ministère.

—M. Rinfret, manufacturier de moulins-à-battre, de Pont-Château, Qué., était à l'hôtel Laberge lundi et mardi derniers.

—M. Max. Pagé, de Saint-Hermas, était l'hôte de son fils, le Dr Joseph Pagé, jeudi dernier.

—A la dernière assemblée du conseil, tenue au bureau du secrétaire, MM. D. Masson et Alex. Gratton, conseillers du village, ont été assermentés. M. le docteur Pagé et M. Philorum LaBerge ont été nommés auditeurs en remplacement du Dr J.-A. Mignault, décédé, de M. Joseph Archambault, demeurant maintenant à Montréal.

—M. Julien Fauteux a été nommé conseiller du village, en remplacement de M. Jérémie Clermont, démissionnaire.

—Le temps doux de ces jours derniers a eu pour effet de faire augmenter considérablement le niveau de notre rivière au Prince. On a craint pendant quelque temps que le pont du village ne fût emporté. Tout danger semble aujourd'hui disparu.

## L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU

A sa réunion régulière du 12 mars, l'Association du jeune Barreau, après avoir discuté les divers changements projetés au sujet des séances des tribunaux a passé unanimement la résolution suivante sur proposition de M. P.-C. Ryan, secondé par M. Ed. Brossard "Que c'est l'opinion de cette Association qu'il est dans l'intérêt de la magistrature du Barreau et des justiciables du district de Montréal que la Cour du Banc du Roi, la Cour de Révision et la cour Supérieur siègent à des jours différents plutôt que simultanément comme cela se pratique aujourd'hui, cette mesure devant épargner bien des frais inutiles."

Le Président, L.-J. LORANGER, Le Secrétaire, A. LARAMEE.

## REELU PREFET

Matane, 12— A une séance du Conseil de Comté tenue au Palais de Justice de Matane, mercredi le 11 du mois courant, notre ami M. L. H. Chouinard, marchand et maire duf village de Matane, a été à l'unanimité réélu Préfet du comté de Matane, pour la quatrième fois.

Nos félicitations à M. Chouinard.

## AUX HOTELS

Sont au Riendeau :

MM. Jos. Chandonnet, Lévis ; Vital Paradis, Grandes Piles ; Jos. Lemieux, Québec ; H. A. I. Desparois, Lowell, Mass ; Geo. Thivierge, 3 Rivières ; J. A. Kirouac, Québec ; J. Flood, Québec ; E. Beauchemin, St-Gabriel ; Euclide Côté, St-Aggthe ; P. Letendre, Yamaska ; Henri Morin, St-Hyacinthe, E. A. Gauthier, Plantagenet Spring ; A. J. Lantoise, St-Chrysosthome ; J. A. Proulx, Sorel ; D. Z. Guay, St-Agathe ; A. Charest, Ottawa ; M. et Mlle Rose Castagnier, Fraserville ; J. Drinkwater, Manchester ; L. A. Brunelle, St-Hyacinthe ; J. E. Maranda, St-Ours ; C. Dugas, St-Jacques ; Z. Gravel, St-Timothée ; J. H. L. Leclair, St-Polycarpe ; Geo. Pontbriand, Princeville, Mills ; D. Boulanger, Victoriaville ; Alf. Beauchemin, Sorel ; J. E. Florant, St-Jérôme ; A. B. Roy, Parenceville.

Sont à l'hôtel St-James :

O. Turgeon, M. P., Bathurst, N.-B., A. Turgeon, Bathurst, N.-B., J. A. Talbot, Helena, N.-Y., H. Bédard St-Rémi, A. N. Bisaillon, St-Rémi, H. A. Allen, Massena, N.-Y., R. I Gariépy et Dme St-Hyacinthe, Geo. Hamel, St-Hyacinthe, N. Rolland et Dme, Ste-Agathe, Hyacinthe Laframboise, Hawkesbury, J. Millaire et Dme, Ottawa, O. W. Caron, Sherbrooke, A. Black, Sault Ste-Marie, J. Lacombe, Buckingham, Cf Davidson, Lachûte, J. Lacombe, St-Jean, P.-E., W. Howe et Dme, Détroit, Mich., W. Westropp, Toronto, J. C. Lafreniere et Dme, Québec, Naz. Bélanger, Québec, Robert Dunn, Toronto, J. A. Vaner, Toronto, O. Laviolette, Valleyfield, C.-B. Pratt Portland, Mich, W. E. C. Jones Island Pond, Vt., F. Beaudoin, Lévis, J.-B. Labossière, St-Clet, C. Morency, Rivière-du-Loup, F. I. Hackett, Kingston.

## PREFET DU COMTE DE CHAMPLAIN

A une assemblée du conseil de comté tenue le 11 du mois courant, notre ami M. Joseph Désilets, fils, de Saint-Maurice, a été élu par acclamation préfet du comté de Champlain.

Nos félicitations au nouveau préfet.

## UN DEFI

M. J.-S. White, d'Ottawa, inventeur d'un système de sténographie servant également pour les langues anglaise et française, serait heureux de rencontrer dans un concours public tous les sténographes qui aimeraient à s'y rendre.

M. White prétend être le plus rapide sténographe du monde. Il est prêt à déposer un joli montant d'argent à donner à une institution de charité. Ce concours devra avoir lieu ce soir ou lundi soir. M. White se retire au Windsor, et serait heureux de recevoir quiconque aimerait à le rencontrer pour arranger ce concours.

## CERCLE CATHOLIQUE DES JEUNES GENS DE SAINT-JACQUES

Dimanche, le 15 mars, à 8 hrs p.m., sera donnée, au No 100 rue St-Denis, une conférence promettant d'être très intéressante, par M. le Dr J. P. Gadbois, sur un sujet attrayant et éminemment pratique, ayant pour titre "Force et Santé." Le conférencier prouvera que : "la santé est à la portée de tout le monde, en activité ou en germe, chez tous elle peut se cultiver et se développer jusqu'à son maximum de perfection qu'on appelle "la force." Il esquissera ensuite les moyens employés pour promouvoir cette culture physique et qui sont compris dans l'usage intelligent de l'air de l'eau, de la nourriture, des exercices et du repos.

Cette causerie sera agrémentée de quelques morceaux de chant et de musique instrumentale.

Tous seront bienvenus au Cercle ce soir-là. Une invitation particulière est faitè aux membres de la profession médicale.

Entrée libre.


**Les cors entre les orteilles**

ou à la plante des pieds peuvent être guéris par quelques applications de Putnam's Corn Extractor, qui a été employé avec succès depuis 30 ans. Celui de Putnam est certain, inoffensif, ne cause aucune douleur et est beaucoup supérieur à aucun autre.



# Mlle Rose-Anna Chateauvert

## Guérie par les "Pilules de Longue Vie du Chimiste Bouard"

Je considère comme un devoir de dire tout le bien que les "Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard" m'ont fait, afin que d'autres personnes souffrantes puissent bénéficier de mon expérience. A la suite d'un refroidissement, je tombai bien malade. J'avais une grosse fièvre, frissons, maux de tête, étourdissements et douleurs dans tous les membres. J'essayai divers remèdes sans effet. Ayant entendu dire beaucoup de bien des médecins spécialistes de la Compagnie Médicale Franco-Coloniale, je leur écrivis. Ils me conseillèrent un traitement aux "Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard" et me donnèrent des conseils afin d'aider au bon effet de ces pilules et hâter ma guérison. Je sentis un mieux subit et après quelques semaines mes forces étaient revenues. Je ferai toujours l'éloge de ces pilules.

ROSE-ANNA CHATEAUVERT, Ste-Catherine, Portneuf.

"Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard" sont recommandées aux hommes, aux femmes et aux enfants. Elles guérissent toutes les maladies provenant de l'impureté et de l'insuffisance du sang sont un spécifique contre l'anémie, la dyspepsie, les maux de tête, le rhumatisme, névralgie, manque d'appétit, étourdissements, maladie de cœur, du foie et des reins, éruption de la peau, scrofules, troubles de la vessie, maladies particulières, aux femmes, etc., etc.

POUR PROUVER L'EFFICACITE DE CES PILULES nous offrons aux personnes qui n'en ont pas encore fait l'essai une boîte complète (50 cts) pour la somme de 10 cts et un timbre de 2 cts étant persuadés que l'on continuera à les prendre jusqu'à guérison complète et les achètera au prix régulier, savoir 50 cts ou six boites pour $2.50.

## CONSULTATIONS GRATUITES

**Toutes les personnes qui prennent ou désirent prendre les "Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard" sont invitées à venir consulter nos Médecins Spécialistes au No 367 rue St-Denis, de 1 à 3 hrs et de 6 à 8 hrs. Les personnes qui demeurent trop loin et ne peuvent venir voir nos médecins spécialement, auront les mêmes conseils en écrivant.**

**Blanc de Demande pour Boite Complète**

Nom .....
Adresse .....
Province .....
L.J.

CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 Rue St-Denis, - MONTRÉAL.


DEMANDE sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant l'Impérial Company, ayant pour objet les transactions d'affaires financières générales et de garantie, et de faire commerce d'obligations du gouvernement, obligations municipales et autres. On demande aussi autorisation de faire des avances à des compagnies et entrepreneurs en rapport avec les travaux publics et travaux de tous genres et d'aider généralement à l'exécution de telles entreprises.

EDGAR N. ARMSTRONG,
Avocat des requérants.
Montréal, 22 décembre 1902. S-n

THE Atlantic and Lake Superior Railway Company demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte pour fixer la date du parachèvement de sa ligne, et l'autoriser à construire des embranchements n'excédant pas vingt-cinq milles en longueur et à entrer en convention avec d'autres compagnies pour la vente ou le louage de sa ligne, et à se fusionner avec d'autres compagnies. — J. R. Thibaudeau, président. — Montréal, 23 décembre 1902.
S-n

## PROMOTION MERITEE

Dernièrement, la compagnie d'assurance sur la vie London & Lancashire nommait M. Ernest Gariépy gérant de son département français pour la province de Québec. C'est un honneur pour M. Gariépy qui a droit à nos félicitations à cette occasion.


## Horace Barré et Bédard

Ces deux athlètes ont été engagés pour dimanche prochain au Parc Sohmer. Voyez le programme dans la colonne d'Amusements. 7-4-1.


Feuilleton du Journal

# Le Bateau-des-Sorcieres

Par G. T.

38 SUITE.

Laissant là, sans plus s'en occuper, les deux compagnons qui s'arrêtèrent interdits, vacillants à la même place, il s'éloigna à grandes enjambées dans la direction de Penhat, s'exclamant:

"Mon père!... Mon père!... La fille à Catouche, est-ce possible?"

Trémor se rapprocha de son ami, la bouche en lippe pleurnicheuse, les yeux rouges, faisant:

"Du chagrin qu'il a tout de même, le pauvre petit gars!..."

Yves haussa les épaules décidant:

"Pas possible qu'il l'épouse, pas vrai, celle qu'est cause de la mort de son père?

—C'est-y malheureux soupira Hervé. Quand on pense que c'est juste celle-là qu'il a été choisir, lorsqu'il y en a tant d'autres du pays qu'auraient eu plaisir à devenir sa femme, au Pierrik!"

L'autre, à travers sa demi-ivresse, n'oubliant pas ses griefs d'autrefois, raisonna:

"Oui, mais c'est un Danielou, tu sais, un Danielou!... Alors il n'est point son maître, il obéit à des choses qu'on ne sait pas!... Un Danielou!..."

Le Capiste baissa la tête, forcé de s'incliner devant cet argument, irrésistible pour lui, et avoua:

"C'est vrai, il n'y a qu'un Danielou pour aller aimer une fille qui a des fréquentations de corbeaux quand les corbeaux, on connait que c'est signe de mort!... Enfin, pas moins que c'est dommage et qu'il va falloir pas mal de "gouttes" pour que je ne me lasse point trop de peine au sujet de notre pauvre mousse."

Tous deux titubant, se soutenant d'un bras incertain, gagnèrent l'un des débits les plus voisins pour achever d'éteindre en eux tout souvenir de cette scène, toute tristesse, toute crainte, tout remords.

Là-bas, sur la route escarpée, qui gravit la côte montant à travers la lande vers le sémaphore de Penhat, Pierrik Danielou s'en allait, en pleines ténèbres, si bouleversé, si faible, que ses pieds trop lourds butaient à chaque pas contre les cailloux du chemin, que tout son corps flageolait, et qu'il semblait un être privé de raison ou assommé d'alcool, tellement ses gestes étaient désordonnés, tellement sa marche était hésitante et incertaine.

Ainsi, c'était vrai, Marine, cette Marine qu'il adorait, qui le possédait tout entier, et sans laquelle, maintenant qu'il l'avait retrouvée, l'existence ne lui paraissait plus supportable, était la fille de celle que la clameur publique accusait d'avoir fait périr son père!

Après les révélations de Lagadec et de Trémor, il ne pouvait plus y avoir pour lui, à ce sujet, de doute possible.

En même temps ses propres souvenirs corroboraient exactement non seulement les paroles des deux pêcheurs, mais les soupçons de mauvais sort, d'influence néfaste, qu'ils avaient, et dont, en dépit de scepticisme acquis dans ses voyages, en dépit de la raison peu à peu entrée dans son cerveau Danielou lui-même ne pouvait, parfois se défendre.

Il revoyait Marine, telle qu'elle lui était apparue la première fois, subitement près de lui, sans qu'il pût se rendre compte du chemin par lequel elle avait pu venir, telle qu'il l'avait vue, la dernière fois, toute seule, en barque, se fondant dans la brume de l'Atlantique, telle qu'il l'avait retrouvée, la nuit, près de Kerloc'h, au milieu d'un cercle de foyers étrangement disposés autour d'elle; ou bien encore, dans la grotte de la fontaine Rouge, enveloppée d'un voile tournoyant de corbeaux à pattes et à bec rouges.

Tout cela était-il naturel? Tout cela n'impliquait-il pas des relations suspectes entre elle et les choses invisibles, les choses qu'on ne peut expliquer?

Le mot redoutable, le mot que sous une impulsion secrète, il avait peint sur son bateau, le hantait, flamboyait devant ses yeux, résonnait dans le silence de la nuit; il l'entendait, il le répétait:

"Sorcière!..."

Pourquoi sa mère, cette Catouche redoutée des pêcheurs, n'eut-elle pas eu réellement cette influence néfaste, ce pouvoir meurtrier, qui peut-être allait se révéler quelque jours chez sa fille? Pourquoi ne serait-ce pas la vérité, l'accusation portée contre elle autrefois?

Puis il essayait de lutter contre cet envahissement des ténèbres dans son cerveau, se la représentant, sa chère Marine, telle qu'il la voyait depuis quelques mois, dévouée, bonne, entourant de tant de soins, d'affection, la vieille Angélique, que la pauvre femme ne pouvait plus se passer d'elle.

Il chassait énergiquement les fantômes qui l'assiégeaient, essayant de se moquer de lui-même, combattant l'hallucination malsaine, en activant sa marche au hasard à travers la nuit.

Subitement il se trouva à l'extrême limite de la falaise du Toulinguet, près du phare, où il était arrivé sans le savoir, sans s'apercevoir du parcouru, ayant dépassé le chemin parcouru, ayant dépassé le sémaphore, descendu dans les unes et machinalement gravi le rude chemin qui mène au-dessus des grottes.

Il faisait si noir, sous ce ciel sans lune, sans étoiles, qu'il était impossible de rien distinguer, et qu'il avait fallu, brusquement devant lui, la sensation devinée de l'immensité, avec le grand souffle accouru du large, pour qu'il s'arrêtât à la limite même de l'abîme. Quelques pas de plus, il s'engloutissait dans la mer ou se brisait sur les roches à fleur d'eau.

Ecrasé de douleur, se demandant s'il n'eût pas mieux valu pour lui marcher encore, s'avancer et se perdre pour toujours dans l'Océan, il se laissa tomber sur un des blocs de la pointe la plus proéminente.

Au-dessous de lui, dans les grottes, le tapage du flot montant grondait formidable, tandis que le vent, accru, lui jetait au visage de légers flocons d'écume balayées par la rafale et ramassés à la cime des énormes lames, qui se succédaient sans cesse pour se briser furieusement sur les murailles d'inébranlable quartzite.

Au loin les phares brillaient, étoiles immobiles et fixes, étoiles scintillantes, dont les rayons s'élançaient des profondeurs de la nuit.

Soudain, au moment où il se sentait perdu dans un tel gouffre de désespoir que, de nouveau, la pensée du suicide s'insinuait en lui, comme la seule manière de trouver l'éternel oubli et de se soustraire à la torture qu'il endurait, il lui sembla que, venu de l'horizon, un de ces rayons pénétrait sa nuit, arrivait jusqu'à son cœur.

Il leva la tête, s'orienta quelques instants et murmura:

"Le phare de l'Ile de Sein!"

Ce fut comme une lueur s'étalant, éclairant les replis de sa pensée. Il se rappela cette vieille femme si âgée, qu'il avait vue priant dans le cimetière de l'Ile.

Pourquoi ne retournerait-il pas là-bas, à Sein, et ne s'informerait-il pas sérieusement, cette fois, de ce qu'avait été Anne Gadouna durant sa vie, de ce qu'on savait, de ce qu'on disait d'elle?

Lagadec lui avait bien assuré que les Iliens d'aujourd'hui n'avoueraient rien sur la Catouche, cela ne le découragea pas.

Il lui semblait que s'il pouvait retourner la vieille femme qui l'avait déjà renseigné, et à laquelle il n'avait demandé que des choses assez vagues, puisqu'il ignorait alors que Anne Gadouna fût cette même Catouche du "Bateau-des-Sorcières", elle lui apprendrait du nouveau.

Elle était du vieux temps, de l'époque des croyances, celle-là; il saurait mieux et plus habilement la questionner.

Peut-être aussi quelqu'un des habitants de l'île, quelque ancien avait-il connu son père, à lui, avait-il gardé souvenir de ce naufrage de la "Reine-des-Anges", si vieux qu'il fût? Ce qu'on n'avait dit à personne, peut-être par indifférence, peut-être parce que personne non plus n'avait demandé à le savoir, on le raconterait sans doute au fils, à Pierrik Danielou?

Il se redressa, un peu réconforté par les espoirs nouveaux qui venaient de se succéder dans son esprit, et, d'un pas plus solide, d'une allure plus décidée, après un dernier regard à ce rayon bienfaisant qui avait éclairé son cerveau et réchauffé son cœur, il regagna Camaret.

"Demande à Catouche elle-même!"

C'est ce que lui disaient autrefois, d'un ton narquois, ces deux mêmes pêcheurs, qui venaient de lui causer une telle douleur, en faisant remonter devant lui le souvenir de cette abhorrée Catouche de son enfance le souvenir de ce "Bateau-des-Sorcières", chargé de tant de crimes, cause de tant de deuils!

C'avait été l'obsédante idée de ses premières années.

S'il ne l'avait jamais mise à exécution, c'est que les circonstance s'y étaient opposées; c'est que, ou l'occasion ne s'en était pas présentée, ou lui-même n'avait pas osé, par crainte de se faire moquer de lui, par crainte aussi de subir le sort de son père.

Cette fois, rien ne l'empêcherait plus de réaliser son dessein; terreurs morales ou peurs physiques, il était résolu à tout braver pour arriver à ses fins: il l'arracherait à Catouche morte, à sa tombe.

Dans le premier mouvement il avait eu l'intention de courir chez Angélique Brézellec, d'aller trouver Marine.

Maintenant qu'il se rapprochait du port, il sentait les doutes, les hésitations l'envahir avec une violence dont il ne pouvait se défendre.

Que dirait-il à la jeune fille? Comment parler de ce qui s'était passé? Comment surtout lui avouer de quels soupçons, de quels doutes affreux son âme était ravagée? Si ses suppositions étaient injustes, ne serait-il pas désolé de l'avoir cruellement blessée en les lui communiquant, en lui montrant sa faiblesse, son manque de confiance en elle, et ne l'éloignerait-il pas à jamais de lui?

Si par malheur, elles étaient confirmées par quelque terrible aveu, venu de l'île même, si Anne Gadouna était bien réellement Catouche, et si Catouche était cause de la triste fin de son père, il valait mieux qu'elle ne le sût jamais; il ne se reconnaissait pas le droit de faire retomber sur elle, une innocente enfant, la responsabilité de ce meurtre.

Seulement, dans ce dernier cas, lui disparaîtrait, ou bien il partirait bien loin, sans jamais chercher à la revoir tout seul, au large, sur sa "Sorcière", rejoindre son père.

Cela décidé, il sentit un grand calme tomber sur son cœur, en apaiser les sauts tumultueux et une force singulière raidir ses muscles.

Sans prévenir personne, sans faire d'adieux, sans surtout s'approcher de la maison où reposaient Angélique Brézellec et Marine Gadouna, il alla chercher, un par un, les hommes de son équipage et les emmena, prétextant le désir de les soustraire à l'interdit imposé au port et d'aller à la peche.

Lorsque tous eurent rallié le bord, il fit lever l'ancre, hisser les voiles, en pleines ténèbres, commandant:

"Démarre!..."

La nuit les prit, les enveloppant de ses voiles de deuil.

VII

"Possible que ce soit la grosse fatigue de son travail et puis cette chaleur que nous avons eue toute la nuit, qui l'ait empêché de venir à la maison!" fit Angélique Brézellec, lorsque dès la première heure du matin, elle arriva avec Marine Gadouna sur le Bez-ar-Gac, en vue de la demeure de Pierrik Danielou.

(A continuer)


**Chirurgien Dentiste**

**Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 23 rue St-Laurent. Bell Téléphone Main, 2818, Montréal.**

# 50 MEMBRES DU CONGRÈS envoient des Lettres d'Approbation à l'Inventeur du PERUNA, Grand Remède pour le CATARRHE

Hon. H. H. Powers.

### Le membre du Congrès Powers du Vermont

Le membre du Congrès H. Henry Powers, du Vermont, écrit de Morrisville, Vermont :

" Ma famille a fait usage du Pe-ru-na avec succès. Je puis le recommander comme un excellent remède de famille et très bon pour la toux, les rhumes et les affections catarrhales. Le catarrhe dans ses différentes formes devient rapidement une malédiction.

Un remède indubitable a été découvert par le Dr Hartman. Ce remède a été mis à l'épreuve durant les 40 dernières années.

Pe-ru-na guérit le catarrhe dans tous ses phases et degrés. Il n'y a pas de remède qui peut lui être substitué."

Hon. Irvine Dungan.

### Le membre du Congrès Irvine Duncan de Jackson, Ohio

Le membre du Congrès Irvine Dungan, de Jackson, Ohio, élu au cinquante-deuxième Congrès comme Démocrate, dans une récente lettre de Washington, D. C., dit :

" Je désire me joindre avec mes nombreux amis pour recommander votre excellent remède, Pe-ru-na, à quiconque a besoin de tonique et ceux dont le système est épuisé par des troubles de catarrhe. Pe-ru-na est un remède permanent et efficace pour le catarrhe et je conseillerais à tous ceux qui sont affligés de cette maladie d'essayer ce remède remarquable."

IRVINE DUNCAN.

Hon. Romulus Z. Linney.

### Le membre du Congrès Linney pour la Caroline du Nord

Le membre du Congrès Romulus Z. Linney, de la Caroline du Nord, écrit :

" Mon secrétaire particulier a employé du Pe-ru-na pendant plusieurs semaines, et je désire certifier de la grande valeur et du grand mérite de ce remède dans les cas de catarrhe. Mon secrétaire avait un cas aussi mauvais qu'il m'avait été permis d'en voir, et depuis qu'il en a pris une bouteille il paraît être un tout autre homme.

" Avant de prendre Pe-ru-na, son système était fort délabré et il lui arrivait parfois de ne pouvoir travailler, mais depuis sa première bouteille il se refait.

" Je suis d'avis qu'aucun homme exposé à un effort nerveux ne peut s'en passer. Il m'est impossible d'exprimer tout le bien qu'il lui a fait."

### Le membre du Congrès Ogden pour la Louisiane

L'hon H. W. Ogden, membre du Congrès pour la Louisiane, dans une lettre écrite à Washington, D. C., dit ce qui suit du Pe-ru-na, le remède national contre le catarrhe :

" Je puis en conscience recommander votre Pe-ru-na comme un très bon tonique et généralement parlant comme une bonne médecine pour ceux qui ont besoin d'un remède contre le catarrhe. Il m'a été recommandé par des personnes qui l'ont employé comme remède particulièrement efficace dans la cure du catarrhe. Pour ceux qui ont besoin d'une bonne médecine contre le catarrhe, je ne connais rien de mieux."

Hon. H. W. Ogden.

### Le membre du Congrès Smith pour l'Illinois

L'hon. George W. Smith, membre du Congrès, dans une lettre récente, adressée à la Pe-ru-na Medecine Co., dit ce qui suit à l'égard de Pe-ru-na, pour le catarrhe :

Chambre des Représentants des E.U. }
Washington, D. C. }

The Pe-ru-na Medicine Co., Columbus, O.

" Messieurs,—C'est avec plaisir que j'atteste les mérites de Pe-ru-na. J'en ai pris une bouteille pour mon catarrhe et je m'en trouve très bien. A ceux qui sont affectés par le catarrhe et ont besoin d'un bon tonique, je recommande avec plaisir Pe-ru-na.

" Avec respect, GEO. W. SMITH.

L'adresse de la résidence du membre du Congrès Smith est à Murphysboro, Ill.

Hon. George W. Smith.

### Le membre du Congrès Meekison, pour l'Ohio

L'hon. David Meekison est bien connu non seulement dans son propre Etat, mais même dans toute l'Amérique. Il commença sa carrière politique en siégeant durant quatre termes consécutifs comme maire de la ville dans laquelle il vit, Napoléon, O. Il fut élu au cinquante-cinquième Congrès par une très grande majorité, et est reconnu comme le chef de son parti dans sa section de l'Etat. Dans une lettre récente il dit :

" J'ai employé plusieurs bouteilles de Pe-ru-na et je me sens beaucoup mieux en égard aux maux de tête et au catarrhe. Je suis encouragé à croire que si j'en use encore pendant un court espace de temps il me sera possible de déraciner un mal qui m'a tenu pendant trente ans. Sincèrement à vous.

" DAVID MEEKISON."

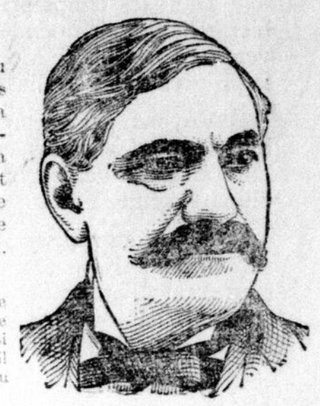

Hon. David Meekison.

Hon. D. F. Wilber.

### Le membre du Congrès Wilber, de New-York

Le membre du Congrès, D. F. Wilber, de Onéonta, N.Y., écrit :
The Pe-ru-na Medicine Co., Columbus, O.

Messieurs. — "Persuadé par un ami, j'ai essayé votre remède et je suis en parfaite santé après l'usage d'une couple de bouteilles. Je suis sincèrement convaincu que Pe-ru-na est tout ce que vous prétendez, et je recommande hautement votre médecine à tous ceux qui sont affligés de troubles de catarrhe."

DAVID F. WILDER.

### Le membre du Congrès Barham, de California

Le membre du Congrès, J. A. Barham, de Santa Rosa, California, écrit :

"Sur le conseil d'un ami, je pris Pe-ru-na, et je puis avec plaisir le recommander comme un excellent remède pour toutes les maladies catarrhales. C'est un remède vraiment merveilleux."

### Le membre du Congrès Snover, du Michigan

(Chambre des Représentants.)

Washington, D.C., 9 mai 1898

Dr B. Hartman, Columbus, Ohio

Cher monsieur. — J'ai trouvé Pe-ru-na un remède très efficace et très prompt contre une toux persistante et ennuyeuse, résultat de maladie catarrhale. Bien à vous,

HORACE G. SNOVER,
Port Austin, Michigan.

### Le sénateur des E.-U. Call, de la Floride

Hon. William Call, sénateur des Etats-Unis, de la Floride, écrivant de Washington, D.C., dit :

"Pe-ru-na a été recommandé par le Gén. Wheeler et autres personnes recommandables, et a été employé par quelques membres de ma famille et j'approuve les déclarations du Gén. Wheeler."

### Le membre du Congrès Doviner, de la Virginie Ouest

Le membre du Congrès, B. B. Doviner, de Wheeling, Virginie Ouest, dans une lettre écrite de Washington, D.C., dit :

"Je me joins à mes collègues dans la Chambre des Représentants pour recommander votre excellent remède, Pe-ru-na, comme un ton tonique et un remède efficace contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Brewer, pour l'Alabama

L'hon. Willis Brewer, représentant de l'Alabama, au Congrès, a écrit la lettre suivante au Dr Hartman :

Chambre des Représentants.
Washington, D.C.

A The Pe-ru-na Medicine Co., Columbus, O.

Messieurs. — Pour cause de lassitude, j'ai employé une bouteille de Pe-ru-na et je me fais plaisir de le recommander à ceux qui ont besoin d'un bon remède. Comme tonique, il est excellent. Dans le court espace de temps que je m'en suis servi, il m'a fait beaucoup de bien.

Très respectueusement,

WILLIS BREWER.

### Le membre du Congrès Broderick, du Kansas

Hon. Case Broderick, d'Helton, Kansas, membre du Congrès du Kansas, dit :

"J'ai pris deux bouteilles de Pe-ru-na et j'ai trouvé que c'était un excellent remède contre les rhumes et les maladies de la gorge."

### Le membre du Congrès Yoder, de l'Ohio

Gén. S. S. Yoder, ex-membre du Congrès, d'Ohio, dans une lettre récente au Dr Hartman, parle du Pe-ru-na comme suit :

Washington, D.C.

The Pe-ru-na Medicine Co., Columbus, O.

Messieurs. — "Je désire dire que j'ai trouvé dans Pe-ru-na un merveilleux remède. Je n'en ai pris que pendant peu de temps et je suis parfaitement satisfait de ses mérites. Les mots me manquent pour exprimer ma gratitude pour les résultats obtenus. Comme remède contre le catarrhe je le recommande avec plaisir à tous ceux qui souffrent.

S. S. YODER."

### Le membre du Congrès Coffroth pour la Pennsylvanie

L'ex-membre du Congrès, A. H. Coffroth, Somerset, Penn., écrit :

"Je suis convaincu que votre Pe-ru-na est un grand remède pour le catarrhe et le sais que mes amis l'ont employé avec grand avantage. Je crois donc devoir, par la présente, le recommander à ceux qui souffrent de cette maladie."

Hon. J. H. Bankhead

### Le membre du Congrès Bankead pour l'Alabama

Le membre du Congrès, J. H. Bankhead, pour l'Alabama, l'un des membres les plus influents de la Chambre des représentants, dans une lettre datée de Washington, D.C., approuve le Pe-ru-na, grand remède contre le catarrhe, dans les termes suivants :

"Votre Pe-ru-na est l'un des meilleurs remèdes que j'aie jamais essayés, et aucune famille ne devrait se passer de votre remède si remarquable. Comme tonique et remède à employer contre le catarrhe, je ne connais rien de mieux."

### Le membre du Congrès Powers pour le Vermont

Le membre du Congrès, H. Henry Powers, pour le Vermont, écrit de Morrisville, Vt. :

"J'ai employé le Pe-ru-na avec succès dans ma famille. Je puis le recommander comme étant un excellent remède de famille, très bon pour la toux, les rhumes et les affections dues au catarrhe."

### Le membre du Congrès Fitzpatrick, de Kentucky

L'hon. F. Y. Fitzpatrick, membre du Congrès de Kentucky, écrit, du National Hotel, Washington, D.C., comme suit :

"A la sollicitation d'un ami, j'ai fait usage de votre Pe-ru-na et puis recommander hautement votre remède à tous ceux qui souffrent du catarrhe et qui ont besoin d'un bon tonique."

F. Y. FITZPATRICK.

Pe-ru-na guérit le catarrhe n'importe où il peut être dans le système humain.

Hon. F. Y. Fitzpatrick.

### Le membre du Congrès Zenor, de Indiana

Le membre du Congrès, William T. Zenor, de Corydon, Indiana, dans une lettre de Washington, D.C., dit :

"J'ai employé plusieurs bouteilles de Pe-ru-na pour troubles pour le catarrhe et désordres du sang, et j'ai trouvé que c'était un excellent remède."

### Le membre du Congrès Brownlow, du Tennessee

Le membre du Congrès Brownlow écrit de Washington, D.C., la lettre suivante :

"J'ai souffert du catarrhe de l'estomac pendant plusieurs années et durant les douze derniers mois, mon état fut excessivement critique. Mon attention fut attirée sur votre Pe-ru-na et je commençai à en prendre ; après les trois premiers jours il y avait amélioration sensible. J'ai pris trois bouteilles du remède et je suis heureux de me sentir présentement guéri. En même temps que Pe-ru-na, j'ai pris votre Man-a-lin contre la biliosité et la torpeur du foie. Je le considère le meilleur remède que j'aie jamais pris pour cette fin. En ayant beaucoup bénéficié moi-même, je vous donne ce témoignage afin que d'autres puissent également en profiter.

"W. P. BROWNLOW, M.C."

### Le membre du Congrès Worthington, du Nevada

Le membre du Congrès, H. C. Worthington, de Nevada, ex-ministre de la République Argentine, aussi autrefois percepteur du Port à Charleston, était un ami intime du général Grant, et est un des deux porteurs des coins du poêle du président Lincoln. Le membre du Congrès de Worthington écrit la lettre suivante :

"Permettez-moi de témoigner ma reconnaissance pour le bien obtenu de votre remède. J'ai pris une bouteille de Pe-ru-na et j'en ai obtenu beaucoup de soulagement dans un cas de catarrhe qui durait depuis quelques mois, et je le recommande."

Hon. H. G. Worthington.

### Le membre du Congrès Hazelton, du Wisconsin

L'hon. George C. Hazelton, ex-membre du Congrès du Wisconsin, écrit ce qui suit :

"Je recommande cordialement votre Pe-ru-na à tous ceux qui sont atteints du catarrhe. Je suis pleinement convaincu qu'il possède d'excellentes propriétés curatives."

### Le sénateur McEnery, de la Louisiane

Hon. S. D. McEnery, sénateur des Etats-Unis de la Louisiane, dit ce qui suit au sujet de Pe-ru-na :

The Pe-ru-na Medicine Co., Columbus, O.

"Messieurs — Pe-ru-na est un excellent tonique. J'en ai pris suffisamment pour dire que je le crois tel que vous dites qu'il est. Votre respectueux,

"S. D. McENERY."

### Le sénateur Mallory, de la Floride

Le sénateur des Etats-Unis, Stephen R. Mallory, de la Floride, dans une lettre récente écrite de Pensacola, Flo., dit ce qui suit :

"J'ai employé votre excellent remède, Pe-ru-na, et je l'ai recommandé à la fois comme tonique et remède sûr contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Thurston, pour le Nebraska

Le sénateur J. M. Thurston écrit de Omaha, Neb. :

"Le Pe-ru-na m'a débarrassé complètement d'une toux irritante."

J. M. THURSTON.

### Le membre du Congrès Culberson, pour le Texas

L'hon. D. B. Culberson, ancien membre du Congrès, pour le Texas, écrit :

"Je puis recommander le Peruna comme un très excellent remède, et j'ai du plaisir à témoigner le mérites de votre grande médecine. Elle est aussi recommandée comme étant d'une rare certaine pour les affections catarrhales."

### Le membre du Congrès Thompson pour le Kentucky

L'ex-membre du Congrès, Phil. B. Thompson, pour le Kentucky, écrit :

"De mes amis ont employé votre remède, le Pe-ru-na, et il me fait plaisir d'attester les mérites de votre médecine. A part sa qualité d'être un des meilleurs toniques, elle est un remède aussi bon que substantiel contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Clark, pour le Missouri

L'ex-membre du Congrès, John B. Clark, pour le Missouri, dans une lettre récente datée de Washington, D.C., dit :

"Je puis recommander votre Pe-ru-na comme étant un bon et substantiel tonique et l'un des meilleurs remèdes contre les affections catarrhales."

Hon W. V. Sullivan.

### Le sénateur Sullivan pour le Mississipi

L'hon. W. V. Sullivan, sénateur des Etats-Unis, pour le Mississipi, dans une lettre récente, écrite au Dr Hartman, d'Oxford, Miss., dit ce qui suit :

"Depuis un certain temps je souffrais du catarrhe, sous sa forme la plus désagréable, tellement que je m'alarmais du sujet de ma santé, en général. Mais ayant entendu parler du Pe-ru-na comme étant un bon remède, j'en fis un essai impartial, et bientôt je commençais à améliorer. Les effets étaient évidemment avantageux, chassant les symptômes ennuyeux, et il était spécialement bon comme tonique.

"J'ai donc le plaisir de recommander votre grand et national remède pour la catarrhe. Le Pe-ru-na est le meilleur que j'aie jamais essayé."

W. V. SULLIVAN.

### Le membre du Congrès Livingston, de Georgie

Le Col. L. I. Livingston, membre de la Commission Industrielle, et le principal membre démocrate du Comité des Appropriations, écrit ce qui suit au sujet de Pe-ru-na, le remède contre le catarrhe. Le Col. Livingston dit :

"Je me joins avec plaisir au Gén. Wheeler, qui demeure à Atlanta, Gé., au membre du Congrès Brewer et autres, pour recommander Pe-ru-na comme un excellent tonique et un remède contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Sparkman, de Floride

Le membre du Congrès, S. M. Parkman, de Tampa, Floride, écrit :

"Je puis apvuyer Pe-ru-na comme tonique de première classe et remède très efficace contre le catarrhe."

Hon. L. I. Livingston.

### Le membre du Congrès Snover, du Michigan

(Chambre des Représentants.)

Washington, D.C., 9 mai 1898

Dr B. Hartman, Columbus, Ohio

Cher monsieur. — J'ai trouvé Pe-ru-na un remède très efficace et très prompt contre une toux persistante et ennuyeuse, résultat de maladie catarrhale. Bien à vous,

HORACE G. SNOVER,
Port Austin, Michigan.

### Le sénateur des E.-U. Call, de la Floride

Hon. William Call, sénateur des Etats-Unis, de la Floride, écrivant de Washington, D.C., dit :

"Pe-ru-na a été recommandé par le Gén. Wheeler et autres personnes recommandables, et a été employé par quelques membres de ma famille et j'approuve les déclarations du Gén. Wheeler."

### Le membre du Congrès Brownlow, du Tennessee

Le membre du Congrès Brownlow écrit de Washington, D.C., la lettre suivante :

"J'ai souffert du catarrhe de l'estomac pendant plusieurs années et durant les douze derniers mois, mon état fut excessivement critique. Mon attention fut attirée sur votre Pe-ru-na et je commençai à en prendre ; après les trois premiers jours il y avait amélioration sensible. J'ai pris trois bouteilles du remède et je suis heureux de me sentir présentement guéri. En même temps que Pe-ru-na, j'ai pris votre Man-a-lin contre la biliosité et la torpeur du foie. Je le considère le meilleur remède que j'aie jamais pris pour cette fin. En ayant beaucoup bénéficié moi-même, je vous donne ce témoignage afin que d'autres puissent également en profiter.

"W. P. BROWNLOW, M.C."

### Le sénateur Butler, de la Caroline du Sud

Le sénateur M. C. Butler, ex-gouverneur de la Caroline du Sud, écrit ce qui suit de Washington, D.C. :

"Je puis recommander Pe-ru-na contre la dyspepsie et les maux d'estomac. J'ai employé votre remède pendant un court espace de temps et je suis beaucoup soulagé, et c'est véritablement un remède merveilleux, et, de plus, un grand tonique."

### Le membre du Congrès Brookshire, de l'Indiana

Le membre du Congrès, E. V. Brookshire, d'Indiana, dans une lettre récente de Washington, D.C., dit :

"D'après mes amis, Pe-ru-na est un bon tonique et un remède certain contre le catarrhe."

K

Hon. S. S. Yoder.

### Le membre eu Congrès Turner, de New-York

Hon. Chs H. Turner, 561 G. Street, Washington, D.C., ex-membre du Congrès de New-York, écrit :

"J'ai pris votre Pe-ru-na comme tonique général avec des résultats satisfaisants. J'ai plusieurs amis qui ont certifié de ses vertus et qui croient sincèrement que vous avez un précieux remède."

Les autres membres du Congrès qui appuient Pe-ru-na sont :

Ex-Sénateur des Etats-Unis, B.F. Rice, d'Oklahoma.

Le membre du Congrès, Fred. S. Goodrich, de Floride.

Le membre du Congrès, Harry Skinner, de Caroline du Nord.

Le membre du Congrès Zach Taylor, de Tennessee.

Le membre du Congrès, J. H. Huling, de Virginie Ouest.

Le membre du Congrès, D. L. Russell, de la Caroline du Nord.

Le membre du Congrès, E. J. Turner, du Kansas.

Le membre du Congrès, Spencer Blackburn, de la Caroline du Nord.

Le membre du Congrès, M. I. Dewcese et l'ex-sénateur Corbin.

### Le membre du Congrès Burnett de l'Alabama

John L. Burnett, membre du Congrès, pour le 7ème district de l'Alabama, écrit :

"J'ai le plaisir d'attester les mérites de votre Pe-ru-na. Sur la sollicitation d'un ami, m'a femme l'a employé et le Pe-ru-na a amélioré sa condition d'une façon générale. C'est un remède remarquable. Je puis gaiement recommander le Pe-ru-na comme étant un bon et substantiel tonique, et un très bon remède contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Pelham pour la Virginie

L'ex-membre du Congrès, C. Pelham, de Bancroft, Va., écrit :

"Ma belle-sœur était affectée d'un catarrhe de la gorge, depuis un temps considérable. Elle vient d'employer du Pe-ru-na pendant environ une semaine et se trouve améliorée d'une façon manifeste. Je crois ce remède excellent contre le catarrhe."

### Le membre du Congrès Purman pour la Floride

L'hon. W. J. Purman, ex-membre du Congrès pour la Floride, écrit de 1428 rue Q, N. W., Washington, D.C., ainsi qu'il suit :

"De ce qu'il m'a été dit et par mon expérience personnelle, je me crois justifié en recommandant votre Peruna à tous ceux qui souffrent du catarrhe, de névrosité ou de maux d'estomac."



Hon. W. V. Sullivan.

### Le membre du Congrès White pour la Caroline du Nord

Le membre du Congrès, Henry White, de Tarboro, Caroline du Nord, écrit la lettre suivante au Dr Hartman, à propos des mérites du Pe-ru-na, la grande cure employée contre le catarrhe :

"Je suis plus que satisfait de Pe-ru-na et le trouve un excellent remède contre la grippe et le catarrhe. Je l'ai employé dans ma famille, et tous les membres se joignent à moi en le recommandant comme un excellent remède.

"Respectueusement à vous.

GEORGE H. WHITE."

### Le membre du Congrès Powers pour le Vermont

Le membre du Congrès, H. Henry Powers, pour le Vermont, écrit de Morrisville, Vt. :

"J'ai employé le Pe-ru-na avec succès dans ma famille. Je puis le recommander comme étant un excellent remède de famille, très bon pour la toux, les rhumes et les affections dues au catarrhe."

### Le membre du Congrès Bankead pour l'Alabama

Le membre du Congrès, J. H. Bankhead, pour l'Alabama, l'un des membres les plus influents de la Chambre des représentant, dans une lettre datée de Washington, D.C., approuve le Pe-ru-na, grand remède contre le catarrhe, dans les termes suivants :

"Votre Pe-ru-na est l'un des meilleurs remèdes que j'aie jamais essayés, et aucune famille ne devrait se passer de votre remède si remarquable. Comme tonique et remède à employer contre le catarrhe, je ne connais rien de mieux."

### Le membre du Congrès Powers pour le Vermont

Le membre du Congrès, H. Henry Powers, pour le Vermont, écrit de Morrisville, Vt. :

"J'ai employé le Pe-ru-na avec succès dans ma famille. Je puis le recommander comme étant un excellent remède de famille, très bon pour la toux, les rhumes et les affections dues au catarrhe."

### Le membre du Congrès Botkin pour le Kansas

Dans une lettre récente au Dr Hartman le membre du Congrès, Botkin, pour le Kansas, dont la renommée est nationale, dit du Pe-ru-na :

Mon cher docteur,

"J'ai du plaisir à témoigner des excellentes qualités curatives de vos médecines Pe-ru-na et Man-a-lin. Depuis un quart de siècle, j'ai été affecté plus ou moins par le catarrhe de l'estomac et par la constipation. Un séjour à Washington a augmenté ces désordres. Quelques bouteilles de votre médecine m'ont presque complètement rétabli, et je suis certain qu'en continuant à en prendre, j'arriverai à une cure définitive. Le Pe-ru-na est certainement un remède merveilleux pour les affections catarrhales."

J. D. BOTKIN."

Hon. J. D. Botkin.

Dans les temps primitifs l'on marquait certes de bien des choses, mais l'instinct naturel suppléait souvent avec avantage à ce qu'on est convenu d'appeler le progrès de la civilisation.

Voyons, par exemple, l'indien dans sa misérable hutte exposé à toutes les intempéries, l'existence ne lui était certainement pas aussi à charge que chez la plupart d'entre nous.

A voir sa rude stature, sa prestance magnifique, son embonpoint naturel, cet œil éveillé, front haut et pied ferme, l'on sent qu'il est plein de vie, qu'un sang généreux l'anime et que rien ne dérange aucunement l'état paisible de ses nerfs.

Que faisait donc cet enfant de la forêt pour se maintenir toujours en cet état de santé si florissant?

A l'approche de chaque saison, il avait le soin de se nourrir de racines et d'herbes appropriés aux changements de température, d'air et de travaux à venir.

Le printemps surtout, l'homme des bois, l'indien toujours intrépide et prudent s'ingurgitait des tisanes mangeait des feuilles et des racines médicinales; c'est ainsi qu'il tenait constamment ses organes digestifs, aussi bien que son estomac, sa tête et tous ses membres en cet état florissant de santé et de vigueur, tel qu'il est partout représenté.

"Il faut prendre son bien où on le trouve." Partant de ce principe, ne serait-il pas sage d'imiter l'indien dans cet exemple si frappant qui assure évidemment le bien-être et la joie de vivre?

Néanmoins la civilisation a fait son chemin et nous ne sommes plus au temps ou chacun cherchait dans les bois, sous les souches et au sommet des montagnes la médecine que la nature lui préparait.

Aujourd'hui, la science et le progrès ont su concentrer dans une préparation, sous un tout petit volume: mis à la portée de tout le monde, les mêmes vertus, les mêmes effets et la même force d'action de ces herbages multiples et de maintes racines que seul un homme de l'art pourrait maintenant distinguer entre toutes ces plantes anodines et de nul effet. Nous avons nommé les Pilules Moro le grand remède universel spécialement pour les hommes. Pour mieux vous en convaincre, lisez tout de suite les deux certificats suivants qui témoignent assez clairement des bienfaits généreux des Pilules Moro.

RACINE, P. Q., le 11 Août 1902.

Messieurs les Médecins Spécialistes
de la Compagnie Médicale Moro.

Chers Messieurs,

C'est pour moi un devoir de vive reconnaissance de donner ici, sans y avoir été nullement engagé, un certificat de ma guérison, due uniquement aux Pilules Moro.

Je n'ai que seize ans, mais dans mon bas âge, je me suis rendu malade par un travail trop fort pour mes forces. J'ai souffert durant trois ans d'un mal d'estomac qui m'obligeait souvent à abandonner l'ouvrage. J'avais aussi de fortes douleurs dans les membres et dans la tête. Ayant entendu parler de vos fameuses Pilules Moro, je me suis décidé d'en prendre dans le mois de mars dernier. Je préférais cela plutôt que d'aller me faire un compte chez le docteur. Au bout de trois mois, je me sentais déjà assez bien pour faire les travaux. Ce qui m'a le plus étonné, c'est qu'une fois à l'ouvrage je suis devenu complètement rétabli. Naturellement, j'ai cessé de prendre les Pilules Moro, puisque je n'en ai plus besoin. Remarquez qu'avant de commencer votre traitement je crachais même le sang et j'étais très faible. Maintenant, je n'ai plus qu'à vous remercier, me voilà en parfaite santé, très fort et courageux. Publiez mon témoignage, si vous le voulez, car je vous dois bien cela.

XAVIER LAPRES.
Fishers' Island, N.-Y., 12 octobre 1902.

Messieurs,

Je suis sûrement le plus étonné de ma guérison opérée par les Pilules Moro, car deux médecins m'avaient déjà soigné sans succès, et je désespérais d'en eevenir. Il y avait au moins deux ans que je souffrais d'une grande faiblesse de sang. Après avoir vainement essayé plusieurs remèdes, je résolus de prendre des Pilules Moro. Ce fut pour moi une heureuse inspiration. C'est dans le mois de juin dernier que j'ai commencé à prendre les Pilules Moro. A la deuxième boîte, je sentais déjà un grand soulagement. Trois ans auparavant j'avais eu un excès de bile et j'étais resté sujet à des étourdissements. Tout cela fut bientôt dissipé par votre excellent remède. Depuis l'été dernier, je me sens tout à fait bien portant. Moi qui ne pouvais pas travailler deux jours par semaine, me voilà qui ne perds plus de temps. Du moment que j'ai pris vos pilules, je me suis senti revenir bien comme autrefois. Depuis, ça va de mieux en mieux, et si jamais je me sentais indisposé ou mal en train, je prendrais sans hésiter d'autres Pilules Moro.

En attendant, veuillez croire à ma profonde reconnaissance.

ALPHONSE COTE.

## Reconstituer les Forces des Hommes Affaiblis, voilà le but des PILURES MORO.

Elles s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme affaibli et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement; elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indéfiniment continué sans aucun danger et avec le plus grand succès par les hommes faibles ou malades.

Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les malades les plus difficiles et sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Elles sont un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces de l'homme affaibli, les nerfs débilités et inactifs retrouvent toute la puissance énergique de la jeunesse, même lorsque les aptitudes sont déjà depuis longtemps diminuées ou perdues.

Innocuité absolue, traitement agréable, résultats curatifs complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants.

Les consultations gratuites, pour les hommes, sont données au No 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche jusqu'à 8 heures du soir.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes et sont aussi envoyées dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres:

**COMPAGNIE MEDICALE MORO,**
**1724 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.**

# Variétés

### Musique pour les sourds

M. Charles Joly raconte dans "Musica" deux anecdotes bien amusantes sur le célèbre compositeur de musique italien Spontini, l'auteur de la "Vestale."

Spontini a été le héros de tant d'histoires drôles qu'on en arrive à oublier chez lui le musicien au génie pompeux et solennel, pour ne plus se souvenir que de l'homme qui a tant fait rire. C'est à Berlin surtout qu'il fut l'objet de plaisanteries sans fin, à propos de son "Agnès de Hohenstauffen," que l'on avait monté à l'Opéra de cette ville, et dont l'orchestration était si bruyante que personne ne voulait occuper les places avoisinant les instruments de cuivre et la batterie.

Un matin, le roi de Prusse s'aperçut que l'on avait déposé un énorme placet dans la main de la statue du général Blücher, élevée entre la demeure royale et l'Opéra. Le roi envoya chercher le placet, et il y lut cette requête:

"Sire, vous m'avez fait l'honneur de me faire élever une statue entre votre palais et l'Opéra, afin que je puisse reposer en paix, jouir de votre vue et entendre de bonne musique. Mais, depuis quelque temps, je suis étourdi par un bruit auquel celui de la guerre n'est pas comparable. Empêchez donc, pour ma tranquillité, les représentations de l'opéra de M. Spontini, et je vous en serai reconnaissant."

L'anecdote courut la ville et divertit tout le monde. Mais quelques jours plus tard, une autre histoire porta la joie à son comble. On racontait qu'un médecin ayant un malade atteint d'une surdité complète à la suite d'un bruit éclatant, voulut essayer du même effet pour produire la guérison. Il avait conduit son client à des exercices de tir au canon, en ayant soin de le placer tout près des engins de guerre; mais le sourd n'avait rien entendu. Alors, il conduidit sa malade à l'Opéra, un soir que l'on y jouait "Agnès de Hohenstauffen," et le plaça dans l'orchestre, près des cuivres et de la grosse caisse. Au second acte, voilà que le sourd fait un soubresaut et s'écrie rayonnant: "J'entends, je suis guéri. — Qu'avez-vous donc, fait doucement le docteur, l'orchestre ne joue pas?"... Le docteur était devenu sourd à son tour!...

### Entre empereurs

L'empereur d'Autriche, ce parfait gentilhomme et ce paternel chef d'Etat, est devenu pour tout le monde comme le représentant idéal de la monarchie. La diplomatie gloutonne s'arrête aux limites de ses Etats et attend poliment sa mort pour se disputer son empire.

Se souvient-on, de nos jours, demande un journal de Paris, que François-Joseph monta sur le trône en pleine révolution: qu'il dut, pour ainsi dire, s'emparer, les armes à la main, de son royaume de Hongrie; que le premier, il s'élançait à l'assaut de la ville révoltée de Raab, et qu'il ne ceignit enfin la triplee couronne, à Vienne, à Pesth, puis à Prague, qu'après une longue suite de combats?

Un détail oublié aujourd'hui et pourtant si caractéristique!

La Russie avait envoyé des troupes au secours du jeune empereur. Quand le tsar Nicolas 1er, un colosse, vint, après la victoire, saluer à Vienne le nouveau souverain, François-Joseph, âgé de vingt ans, attendit l'autocrate à la porte de la Hofburg.

Nicolas trouva ce jeune et élégant collègue devant son cheval, en arrivant et lorsqu'il voulut mettre pied à terre, François-Joseph lui tint l'étrier. Alors, ému de tant de bonne grâce reconnaissante, le géant prit le jouvenceau dans ses bras, l'enleva de terre et lui appliqua deux baisers paternels et sonores sur les deux joues.

### Comment on devient centenaire

Evidemment, cela n'est pas à la portée de tout le monde. Néanmoins, on peut toujours suivre les conseils donnés à ce sujet par les personnes qui ont atteint ou même dépassé un siècle d'âge: on supporte mieux les petits ennuis de la vie quand on a l'espoir de la voir durer...

Or, une enquête vient d'être faite par un journal de New-York auprès d'une vingtaine de centenaires, hommes et femmes, habitant les Etats-Unis. Les réponses publiées par notre confrère sont assez curieuses.

Voici, par exemple, la réponse de la doyenne des centenaires connues:

—Pour vivre cent ans, déclare Marie MacDonald, une négresse de cent trente et un ans, mariez-vous jeune, levez-vous à l'aube et ne buvez pas trop.

Par contre, Noe Katy, de New-York, âgée de cent vingt-cinq ans, est d'avis qu'il ne faut pas se marier:

—Couchez-vous de bonne heure, dit-elle, ne vous mariez pas, ne buvez point et ne vous faites pas de "mauvais sang."

Un autre centenaire, Francis Binnion, de l'Etat d'Illinois, attribue la longévité de son existence à ce qu'il n'a jamais fait usage de tabac ni de liqueurs.

Cette opinion n'est pas du tout celle de Joseph MacGrath, âgé de cent trois ans.

—Travaillez beaucoup, ne dormez jamais plus de sept heures, ne soyez pas ennemi du tabac ni des liqueurs...

Bien que ces règles soient contradictoires, elles sont toutes incontestablement excellentes, puisque leurs auteurs sont devenus centenaires...

### Collection originale

Il vient de mourir dans la banlieue parisienne un globe-trotter intrépide, devenu avec l'âge un paisible rentier. Il avait eu l'idée originale de conserver tous les billets de chemin de fer ou de tramway des pays par lesquels il avait passé. La collection ainsi formée n'est nullement banale. Elle comprend, en effet, une infinie variété de vignettes. Parmi les billets français, les uns sont imprimés verticalement les autres horizontalement. L'un d'eux contient à l'intérieur, dans une sorte de pochette, la réduction d'un numéro complet de journal. Les tickets allemands ont plutôt un aspect rébarbatif. Cependant, une compagnie a fait imprimer sur les billets des nombreuses lignes qu'elle possède à Berlin des... nénuphars électriques.

Les petits cartons des lignes italiennes ont un cachet fort artistique et ceux de la Belgique sont surchargés d'indications en français et en flamand.

Enfin, les héritiers de l'ex-globe-trotter trouvèrent chez lui un certain nombre de billets très sédaisants: ils étaient d'un dessin très fin— et bleus...

### Un part peu banal

Il y a des paris bien extraordinaires. En voici un qui nous semble tout à fait inédit.

L'autre jour, à Saint-Maixent, (France), un marchand de chevaux faisait claquer avec plaisir un fouet tout neuf.

Un quidam lui tint ce langage:

—Je parie que, si je vous laisse me donner des coups de fouet sur les mollets tout à votre aise, vous serez fatigué avant moi.

Le pari fut accepté, l'enjeu fixé et les coups de fouet furent appliqués de main de maître. Mais à la stupéfaction générale, après une centaine de coups, ce fut le marchand de chevaux qui demanda grâce. L'autre avait toujours la mine souriante.

Le quidam aux mollets nous semble tout à fait mûr pour le métier d'homme d'Etat.

### Découverte archéologique

Une intéressante découverte archéologique vient d'être faite à Champcevais, canton de Bléneau, Yonne (France).

En labourant un champ, le jeune Guillard, de la Bussière, domestique, a mis à jour, avec le socle de sa charrue, un vase gallo-romain contenant environ six cents pièces de monnaie à l'effigie de l'empereur Postumus et ses lieutenants, entre autres Victorinus.

Ces opièces, relativement bien conservées datent de l'an 260 à 259 de notre ère.

### Les livres

Des staticiens américains ont calculé que la seule Amérique du Nord possède 700 millions de livres ainsi répartis:

| | Millions |
|---|---|
| Dans les familles | 420 |
| Chez les hommes de science, avocats, écrivains, inventeurs | 150 |
| Chez les éditeurs et libraires | 60 |
| Bibliothèques publiques | 50 |
| Bibliothèques de lycées et collèges | 12 |
| Etudiants | 8 |

Voici maintenant la statistique du monde entier:

| | Millions |
|---|---|
| Etats-Unis | 700 |
| Europe occidentale | 1,800 |
| Europe orientale | 460 |
| Autres parties du monde | 240 |

Soit un total de 3 milliards 200 millions de bouquins.

L'Allemagne publie 25,000 livres nouveaux par an, la France 13,000, l'Italie 10,000, l'Angleterre 7,000. On compte approximativement 75,000 livres nouveaux par an dans le monde entier. Si l'on calcule que chaque livre a une édition moyenne de mille exemplaires, le stock existant se trouve donc accru annuellement de soixante-quinze millions de volumes.

Heureusement que les vers sont là, pas les vers qui riment, mais les vers qui rongent, ce qui conjure un peu l'encombrement.

### A propos de décorations

Du "Petit Temps," de Paris:

Les étrangers, et en particulier les Allemands, plaisantent volontiers notre faible pour les décorations. Comme nous sommes les premiers à nous amuser de ce travers inoffensif, le mal n'est pas grand. Mais enfin, si nous voulions à notre tour chicaner un peu nos voisins, nous aurions la partie belle, car, chez eux, le nombre des décorations et des décorés est incomparablement plus grand que chez nous.

Sait-on, par exemple, que le nombre des ordres dépasse 400 en Allemagne, sans compter ceux réservés uniquement aux femmes et aux jeunes filles? Et quelles variétés il y a pour un même ordre et une même classe!

Du reste, il est facile de s'en convaincre. Le 16 janvier 1903, jour de la fête dite des ordres, il a été distribué à Berlin 1,908 décorations, réparties comme il suit:

Aigle Rouge: grand' croix avec feuilles de chêne 1; décoration de 1re classe (plaque) avec feuilles de chêne 1; décoration de 2e classe (commandeur, plaque) avec feuilles de chêne et épées croisées 3; 2e classe (plaque) avec feuilles de chêne 14; 2e classe (sans plaque) avec feuilles de chêne et épées 9; 2e classe (sans plaque) avec feuilles de chêne 62; 2e classe simple 2; 3e classe avec épées 5; 3e classe 138; 4e classe, avec la couronne royale, 1; 4e classe avec épées, 1; 4e classe simple, 720.

Ordre de la Couronne: 1re classe avec épées, 1; 1re classe, 7; plaques de 2e classe avec épées, 2; plaques de 2e classe, 11; croix de 2e classe, 7; croix de 2e classe avec épées, 4; décoration simple de 2e classe, 28; 3e classe simple, 137; 4e classe avec épées, 2; 4e classe simple, 142.

Ordre de la maison Hohenzollern: aigles des chevaliers, 4; croix des titulaires, 8; aigles des titulaires, 20; et ainsi de suite.

Les décorations uniquement réservées aux dames et aux jeunes filles sont les suivantes. Prusse: "Louiseporden" (ordre de la reine Louise), avec deux classes; Croix du mérite des femmes et des jeunes filles; décoration de Chine, pour les dames qui se sont distinguées en envoyant des dons et secours aux troupes du corps expéditionnaire, Bavière: Ordre de Sainte-Thérèse et Ordre de Sainte-Elisabeth. Enfin Saxe: Ordre de Sidonie.

## A PROPOS DE TARIF

### L'Association des Manufacturiers canadiens insiste sur sa révision

Toronto, 13.—L'association des manufacturiers canadiens s'est réunie hier pour s'occuper du tarif. Le président était M. Cyrus-A. Birge, de Hamilton. Plus de 3,000 membres, de toutes les parties du pays étaient présents. La réunion a eu lieu à huis-clos et aucun rapport officiel n'a été donné. Cependant l'un des principaux membres de l'association a dit:

"A l'unanimité, moins une voix, on a adopté une résolution en faveur de la revision générale du tarif, de façon à diminuer la concurrence des marchandises anglaises dans le tarif préférentiel anglais, et à faire disparaître le danger de voir les Américains faire au Canada une concurrence ruineuse. La seule personne qui ait voté contre la résolution a admis que, s'il n'y avait pas de changements dans le tarif préférentiel anglais, il devrait suspendre son industrie, mais il a ajouté: "J'ai toujours été, et je serai toujours un libre échangiste."

"L'association s'est montrée favorable à une préférence à laquelle les autres colonies se joindraient. Nous voulons l'élévation du tarif, de façon que, si la préférence est accordée aux marchandises anglaises, nous aurons plus protection. Quant aux marchandises américaines nous craignons que si la situation devient mauvaise aux Etats-Unis—et la chose semble devoir se produire—le Canada ne soit obligé de s'en ressentir.

"La concurrence américaine est assez forte déjà, et nos industries seront ruinées s'il y a une dépression aux Etats-Unis. En conséquence nous voulons une revision du tarif contre les marchandises américaines, afin de prévenir une telle calamité. Telles sont les lignes générales de la résolution qui sera présentée au gouvernement.

"Un manufacturier de coton a dit qu'une filature de Halifax était obligée de fermer ses portes trois jours par semaine et de renvoyer 300 hommes, tandis que les marchandises anglaises s'empilaient sur les quais.

"Un manufacturier de granit du Nouveau-Brunswick a démontré que les salaires en Ecosse, étaient la moitié de ceux qu'il paye, et que, cependant, le prix du transport d'Ecosse à Toronto, est moins élevé que celui de Nouveau-Brunswick à Toronto.

### C'est le fer qui enrichit notre sang

C'est une vérité aujourd'hui connue de tous, que la richesse du sang, qui est en même temps celle de notre santé générale est en raison du fer qu'il renferme. Le sang d'un individu bien portant contient environ trois grammes de fer. Si cette proportion diminue, il faut de toute nécessité rendre au sang ce qui lui manque. Sinon c'est l'anémie, la chlorose, la perte d'appétit et enfin tout le cortège d'affections qui mènent rapidement au dépérissement, à la mort.

Si l'une des affections que nous venons de citer, l'anémie, par exemple, a fait perdre au sang une certaine quantité de fer utile il faut pour le remplacer prendre une préparation à base de fer, mais malheureusement la plupart des préparations ferrugineuses sont difficilement digérées par les estomacs délicats. Il n'en est pas ainsi, cependant, pour le Vin St-Michel qui contient du fer naturel mélangé par la nature elle-même, à un vin riche, généreux et agréable au goût. Sous cette forme, le fer se trouve assimilable, ne noircit pas les dents et est supporté par les estomacs les plus faibles, sans jamais causer de constipation. Le Vin St-Michel est donc le tonique ferrugineux par excellence, aussi tous les médecins les plus éminents de l'univers le recommandent invariablement dans tous les cas où il s'agit d'appauvrissement du sang ou de remonter une santé délabrée. Plus de 25,000 certificats attestent les guérisons merveilleuses produites par ce tonique hors ligne.

### L'affaire Potvin

Winnipeg, 13.—Le procès de Jean Potvin, accusé du meurtre du capitaine John Prothero, de Windsor, Ont., qui a été trouvé mort dans une cabane à Snake Island, Lac Winnipeg, le jour de Noël 1902, a commencé aux assises de Winnipeg, hier. A la demande de l'avocat du prisonnier, le juge a accordé un jury mixte, vu que l'accusé est un Canadien-français.


# LA DYSPEPSIE NERVEUSE

**L'Indigestion, le mal de tête et le vertige, le résultat de l'épuisement des nerfs. — Guérison durable effectuée par la**

## Nourriture du Dr Chase pour les nerfs

Un certain montant d'énergie nerveuse est nécessaire pour stimuler les organes digestifs dans leur travail. Quand les nerfs sont affaiblis et épuisés et qu'il y a absence de force nerveuse, ou quand l'énergie nerveuse est consumée par suite d'une travail mental excessif ou de surexcitation des autres organes, la digestion est dérangée et les maux de tête et le vertige surviennent.

C'est pourquoi tant de travailleurs du cerveau, hommes et femmes d'affaires et de profession et autres, se plaignent d'indigestion, d'insomnie et des maux qui les accompagnent. La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs guérit pour toujours chacun et tous les maux résultant de la faiblesse du sang et de l'épuisement nerveux. C'est le traitement le plus satisfaisant qu'on puisse obtenir contre la dyspepsie et l'indigestion nerveuses.

Mme T. Clements, 417 rue Madeleine, Montréal, Qué., dont le mari est mécanicien sur le G. T. R., déclare:

"Mon estomac était tout délabré et, naturellement, je souffrais beaucoup de mal de tête nerveux et de fréquentes attaques de vertige. Mon système nerveux semblait aussi épuisé et délabré. Après avoir employé la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, pendant quelque temps, je me trouvai beaucoup mieux. Ma digestion est meilleure qu'elle ne l'a été pendant des années, les autres symptômes de mes troubles sont disparus et je puis parler très hautement en faveur de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Méfiez-vous des imitations. Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de "Dr A. W. Chase's Nerve Pills," et est manufacturée seulement par la Cie de Médecine du Dr Chase, Buffalo, N.Y. Chaque boîte de la véritable nourriture contient le portrait et la signature du Dr A. W. Chase. 49—1



## $200.00 EN OR OFFERTS GRATUITEMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| MOEPM | EANGOR | NPURE | IFERBA |
| EHPCE | IERSCE | BRMEAIPSO | RPIOE |

Avec les huit groupes de lettres inégaux ci-dessus, pouvez-vous faire les noms de huit fruits bien connus? Si oui, vous pouvez prendre part à la distribution de l'argent ci-dessus. Ce n'est pas chose facile. Mais avec de la facilité et de la patience, vous pouvez peut-être en trouver un ou deux. A la personne qui en trouvera le plus, nous donnerons la somme de cent dollars; à la personne qui en trouvera le second plus, la deuxième, la somme de cinquante dollars; à la personne qui sera la troisième, la somme de trente dollars; à la personne qui sera la quatrième, la somme de vingt dollars. Dans le cas où deux personnes enverraient la même réponse exacte, nous diviserions les deux premiers prix entre elles (chacune devant recevoir $75.00). Si trois personnes envoyaient la même réponse exacte, les trois premiers prix leur seraient partagés (chacune recevant $66.66). Si quatre personnes envoyaient la même réponse exacte, la somme de $200.00 serait également divisée entre elles (chacune recevant $50.00), et ainsi de suite dans les mêmes proportions, pourvu qu'elle remplisse une simple condition au sujet de laquelle nous écrirons aussitôt que les lettres seront reçues. N'envoyez pas une cent lorsque vous répondrez à cette annonce. Si vous devenez l'heureux gagnant, vous recevrez tout de suite un chèque pour notre réponse. Ne tardez pas, soumettez immédiatement. Adresse: DOMINION REPORTS Co., Dept. E, London, Ont.

# HOMMES FAIBLES
## 60 JOURS
## d'Essai Gratuit

COPYRIGHTED

Pas un sou à l'avance. Venez tout simplement ou écrivez-moi, et je ferai en sorte de vous envoyer ma fameuse

**Ceinture Electrique Herculex**
Du Dr SANDEN

Portez-la soixante jours, et ne me payez que si vous êtes guéri. Je puis la vendre à ces conditions, seulement parce qu'elle fait exactement ce pour quoi je la recommande. Vous la portez confortablement autour de la taille la nuit, elle envoie par tout le système un agréable courant vivifiant d'Electricité, vous guérissant pendant votre sommeil. Remède spécial pour Débilité Nerveuse, Faiblesse, Perte de Vitalité, Varicocèle, Maladies du Foie, des Poumons et Dérangements de l'Estomac, Rhumatisme et Mal de Dos.

Livre descriptif illustré et blanc de maladie envoyés cachetés gratis par malle. Mon dernier modèle embrasse les centaines d'améliorations effectuées depuis ma première Ceinture Electrique il y a trente ans passés.

**Dr B. C. SANDEN,**
132 rue St-Jacques, Montréal.
Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 p.m. Dimanche, de 10 h à 1 h.


## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que "The Marconi Wireless Telegraph Company, Limited," une compagnie constituée par lettres patentes sous l'acte des compagnies de la province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant les actionnaires actuels et futurs de ladite compagnie et toutes autres personnes qui pourraient à l'avenir devenir actionnaires de la compagnie à être constituée par ledit acte, et les constituant en un corps politique et incorporé sous le nom corporatif de "The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada Limited," avec tous les droits, pouvoirs et privilèges qui ont déjà été octroyés par lesdites lettres patentes d'Ontario, ainsi émises, et par la loi relative aux corporations, et avec pouvoirs additionnels de trafiquer et faire des affaires télégraphiques au moyen de télégraphie sans fil ou autre télégraphie et d'établir, construire, maintenir et tenir en opération telle ligne ou lignes, ou réseau de télégraphe magnétique, électrique ou autre télégraphe ou communication télégraphique qui peuvent être nécessaires, accessoires ou avantageux à iceux ou à la collection, transmission ou livraison de tels messages, en tout ou en partie, et à exercer et posséder tels pouvoirs en aucune partie du Dominion du Canada, ou en place dans sa juridiction, ou entre un point ou points là, et aucune île, province, pays ou place sur le continent d'Amérique ou près d'iceux, ou dans les îles Britanniques, ou le continent d'Europe, ou l'Océan Atlantique, ou dans aucune île ou place située dans l'Océan Pacifique ou ailleurs, à de ou avec lesquels des communications ou raccordements télégraphiques pourront être établis du Dominion du Canada; et sous ces rapports, d'exercer tels autres pouvoirs généraux qui seraient nécessaires à l'établissement convenable ou à l'exploitation de telle entreprise.

Avec pouvoir d'acquérir, tenir, posséder, grever, hypothéquer telle propriété immobilière et propriété personnelle à telles places dans le Dominion du Canada, et en disposer tel qu'il peut être nécessaire pour l'entreprise de la compagnie, et de construire sur ladite propriété et de l'améliorer, y compris le droit d'entrer sur tels terrains, terrains riverains ou autres places quelconques, et de les arpenter et par des procédés judiciaires, en prendre telle partie qui serait nécessaire aux lignes télégraphiques ou y ayant rapport, et de construire, poser ou établir telles lignes télégraphiques ou autres, fils ou câbles sur ou par dessus ou sous tels terrains, cours d'eau ou autres eaux, dans le Dominion du Canada ou contigu à iceux, soit pour ses propres besoins ou pour faire conduire sur les lignes ou autres facilités ou moyens de communication d'aucune autre compagnie ou personne engagés dans la transmission de messages par quelque moyen que ce soit.

D'entrer en marchés et de faire des contrats avec aucune cité, ville, village ou municipalité dans le Dominion du Canada, ou avec le gouvernement fédéral ou provinciaux pour établir telles lignes ou réseaux de communication soit en tout ou en partie, ériger des stations, bâtisses, poteaux, ou communication de quelque sorte, nature ou description que ce soit, nécessaires ou utiles y ayant rapport, et de s'en servir et les tenir en opération sur n'importe quelle rue, place ou autre propriété publique, dans les limites de n'importe quelle municipalité ou dans les limites de n'importe quelle propriété appartenant à la Couronne.

D'acquérir, posséder et garder des inventions, brevets, droits de brevets, concessions, licences, et d'en vendre, céder ou accorder des droits, licences, concessions ou privilèges.

D'acheter ou autrement acquérir, posséder, garder, vendre, céder, transférer des parts du capital-actions et obligations ou autres preuves de redevances de compagnies ayant pour objet tous les privilèges de propriétaire, y compris le vote sur le capital ainsi possédé.

D'acheter, louer, ou autrement acquérir, la ligne ou les lignes de n'importe quelle compagnie de télégraphe, téléphone ou câble, constituée au Canada ou ailleurs, de prêter de l'argent pour aider telle compagnie à agrandir ou étendre ses propriétés, facilités ou raccordements, de coopérer avec, ou faire des raccordements avec telle compagnie ou compagnies, ou entreprendre l'exploitation de leurs propriétés, en tout ou en partie, et généralement, de faire tout pour promouvoir la conduite et l'extension de ses affaires, de transmettre des renseignements et messages publics et particuliers, ou la collection ou livraison d'iceux.

D'emprunter de l'argent et d'émettre des obligations, billets promissoires ou autres reconnaissances de dettes et de les garantir par la propriété immobilière ou personnelle appartenant à la compagnie, de faire et exécuter, garantir, indemniser, et autres obligations ou assurances en rapport avec ou découlant de l'exercice de ses pouvoirs et de la transaction de ses affaires.

D'entreprendre la transmission de messages, communications ou renseignements pour le public ou autres, avec qui elle pourra entrer en contrat, et de percevoir paiement pour ce service.

De confirmer et légaliser les cinq millions de dollars payés au capital déjà formé et émis par ladite compagnie constituée par lesdites lettres patentes d'Ontario et déclarer que ledit capital ne sera pas imposable pour appels.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, HENEKER & MITCHELL,
Solliciteurs des requérants.
Daté à Montréal, le 22 janvier 1903.
s-n

## AU LAC TCHAD

**Une troupe d'Arabes attaque la garnison française**

Paris, 13. — Le "Soir" publie une dépêche de Libreville (Congo français), d'après laquelle une troupe d'Arabes touaregs a attaqué le fort Pradié, dans la région du lac Tchad. La garnison a fait une sortie et a repoussé l'ennemi. Les pertes du côté français ont été de 2 officiers blessés et 7 hommes tués. Le résident français a organisé une troupe de tirailleurs indigènes.

## Nos Théâtres

### ACADEMIE DE MUSIQUE

"Hermann le Grand," qui paraîtra à l'Académie la semaine prochaine, a la réputation d'être d'une persistante originalité et ses représentations de cette saison ajoutent à sa renommée de nouveaux lauriers. Un programme de magie attrayant et tout à fait neuf sera offert aux amateurs de théâtre. Hermann a fait un long voyage en Europe l'été dernier et pendant son séjour sur le continent, s'est assuré de nouveaux tours de magie sensationnels, lesquels réunis à ceux qui lui sont propres, forment un programme qui n'a jamais été surpassé en ce genre de représentations. A citer parmi les attractions nouvelles: "The Hindoo Mangs Tree," "Le cabinet enchanté," "La princesse Mahomeda," "The Hand of Balsams," "La fête des fleurs," "Le tambourin de Séville," "Le Santos-Dumont," "Le Chinois Washee Washee," et une sensation de Pékin, intitulée "Le voyage instantané." Hermann sera accompagné par les Goolmans, deux raffinés musiciens qui exécutent de la musique populaire et classique sur toute sorte d'instruments. Outre la matinée régulière du samedi, il y aura matinée spéciale mardi, jour de la Saint-Patrice.

### THEATRE FRANCAIS

"The Price of Honor", est à l'affiche au Français pour la semaine prochaine. Cette pièce exige l'emploi de deux très jeunes et habiles acteurs qui doivent remplir les rôles du héros et de l'héroïne de cette émouvante représentation de la vie de New-York. Dans cette intention, l'administration du Français a engagé M. Fred. Stanley et la petite Violette Holiday, deux artistes de talent, qui jouent leurs difficiles rôles avec toute l'aisance et la grâce de vieux acteurs.

Leur représentation de l'Arabe nomade et de la jeune fille caissière est le principal facteur du succès de "The Price of Honor". Un autre important facteur est le chœur des enfants, bien trainé, qui chante la musique sacrée dans la grande scène représentant l'église de la Trinité.

Melle Eléonore Browning, qui a déjà, il y a environ deux ans, fait partie d'une troupe permanente, au Français, tiendra l'un des principaux rôles. Il y aura matinée spéciale mardi, le 17, jour de la Saint-Patrice.

### THEATRE DES NOUVEAUTES

"Serge Panine", le grand drame en 5 actes de George Ohnet, sera représenté la semaine prochaine au théâttre des Nouveautés, avec un luxe de décors et de mise en scène extraordinaire.

Créée au Gymnase en 1882, cette pièce a obtenu dès son apparition un succès éclatant, qui ne s'est jamais démenti depuis. C'est du vécu dans l'acception la plus vraie du mot et il s'y rencontre des scènes réellement empoignantes.

Le prince Serge, Jeanne de Cernay et Mme de Varennes, les principaux personnages autour desquels se déroule l'intrigue, sont les types copiés sur le vif et pleins de puissance dramatique.

La troupe au grand complet figure dans la distribution qui est la suivante:

Le prince Serge Panine, M. Heurion; Cayrol, M. Dhavrol; Maréchal, gérant de la maison Desvarennes, Turcan; Herzog, financier, M. Kelm; Pierre DeLarue, M. Guiraud; Savinien Desvarennes, M. Harmant; La Brede, M. Darcy; Mme DesVarennes, Mme Stuart; Jeanne de Carnay, Mme D'Arbelly; Micheline DesVarennes, Mme Debruyne, Suzanne Herzog, Mme Harmant.

### THEATRE NATIONAL FRANCAIS

"La Grâce de Dieu", l'un des mélodrames les plus populaires de d'Ennery, sera représenté la semaine prochaine au théâtre National Francais avec une mise en scène aussi soignée que luxueuse. Cette pièce universellement connu renferme un grand nombre de scènes pathétiques.

La chanson d'Adieu de la mère Loustalot produit toujours une vive impression. Il y a aussi dans "La Grâce de Dieu" une foule de scènes très amusantes.

Les interprètes de "La Grâce de Dieu" seront MM. Cazeneuve, Soulier, Petitjean, Godeau, Filion, Villeraie, Leurs, Tougas, Savard et Chapdelaine, Mme de la Sablonnière, Mlle Verteuil, Mmes Chapdelaine et Nozière, Mlle Brémont et Mme Soulier.

Cette distribution est un gage de grand succès et fait prévoir des représentations de premier ordre toute la semaine prochaine au Théâtre National Français. Il sera sage, croyons-nous, de retenir ses places à l'avance.

### AU PROCTOR

Par suite de la représentation de "Robert Emmett" qui sera donné au Proctor mardi soir, le 17 du mois courant, par "The Young Irishmen Literary and Benefit Association, il y aura relâche lundi soir, le 16, afin de permettre répétition finale de cette pièce.

Mercredi soir et le reste de la semaine, avec matinées vendredi et samedi, on représentera, pour la première fois au Canada, "Résurrection", pièce qui a eu une grande vogue en Europe et à New-York et qui est considérée comme l'un des meilleurs ouvrages de Tolstoi. L'intrigue en est puissante, pleine de vie et de sentiment. Il n'y aura que deux matinées: vendredi et samedi.

### THEATRE ROYAL

Une pièce entièrement neuve, bien que portant un titre familier, "The James Boys in Missouri", sera jouée la semaine prochaine au théâtre de la rue Côté.

Cette pièce, qui ne donne aucun des anciens caractères présentés dans divers spectacles, renferme une intrigue captivante et de beaux effets scéniques.

L'auteur y a introduit de nombreux incidents émouvants qui en font l'un des plus modernes des mélodrames en vogue. Elle ne contient que des caractères sains et est tout à fait exempte de tout ce qui pourrait porter la plus légère atteinte à la morale. L'un de ses plus étonnants effets de scène est le vol du train à Blue-Cut, lequel est représenté avec de nombreux et très beaux décors. La compagnie chargée de l'interprétation de ce drame est nombreuse et compte les meilleurs artistes, au nombre desquels se trouvent George Klimt et Alma Hearn qui joueront les premiers rôles.

### THEATRE DE L'OPERA COMIQUE

La "Fille du Régiment et les Noces de Jeannette" terminent gaiement la semaine et le succès obtenu par ces deux délicieux opéras comiques est certainement mérité; car toute la semaine la coquette salle de l'Opéra Comiquen'a pas désemplie.

La semaine prochaine le directeur de l'Opéra Comique a réservé une agréable surprise au public en mettant à l'affiche "La Périchole" la pimpante et joyeuse opérette d'Offenbach et surprise encore plus agréable pour tous les connaisseurs et le monde des théâtres.

Mlle Dartigny très connue et si sympathique au public montréalais fera sa rentrée dans le rôle de "La Périchole."

Nul doute qu'elle retrouve sur la scène du théâtre de l'Opéra Comique, le même succès qui l'a toujours accueillie partout. "La Périchole" a une distribution très forte et très homogène.

Il y a matinée et soirée aujourd'hui.

### PARC SOHMER

Le programme d'amusements qu'offre demain la direction de cet endroit populaire est intéressant du commencement à la fin. On y entendra pour la première fois, Monsieur Dormez, chanteur d'opéra comique, qui a déjà fait les délices des auditeurs d'une autre scène; M. Alphonse, jongleur émérite, équilibriste sur boule roulante, etc; les trois Poirier, actuellement en vacance à Montréal, et qui retournent sous peu de jours remplir sur les premières scènes de vaudeville des Etats-Unis, des engagements déjà signés pour douze mois à l'avance; M. et Madame Soulier, les duettistes français toujours si goûtés, et que l'on n'a pas entendus depuis longtemps; et pour couronner cet olio de vaudeville si varié, les favoris du public: Horace Barré et Josr Bédard, dans leurs tours de force herculéens, et leurs exploits d'équilibre surhumains. Ces messieurs ont consenti à se montrer une dernière fois devant le public avant leur grande tournée dans les grands centres, au-delà de la frontière. A la demande générale des vues nouvelles, la plupart du plus grand comique seront données par la célèbre compagnie Kinetograp de New-York, laquelle n'exibe à Montréal qu'au Parc Sohmer. L'orchestre de M. Lavigne, dont la réputation n'est plus à faire, sera là comme de coutume au grand complet, et se fera entendre dans des morceaux de choix. Somme toute, la représentation de premier ordre, sans compter l'avantage de pouvoir suivre de la plateforme du parc, libre actuellement comme en été, l'évolution si intéressante de la glace, sur le fleuve, à cette saison de l'année.

### SEANCES DRAMATIQUES ET MUSICALES

Les élèves des écoles Saint-François-Xavier et Saint-Stanislas, donneront une séance récréative à la salle Saint-Jean Berchmans, coin des rues Marie-Anne et Chambord, samedi, le 14 mars, à 3 heures p.m., pour les garçons des écoles, dimanche, le 15, à 3 heures p.m., pour les filles des écoles et lundi, le 16, à 8 p.m., pour les parents les bienfaiteurs et les amis de l'éducation et de l'industrie.

"Le Neveu", drame moral, en trois actes, et "Le Volontaire de Sept Ans", comédie en un acte, seront joués.

Pendant les entr'actes, il y aura des exercices gymnastiques, du chant et de la déclamation.

Le programme comprend en tout onze numéros très intéressants.

Les portes seront ouvertes à 7 1-2 heures.

L'admission est de 15 cents et les sièges réservés de 25 cents.


## CHERCHERA LONGTEMPS ET TROUVERA ENFIN

A. W. Holman fit usage des Pilules de Dodd pour les reins contre le diabete

**Et la terrible maladie des reins disparut—Ses déclarations au public**

Toronto, 25 fév.— (Spécial)—L'une des formes les plus terribles et les plus dangereuses de la maladie des reins c'est la diabète. Avec sa sensation de lourdeur et de douleur aigue dans les reins, saignement des gencives, enflure des pieds et des chevilles, maigreur et faiblesse, et ses autres symptômes douloureux et désagréables, il est tenu en horreur pour ceux qui on eu le malheur de faire sa connaissance, et toutes les preuves d'une guérison complète et radicale sont saluées avec plaisir par toutes les classes de la société.

C'est pour cette raison que la déclaration de A. W. Holman, de 193 1-2 rue Mutual, Toronto est d'un intérêt particulier. M. Holman dit:

"J'ai souffert du diabète durant des années et j'ai essayé toute espèce de remèdes, mais sans succès. Mon attention fut dirigée sur une annonce des Pilules de Dodd pour les reins et je me déterminai à en faire l'essai. Dès la première boîte j'obtins du soulagement et après en avoir employé six boîtes je suis en mesure d'affirmer que je suis complètement guérie.

Je recommande hautement les Pilules de Dodd pour les Reins à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Le diabète est une maladie des reins purement et simplement. Les Pilules de Dodd pour les reins guérissent infailliblement toutes les maladies des reins.


A propos de la Macédoine, quelqu'un fait remarquer que cette nation est un composé de diverses races: Roumains, Bulgares, Serbes, Grecs, Valaques, etc.

—C'est précisément, déclare Calinaux ce qui explique son nom de Macédoine!


## CESSEZ DE PAYER LOYER

C'est réellement le temps propice pour penser à se mettre chez soi pour le 1er mai prochain. Terrains payables $5.00 comptant et $2.40 par mois durant 8 ans seulement. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 1 à 5 p. m.
74-2


## Nouvelles Maritimes

NOUVEAU SERVICE

La ligne Dominion nous donnera la prochaine saison, un service transatlantique de Montréal à Avonmouth — Avonmouth—le port de Bristol, chacun le sait,— est un port très commercial et l'on vient d'y dépenser $10,000,000 en améliorations. Les chemins de fer les plus rapides relient ce port à Londres et à tous les grands centres anglais. La ligne Dominion confiera ce servcie à ses meilleurs steamers, ceux munis de réfrigérateurs modernes, spécialement construits pour le transport du beurre, du fromage et de tout fret exigeant les compartiments à froid.

LA TRAVERSEE DE LA "SAVOIE"

Le Havre, 12.—Le paquebot la "Savoie", parti de New-York le jeudi 5 mars, à midi, est arrivé ici ce matin à 5 heures, après avoir fait une belle traversée pour la saison. Le train transatlantique portant les passagers de la "Savoie" est arrivé à Paris cet après-midi, à une heure, de sorte que la durée totale du voyage de New-York à Paris a été de 6 jours et 20 heures.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

St-Jean, N.-B., 13.—Arrivé le 12 "Lake Simcoe".

New-York, 13.—Arrivés: "Germanic", de Liverpool; "Nicolai II", de Copenhague.

**Une affaire mystérieuse**

New-York, 13.—La mort de M. et Mme Arthur Robert Pennell, tués dans un accident d'automobile, fait que les circonstances qui entourent la mort de M. Burdick sont loin d'être éclaircies et ne le seront peut-être jamais. Les bruits les plus divers ont couru au sujet de cet accident. Un grand nombre de personnes n'ont vu dans cet accident qu'un suicide de propos délibéré pour éviter une arrestation imminente. Malheureusement, Mme Pennell qui est morte à l'hôpital, où elle a toujours été jusqu'au dernier moment dans un état comateux, n'a pu être interrogée, mais malgré cela l'enquête au sujet de cet accident a établi d'une façon positive qu'il n'était pas provoqué, car les freins de l'automobile étaient serrés à bloc et que la communication du levier de la mise en marche, à l'avant comme à l'arrière, avait été intercompue avec le moteur.

Le juge Murphy a fait ce soir une déclaration très importante et qui peat se résumer en quelques lignes:

"J'ai l'intention de faire une enquête des plus complètes sur les circonstances mystérieuses qui entourent cette affaire. Quels que soit le rang ou la position de ceux qui y sont compromis, je me propose de les citer devant moi et de les interroger tous, et peut-être arriver de cette façon à arrêter la personne qui a commis le crime. Je n'épargnerai personne et veux agir avec la plus extrême sévérité pour arriver à découvrir le coupable.

"J'ai décidé de ne citer personne devant moi avant mardi, voulant encore d'ici à ce jour-là, permettre à la police de compléter son enquête, mais si à cette époque elle n'a rien appris de nouveau, j'agirai".

**Tentative criminelle**

Constantinople, 13.—On a découvert une tentative ayant pour but de faire sauter un train portant 25,000 livres turques de Constantinople à Salonique. Un employée de chemin de fer a trouvé une caisse contenant 28 livres de dynamite enfouie sous la voie près de Therkesskaï. On ne sait pas si cet attentat provient des troubles macédoniens.

### Belles attractions

Il y a de grandes et belles attractions pour dimanche prochain au Parc Sohmer. 74-1.

**Accidents de chemin de fer**

Newcastle (Pennsylvanie), 13.— Le Buffalo and Cleveland Express, du Pittsburg and Lake Erie Railroad, a déraillé ce matin, près de Mahoningtwn, au moment où il marchait à toute vitesse. Personne n'a été tué, les wagons étant restés sur la voie, mais une vingtaine de voyageurs ont été plus ou moins sérieusement blessés.

Omaha (Nebraska), 13.—Le Omaha Flyer, l'un des trains les plus rapides de l'Union Pacific, à la suite d'une erreur d'aiguillage, est allé se jeter sur un train de marchandises à la gare de Gilmore. Le choc a été épouvantable et le chauffeur du train de marchandises a été tué et le mécanicien gravement blessé. Le mécanicien de l'express a été également sérieusement blessé, mais par un hasard heureux, seuls, quelques voyageurs de l'express ont eu des contusions sans importance, qui ne les ont pas empêchés de continuer leur route.

**L'affaire Gordon**

Londres, 13. — Lord Granville Gordon, dont la femme a disparu avec la fille qu'elle avait de son ancien mari, Eric Gordon, après avoir reçu des tribunaux l'ordre de rendre l'enfant à son père, a reçu de lady Granville une lettre dans laquelle elle dit: "Pardonnez-moi de m'être enfuie. Je suis avec des amis. Nous ne pouvons nous séparer de notre enfant. Vous savez que j'ai dit la vérité. Je vous ferai savoir plus tard où je suis."

La lettre porte un timbre français, mais ne porte pas d'adresse.

Le tribunal des divorces a lancé une assignation contre lady Granville. Les preuves soumises au tribunal montrent que le remorqueur loué dimanche portait 4 femmes et 2 enfants. Il s'est arrêté à Southend où deux femmes, dont une est supposée être lady Gordon, ont débarqué. Le remorqueur a ensuite continué jusqu'à Dunkerque où il a débarqué les autres personnes. Un des enfants était vêtu d'un costume marin de garçonnet. Une des femmes qui se trouvaient à bord du remorqueur a dit au capitaine: "Voici l'enfant de lady Granville Gordon." Le remorqueur appartenait à une compagnie dans laquelle lord Granville Gordon a des intérêts.

Lord Granville Gordon, au cours d'une entrevue, a déclaré qu'il ne blâmait pas sa femme de ce qu'elle avait fait. Il a ajouté que si Eric Gordon désirait se présenter à la maison de lord Granville, il y recevrait la satisfaction que "des gentilshommes s'accordent généralement l'un à l'autre."


**Dr J. J. PANNETON**
Chirurgien-Dentiste
Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine Tel. Bell. East 1291. 100-1a.



# Mme JOSEPH GAMELIN

**144 Main Street, Winooski, Vt.**

## Souffrit de "Beau Mal" et de la Vessie

**Pendant quatre ans; elle essaie inutilement de se faire guérir. Elle abandonne ses médecins pour prendre les**

# PILULES ROUGES

**qui la ramènent promptement à la santé**

MADAME JOSEPH GAMELIN

Comme traitement pour le "Beau Mal" et les maladies qu'il cause, il n'y en a pas beaucoup d'autres que les Pilules Rouges.

Toutes les femmes qui, comme Madame Gamelin, nous envoient leurs témoignages, avant de prendre les Pilules Rouges, avaient fait l'essai de beaucoup de remèdes et même s'étaient mises sous les soins de plusieurs médecins, sans cependant obtenir de guérison. Il ne faut pas s'en prendre aux médecins qui ne réussissent pas, car le "Beau Mal" est une maladie difficile à guérir. Il faut pour la contrôler, des spécialistes qui ne soignent que cette maladie, comme les médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine et qui, conséquemment deviennent très versés dans cette branche spéciale; ainsi, un remède aussi puissant que les Pilules Rouges, n'étant que pour maladies des femmes, ne peut manquer de les guérir. Les Pilules Rouges ne sont pas une médecine ordinaire, elles ne visent qu'un but; elles ne sont que pour les femmes et c'est pourquoi elles remportent de si brillants succès. Le témoignage de Mme Gamelin est court mais il contient de grandes vérités. Lisez-le; il peut arriver un jour où vous pourrez avoir besoin des conseils qu'il contient. Connaître une bonne médecine peut servir, car vous ne savez pas la minute où vous pouvez être malade.

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

MESSIEURS,

"En réponse à votre lettre du 29 décembre 1902, il m'est très agréable de pouvoir vous dire que je suis parfaitement guérie du "beau mal" et des troubles de vessie dont je souffrais depuis quatre ans et pour lesquels vous m'avez traitée. Les Pilules Rouges que j'ai prises m'ont fait un grand bien. Au bout de deux mois j'étais déjà mieux, quelques semaines plus tard j'étais parfaitement guérie. Je les considère donc hautement, car c'est le seul remède qui m'ait fait du bien.

"Je souffrais du beau mal qui se portait surtout sur ma vessie. Il fallait que je passe de l'eau souvent et cela me faisait souffrir. J'avais des tiraillements et des douleurs dans le bas-ventre, je dormais peut la nuit, mais c'était surtout le jour, quand je marchais ou que j'essayais de travailler, que je souffrais. J'ai été malade ainsi pendant quatre ans; j'avais essayé un peu de tout sans résultat et il n'y a que les Pilules Rouges qui m'aient guérie.

MADAME JOSEPH GAMELIN,
144 Main St., Winooski, Vt.

Les Pilules Rouges guérissent le beau mal, les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes-ches, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations du cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains, et enfin tous ces symptômes provenant de l'anémie, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Lorsque vous allez chez votre marchand ou chez votre pharmacien et que vous lui demandez des Pilules Rouges, s'il est honnête, il vous donnera celles de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont toujours vendues en boîtes de bois contenant cinquante Pilules Rouges. Ce sont là les seules véritables Pilules Rouges, ce sont les nôtres, celles qui ont opéré des milliers de guérisons toutes plus merveilleuses les unes que les autres, celles qui ont guéri Madame Gamelin.

Les Pilules Rouges que les pharmaciens malhonnêtes vous offrent au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres; ce sont celles que les femmes prennent sans résultat.

Défiez-vous des colporteurs qui passent de maison en maison se disant envoyés par nous; ce sont des imposteurs. Ils vous volent en se servant de notre grande réputation.

$50.00 de récompense à quiconque nous fournira des preuves capables de faire mettre en prison ces imposteurs.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison. Soyez sur vos gardes, Mesdames, et ne vous laissez pas tromper.

Tous les jours, jusqu'à huit heures du soir, excepté le dimanche nos Médecins Spécialistes sont entièrement à votre disposition. Allez les voir ou écrivez-leur si vous ne pouvez aller les voir. Vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Nous payons nos Médecins Spécialistes dans le seul but de vous donner tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin pour hâter votre guérison, et cela absolument gratuitement.

Persistez donc à aller les voir ou à leur écrire.

Rappelez-vous bien que ce que nos Médecins Spécialistes ont fait pour des milliers de femmes, ils peuvent le faire pour vous, c'est-à-dire vous guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

# LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, Directeur.
J. A. CARUFEL, - Administrateur.

ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par année
Hors Montréal (par la malle) . . 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.
TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé,

## LE JOURNAL,

75 Rue Saint-Jacques, Montréal

MONTREAL, 14 MARS, 1903.


NOUS avons appris avec étonnement et un bien vif regret qu'un article publié dans les "Débats" contre Monseigneur Bruchési et certains autres de nos évêques a été écrit par l'un de nos rédacteurs, M. Beauchesne. Il n'est pas besoin de dire combien nous avons été étrangers à cette publication malheureuse que rien d'ailleurs ne nous faisait prévoir.

Nous offrons à nos vénérés pasteurs qui ont souffert de cet article l'expression de nos regrets les plus sincères.

M. Beauchesne n'est plus à la rédaction du "Journal."

"LES DIRECTEURS."

## LES ACCUSATIONS DE M. GAMEY

LES accusations portées par M. Gamey, député de Manitoulin, contre le cabinet Ross, donnent une juste idée de la moralité des libéraux d'Ontario.

Il est évident que ceux-ci sont corrompus jusqu'au cœur et ont érigé l'achat des consciences à un état de véritable système.

M. Gamey accuse certains membres du cabinet de lui avoir payé $4,000 pour qu'il devienne libéral.

Par l'entremise du capitaine J. Sullivan ou son fils, il a été mis en rapports avec les ministres.

Quand il était encore conservateur, ces derniers lui ont accordé le patronage du comté, il a reçu, avec Frank Sullivan, la somme de $3,000 argent comptant, dans le bureau de l'hon. M. Stratton; il a partagé avec Frank Sullivan $1,000 après avoir signé pour publication un document par lequel il s'engageait à supporter le gouvernement Ross.

M. Gamey a déposé à l'Assemblée Législative les lettres, les télégrammes et sa part de l'argent reçu dans cette scandaleuse transaction.

Est-ce que tout cela ne montre pas le degré d'infamie auquel est rendu le parti libéral?

N'est-ce pas l'apogée du crime électoral tel que pratiqué par nos adversaires?

Après que M. Gamey eut fait sa courageuse dénonciation, M. Ross, le premier ministre, s'est levé et a déclaré qu'il était tout-à-fait étonné d'apprendre une si malencontreuse affaire.

Il y a de quoi étonner un chef de cabinet qui ne se maintient au pouvoir que grâce à trois ou quatre voix de majorité.

Ce qui surprend M. Ross, ce n'est pas tant l'affaire elle-même que son dévoilement.

Comme disait le "Star", il est dans la même position que ce valet de chambre qui avait été surpris à boire le vin de son patron.—Je suis surpris! avait dit le patron.—Et moi, donc! répondit le valet.

Il est assez étrange de constater qu'après le discours de M. Gamey, M. Stratton, le ministre incriminé, n'a pas adressé la parole. Pourquoi n'a-t-il pas nié les accusations si graves portées contre lui?

N'est-ce pas là une présomption de sa culpabilité.

Son chef n'a pas voulu lui permettre de risquer un seul mot, de peur qu'il ne se compromette davantage.

Le ministère a eu peur de confier l'enquête de cette affaire au comité des privilèges et élections, parce qu'il y prévoit sa défaite certaine.

Il a demandé une commission de deux juges, ce qui fera traîner la chose en longueur.

Il est étonnant que, sur une question comme celle-là, la députation entière de la Législature d'Ontario ne se soit pas levée comme un seul homme et n'ait pas voté "instanter" la déchéance du gouvernement.

Où donc est, en ce pays l'indépendance des députés?

L'esprit de parti ne leur fait-il pas avaler toute sorte de couleuvres au nom de la discipline?

On blanchit ses nègres, on s'absout mutuellement, on couvre les crimes du parti, on reste sourd aux appels de la conscience, pour conserver au pouvoir des hommes qui ne pensent qu'à eux-mêmes.

Le scandale Gamey est une haute trahison politique.

---

M. D.-A. McCaskill, président du Sir John A. Macdonald Club, a donné un banquet, hier soir au comité exécutif de ce club, à l'hôtel Windsor. On a décidé d'offrir un dîner à M. R.-L. Borden, M.-P., leader du parti conservateur au Canada.

M. Borden compte à Montréal des amis dévoués et fait apprécier ses hautes qualités chaque fois qu'il se rend au milieu de notre population.

## ÇA ET LA

NOUS jouons de malheur avec M. Rodolphe Lemieux. Il y avait encore jeudi une légère erreur dans nos explications au sujet de son frère. Ce dernier n'est pas l'agent du vapeur qui fait le service entre Dalhousie et Gaspé, mais de MM. Bouchard, de Québec, propriétaires du "Gaspésien" qui voyage de Montréal au Bassin de Gaspé.

Il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici qu'il y a, dans le service civil, huit employés qui portent par hasard le même nom que le député de Gaspé. Les voici:

A.-J.-M. Lemieux, au ministère des postes; salaire, $450 par année.

D.-J. Lemieux, ministère des douanes; salaire, $1000.

E.-O. Lemieux, ministère des douanes; salaire, $600.

E.-E. Lemieux, ministère de la milice; salaire, $1300.

F.-X. Lemieux, ministère des postes; salaire $1000.

F.-X.-L. Lemieux, à la Chambre des Communes, $1000.

Guillaume Lemieux, ministère de l'Intérieur, $950.

H.-A. Lemieux, ministère des douanes, $2000.

---

Le major Bittinger a été forcé, paraît-il, de donner sa démission de consul à Montréal parce qu'il a parlé trop ouvertement des relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il avait exprimé des opinions qui ont été mal vues au Canada.

Nos voisins se sont montrés bien disposés envers nous. S'ils s'étaient conduits de la même manière au sujet des frontières de l'Alaska, ils n'auraient pas nommé MM. Lodge et Turner, membres de la commission des frontières, mais auraient choisi des représentants sans préjugés.

## Histoire du séminaire de Nicolet

CET ouvrage en deux volumes, annoncé depuis quelques années, vient de voir le jour. Il sort de l'imprimerie Beauchemin de Montréal, si avantageusement connue du public, et revêt une toilette qui prévient tout d'abord favorablement le lecteur: format bien proportionné, papier choisi, excellente impression.

Mais ces qualités matérielles, si intéressantes qu'elles soient, ne sont pour ainsi dire qu'un pâle reflet du grand intérêt qui remplit toutes les pages de l'Histoire du Séminaire de Nicolet.

Cette brillante institution, venant la troisième, en date de naissance, après celles de Québec et de Montréal, fondée et favorisée par les évêques comme Messeigneurs Plessis, Panet, et Signay; dirigée par des prêtres tels que Messieurs Rainbault, Léprohon, Ferland, Caron, Gélinas, Maurault et autres; éducatrice de milliers et de milliers d'enfants dont un nombre remarquable ont occupé éminente positions dans l'Eglise, dans la Société, et illustré par la plume et la parole leur nationalité canadienne française; cette brillante institution, disons-nous, possédait plus d'un titre à avoir son Histoire.

Rien de plus vrai; mais il fallait une plume pour l'écrire dignement; il fallait un travailleur pour entreprendre et mener à bon terme une pareille entreprise.

Ce talent, ce bénédictin se sont rencontrés dans la personne de M. l'abbé Douville, le supérieur actuel du Séminaire de Nicolet.

Très intelligent, très studieux et capable d'une longue application, condisciple redoutable de l'illustre abbé Maurault, il fit avec grand succès son cours d'études classiques. Professeur de physique, de chimie, préfet des études, examinateur des étudiants en Droit et en Médecine, il s'acquit bientôt une réputation qui franchit les murs du Séminaire.

Entre-temps il s'exerçait à l'art d'écrire, il collaborait à certain journal, il recueillait par-ci par-là des notes sur divers sujets, en particulier sur tout ce qui intéressait sa chère maison: exercices qui le préparaient à la rude tâche qu'il vient d'accomplir si heureusement.

Nous disons rude tâche. En effet, ce n'était pas un léger travail que de recueillir, épars dans différentes archives, tous les documents qui composent l'Histoire en question; de les classer avec ordre et de les citer à propos; d'apprécier avec justice, avec impartialité les événements—heureux ou fâcheux—qui ont accompagné la fondation du Séminaire et les autres phases de son existence.

La forme de cet ouvrage nous paraît réunir les qualités principales du style historique. Simple, grave, avec des ornements mesurés, léger parfois tantôt concis, tantôt nombreux, toujours correct et élégant, clair et facile, ce style, par sa variété, sait agréablement soutenir l'attention du lecteur.

Aussi aimons-nous à penser que la lecture de l'Histoire du Séminaire de Nicolet, sera pour les amants de la bonne littérature, ce qu'elle a été pour nous: un véritable régal littéraire.

L. E. PANNETON,
Prêtre.

## Cœurs et homme de cœur

Par ANTONIO PELLETIER

NOS nombreux amis apprendront avec plaisir que M. Antonio Pelletier publiera sous peu un joli recueil de ses meilleurs écrits. Depuis cinq ans déjà, le jeune écrivain a disséminé ses articles en prose et ses poésies dans la plupart de nos journaux canadiens et dans plusieurs organes des Etats-Unis.

M. Pelletier a signé de son nom beaucoup de ses articles, il a mis un pseudonyme au bas de plusieurs autres et plus souvent encore, il a écrit sans signer. Il nous a fourni l'an dernier, un article et parfois deux par semaine, sur des sujets très divers et d'aptitudes variées; il traite facilement tous les genres et nous avons à maintes reprises, entendu des paroles très élogieuses au sujet de sa collaboration.

Depuis cinq ans, il a fait en moyenne trois articles par semaine en plus de ses études professionnelles, c'est dire hautement que M. Pelletier est un rude travailleur qu'aucune difficulté ne rebute: il est de ceux qui combattent avec plus d'ardeur quand le combat devient plus difficile. Nous espérons donc que l'encouragement ne manquera pas à ce jeune écrivain de mérite. Encourageons les nôtres.

Le livre de M. Pelletier contiendra deux conférences, plusieurs morceaux sur sujets différents et probablement aussi, quelques jolies poésies.

Le volume de 200 pages ne se vendra que 50 cents, prix accessible à toutes les bourses. "L'Etincelle" de cette semaine donne une appréciation de M. Pelletier. Dimanche soir, au Monument National, Mlle Ethel déclamera des poésies de notre jeune poète et M. Prad parlera de sa prose et en citera des extraits.

## UN ROUGE A CONFESSE

Sous ce titre, l'hon. L. P. Pelletier publie aujourd'hui dans l'"Evénement" l'article qui suit dans lequel il met de nouveau en relief certaines importantes déclarations faites hier par le député de Chambly, M. Perrault:

M. Maurice Perrault, député de Chambly, a fait hier ce que ses collègues de la phalange ministérielle appelaient ironiquement son exposé budgétaire.

M. Perrault est un travailleur et il parle bien: Son discours, bourré de chiffres et très documenté méritait l'attention, mais il contient plus de théorie que de pratique et de choses possibles.

Les gouvernements conservateurs ont mal administré et les libéraux marchent sur leurs traces: voilà le résumé de qu'a dit M. Perrault.

La première proposition est erronée, mais le député de Chambly était tenu de la formuler pour se justifier de flageller l'administration libérale comme il l'a fait.

Il ne me déplaît pas de voir un député ministériel condamner ainsi la politique financière de ses propre amis: il faut qu'elle soit bien désastreuse pour mériter une pareille censure.

Ce franc-parler fera perdre au député de Chambly les chances d'être ministre que faisait entrevoir pour lui — j'allais dire par lui — l'Album Universel.

Soulignons quelques aveux précieux tombés de la bouche de ce bon libéral.

C'est un crime, dit-il, de sacrifier chaque année une partie du domaine public.

Enfin voilà donc un député rouge qui l'admet! Les sept-huitième de la députation pensent la même chose, mais l'esprit de parti les tient dans ses serres étroites.

M. Perrault ajoute: Nous venons ici chaque session et nous repartons les mains vides!

Ce n'est pas la politique du gouvernement.

C'est ce que j'ai dit en d'autres termes: les progrès qu'il nous fait faire se résument dans ces trois mots: Rien, rien, rien.

Et c'est un vieux rouge qui le répète maintenant.

Voilà le beau rôle de M. Perrault; mais il y a une ombre au tableau, car l'orateur ajoute: si le gouvernement ne se corrige pas, je ferai litière de tout ce que je viens de dire et qui est pourtant si vrai.

Ceci n'est pas brillant, on l'admettra, et j'invite M. Perrault à y penser.

L'hon. M. Duffy se contenait mais il était furieux et il y avait de quoi.

On dit, ce matin, qu'il ne songe pas à résigner pour faire place à M. Maurice Perrault.

LOUIS P. PELLETIER.

## CHEZ NOS GENS

### TAUNTON, MASS.

—Une épidémie de grippe sévit de ce temps-ci dans notre ville.

Plusieurs sont tombés malades, parmi lesquels on remarque: M. Charles Galipeau, de la rue Bay; M. Alfred C. St-Pierre, de la rue Bay: ce dernier est convalescent.

—Mlle Emilie Chartier qui a subi une opération très grave à l'hôpital Morton est mieux.

—Le club de naturalisation Indépendant se réunita vendredi de cette semaine pour affaires importantes.

Les membres de la compagnie de placements du club Charette se réuniront la semaine prochaine pour entendre les rapports.

—M. et Mme Brodeur, de Valleyfield, Qué., sont les hôtes de M. et Mme W.-J. Mansfield. M. Brodeur est notaire à Valleyfield.

—Avant-hier soir, un concert a été donné dans la salle St-Jean-Baptiste, dans le but de venir en aide à Cenephile Yelle, un membre qui a été récemment laissé dans le veuvage avec plusieurs enfants en bas âge sur les bras.

Un grand nombre étaient présents et le concert a été un succès. Ont chanté M. Joseph Lemay et Mlle Lemay, MM. Adélard Beaulieu, Alphonse Tremblay; récitation par M. Joseph Terrifiault et Henri Gaboury, M. Jos. Robert, Alph. Tremblay. Epiphane Lema y accompagnait au piano.

### LOWELL, MASS.

Les membres du conseil Textile sont confiants dans le bon résultat de leurs démarches. Ils ont tenu une assemblée hier après-midi et ont accusé réception des réponses des agents à leur demande de 10 pour cent d'augmentation. Voici une échelle comparative des salaires entre Lowell et Fall River. Nous nous servons des termes anglais qui sont plus familiers au public.

| | Lowell. | Fall River |
|---|---|---|
| Mule spinners | $13.75 | $14.50 |
| Railway and drawing tenders | 5.60 | 7.00 |
| Roving machine tenders | 8.00 | 9.75 |
| Spooling | 7.00 | 7.00 |
| Warping | 7.50 | 9.00 |
| Drawing in | 6.75 | 7.00 |
| Weaving, plain | 7.50 | 9.75 |
| Weaving, fancy | 8 à 9 | 11.00 |

### WOONSOCKET, R. I.

M. Charles Hamelin est décédé samedi soir à sa demeure, rue River. Il était âgé de 71 ans. Il laisse dans le deuil son épouse née Philomène Mayrand.

— Nous apprenons la mort arrivée à St-Hyacinthe, P. Q., de M. C. Cloutier, grand'père de M. F. Girard, de la pharmacie Maranda. Le défunt était âgé de 64 ans. Mme H. Girard, ci-devant de cette ville, et Mme Joseph Turcotte, toutes deux de Concord, N. H., sont parties samedi pour St-Hyacinthe, où elles ont assisté aux funérailles de leur père.

— La Révde Sœur St-Edmond, de la communauté St-Joseph, qui est décédée à Chicago la semaine dernière, était la fille de M. Alexis Beaufort, de cette ville.

— Vespasian Otis Mason, propriétaire-gérant du Woonsocket Hotel depuis 49 ans, est décédé samedi après-midi à 4 heures 15, dans ses appartements, après une maladie qui n'a duré qu'une semaine. La mort a résulté d'une hémorrhagie du cerveau qui a causé une méningite. C'était le plus connu et le plus populaire des hôteliers de la ville et de tout le nord du Rhode-Island. Il était né dans un hôtel, a passé sa vie dans un hôtel, est mort dans un hôtel et ses funérailles, qui ont eu lieu mardi, se sont faits dans un hôtel.

— M. Jules Pepin, un vénérable vieillard, est décédé, à la résidence de son fils, M. Philippe Pépin, de Franklin, Mass. Il est mort de vieillesse, à l'âge de 83 ans et 10 mois, après deux semaines de maladie.

Le défunt était né à St-Pie, de Bagot, P. Q. En 1868, il venait se fixer avec sa famille à Baltic, Conn., et demeura successivement à East Line et Staffordville. Après 31 ans de séjour dans l'Etat voisin, il se rendit à Central Falls et il ne demeurait à Franklin que depuis deux mois.

Lui survivent, son épouse, Tharsile Hébert, âgée de 78 ans, six fils, deux filles et son beau-frère.

### W WORCESTER, MASS.

Un cortège imposant accompagnait dimanche, les restes mortels de feu Joseph Adrien Girardin, décédé vendredi dernier à l'âge de 24 ans. C'était le plus beau témoignage d'estime que pouvaient lui rendre ses parents et amis, après son départ de cette terre de chagrins.

M. le curé Brouillet a fait la levée du corps à 9 heures 20 et a chanté le service.

### SPENCER, MASS.

Le corps de David Doucette est arrivé ici à 9 heures 30 lundi matin et a été inhumé ce matin à 9 heures 30.

Doucette a, dans un moment de folie temporaire et subite, blessé son compagnon de chambre, et son ex-ami, Elie Gaudette, et s'est tué.

Aux dernières nouvelles, Gaudette n'était pas mort, mais les médecins désespèrent de le sauver.

### MARLBORO, N.-H.

Marlboro, N.-H., 12—Les chœurs de chant de l'église du Sacré-Cœur, sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques.

—M. Joseph Fréchette, qui a été frappé par un tramway électrique, il y a deux semaines, est maintenant rétabli des blessures qu'il avait reçues à la tête; il était sous les soins du Dr Hildreth.

—M. Thomas Léonard, qui était employé chez son frère qui tient un hôtel ici, est parti pour une vacance de quelques mois. C'est M. George Beauregard qui le remplace durant son absence.

—Samedi dernier, durant la soirée les chars électriques n'ont pu circuler à cause de la pluie qui avait inondé le chemin.

—L'église du Sacré-Cœur a reçu deux beaux cadeaux de deux paroissiens. Ce sont deux belles statues de la Ste-Vierge et de St-Joseph. Les statues ont été bénies dimanche dernier, après la grand'messe.

—Jeudi dernier est décédée Mme Charles Bouvier; la défunte était malade depuis un an. Ses funérailles ont eu lieu samedi matin à l'église du Sacré-Cœur au milieu d'un grand nombre de parents et amis; elle laisse pour la pleurer un époux et six garçons.

—Un triste accident est arrivé samedi matin à la manufacture de laine. M. Thomas Campbell s'est cassé un bras dans une machine servant à faire sécher l'étoffe. Il est sous les soins du docteur Haldeigne.

### FITCHBURG, MASS

Les tailleurs de granit de Fitchburg ont demandé une augmentation de salaire de 20c. par jour. Les propriétaires des carrières, qui ne sont pas encore guéris de l'augmentation qu'ils ont donnée l'an dernier ont trouvé que le bat était blessant et ont refusé. On s'attend à une grève d'un jour à l'autre. Les propriétaires font construire des hangars pour abriter les nouveaux arrivés qui prendront la place des unionistes. On suppose qu'il y aura du grabuge si les unionistes sont remplacés.

Les unionistes resteront à l'ouvrage tant que l'ordre ne viendra pas de la fédération du travail de cesser l'ouvrage.

### LAWRENCE, MASS

L'Union Fraternelle des charpentiers et menuisiers a été organisée mercredi soir de la semaine dernière. Une trentaine de membres sont au nombre des fondateurs. Les officiers suivants ont été élus: Prés., Clis. Morissette; vice prés., Th. Bilodeau; secrétaire, F. Provençal; sec.-cor., N. Nolet; trés. U. Lafond; conducteur, U. Cartier.

La charte de l'Union sera ouverte jusqu'au 1er avril.

—Mme Anna Lacourse, épouse de David Lacourse, est décédée à l'âge de 34 ans. La défunte habitait à Lawrence depuis 8 ans. Un époux et cinq enfants lui survivent.

### CHICOPEE, MASS.

Chicopee, 13—M. A. Nantais passe quelques jours à Boston, en visite d'affaires.

—M. Adolphe Favreau, du Broadway, est décédé le 9 du courant, après une semaine de pneumonie. Depuis trente ans il était employé en qualité de mouleur par la Belchar & Taylor Co., de Chicopee Dalls, et il appartient à plusieurs sociétés locales. Il laisse un fils M. Georges Favreau, de Newark, N.-J., un frère, M. Jean Favreau, et une sœur, Mme Simon Lacroix. Les funérailles ont eu lieu jeuhi matin à l'église Saint Joachim.

### INDIAN ORCHARD, MASS.

—M. Thomas Vallière, de la rue Worcester, est malade.

—Moïse Duquette est de retour d'une visite à Rouses Point, N. Y.

—M. Eusèbe Lamothe, de la rue Worcester, est tombé sérieusement malade le 9 du courant, de crampes d'estomac. Le Dr W. Labelle a été appelé.

—Des voleurs ont visité la demeure de M. Maurice Vaillant, rue Johnson, ces jours derniers, mais ils ont été chassés par la présence inattendue d'un membre de la famille.

—Les dames de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague se préparent toujours au grand bazar paroissial.


## LAURIE ENGINE CO.

Un Nouveau Moyen
— DE —
CONDENSER LA VAPEUR

Catalogue descriptif qui vient d'être publié.
Si cela vous intéresse, écrivez-nous.


—MM. Guillaume Lasonde et Joseph Labelle ont acheté la boulangerie de M. Henri Lasonde, de la rue Oak, et ils en prendront possession le 1er avril. M. Henri Lasonde se propose de déménager avec sa famille au Canada.

—On parle de la dissolution de la fanfare dite "Indian Orchard Cadet Band", bien que M. Albert Primeau ait été engagé de nouveau pour un an comme directeur. La question sera discutée et réglée à la prochaine assemblée.

—M. Victor Duplessis a quitté le service de la Indian Orchard Co., pour accepter une meilleure position au marché de M. Vincent, à Springfield.

### HARTFORD

Hartford, 13.—Le Cercle Français a donné une soirée, mardi, à la résidence de Mme Lucius McAdam, avenue Prospect, 562. Le Dr E.-B. Hooker a débité un monologue et une pièce originale, de la composition de M. McAdam, intitulée: "L'appartement Meublée". Ce fut charmante soirée.

—L'orgue que nos compatriotes attendaient avec impatience est arrivé et placé dans notre église Ste-Anne, rue Park. Dimanche dernier, il y eut grand concert d'inauguration. Plusieurs organistes de renom ont fait valoir le nouvel instrument, à la satisfaction de la nombreuse assistance qui remplissait l'église. Un orchestre nombreux et le chœur de chant de l'église ont été entendus et fort appréciés. Cet orgue est de 14 jeux complets, composés de 747 tuyaux parlants; il a 18 registres, deux claviers et un jeu de pédales au complet.

### HOLYOKE, MASS.

Holyoke, 13.—M. Joseph Bellemare, vient d'accepter l'agence de la colonisation au lac Saint-Jean et est allé au Canada pour quelques jours. Il sera de retour dans les premiers jours de la semaine prochaine.

—Mme Léon Laporte est dangereusement malade.

—Les funérailles de Mme Raoul Fillion, décédée à l'âge de 26 ans, à son domicile de la rue Center, 96, ont eu lieu samedi matin, à l'église du Perpétuel-Secours. Elle laisse un mari et un enfant de trois mois.

—Georges Chevalier, fils de M. Edouard Chevalier, de la rue Maple, 25, vient de décéder à l'âge de 12 ans. Il demeurait chez une tante au Canada et étant indisposé, il y a quelque temps, il était retourné dans sa famille. Ses funérailles ont eu lieu lundi à l'église du Perpétuel-Secours.

—On s'attend à des difficultés entre la manufacture de soie Skinner et les ouvriers en constructions, ceux-ci voulant forcer la manufacture à reconnaître leur union et à régler la question des chauffeurs, qui est toujours en suspens. On sait que la manufacture Skinner se propose de bâtir une annexe au printemps. C'est là que l'union ouvrière l'attend.

—M. Milton Rousseau, hôtelier, et M. George E. Champagne, marchand de modes, tous deux de Pierreville, P. Q., sont en promenade dans la Nouvelle-Angleterre. Ils ont visité New-York, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Suncook, Pennecook, N.-H. Springfield, et ils sont enfin rendu dans notre ville de Holyoke et sont les hôtes de M. Joseph Rouillard et de M. Auguste Roberge, leur neveu et beau-frère, et sont très enchantés de leur voyage, rapportant avec eux des milliers de souvenirs précieux.

### SPRINGFIELD, MASS

Sprinfield, 13. — Mlle Bernadette Grandchamp, de Sorel, Canada, est en visite chez son frère, M. Philias Grandchamp, 557 rue Summer. M. A. Cabana, de la même ville, est aussi en promenade.

—M. Alfred Renaud, du Homestead, est malade de la grippe, à sa résidence de Ludlow.

—M. J. A. Beaudoin, de l'avenue Fairfield, 80, est décédé lundi, à l'âge de 76 ans, et a été inhumé, mercredi.

—Vendredi passé, un homme masqué est entré chez M. Joseph Bien, rue Main, 1000, et l'a assaillie brutalement. Après une lutte désespérée, Mme Bien a perdu connaissance, et ce n'est qu'une heure après qu'elle a repris ses sens et qu'elle a pu informer la police. Mme Bien n'a pu reconnaître son agresseur.

—Marie Rose, enfant de M. Napoléon Lafrenière, de la rue Water, 251, est née le 27 février, a été baptisée cinq heures après sa naissance et est décédée presqu'aussitôt après avoir reçu le baptême. M. le curé Gagnier a été le parrain et Mme Denis Lafrenière, grand'mère de l'enfant, la marraine. La mère, née Marie-Louise-Anna Laflamme, n'a survécu à son enfant qu'un jour et une heure, et ses funérailles ont eu lieu lundi matin, à l'église St-Joseph. M. le curé Gagnier a chanté le service et fait l'éloge de la défunte qui avait été Dame de Ste-Anne de la paroisse de N.-D. du Perpétuel Secours, de Holyoke. Les porteurs étaient MM. Henri Laflamme, [illegible] Lafrenière, son cousin, et MM. Dewer et Dowdo, Mme Napoléon Lafrenière est née à St-Hyacinthe, P. Q., il y a 28 ans. Elle était mariée depuis huit ans, avait demeuré 13 ans à Holyoke et 13 mois à Sprinfield. Elle laisse un mari éploré et trois des six enfants auxquels elle a donné le jour. M. et Mme J. B. Laflamme, père et mère de la défunte, sont arrivés de Montréal, il y a quelques jours, pour prendre soin de leur fille qui était déjà malade, et demeurer avec elle. Mme Lafrenière était une excellente mère de famille et une bonne chrétienne. Sa mort est une sérieuse épreuve pour toute la famille.

## CESSEZ DE PAYER LOYER

C'est réellement le temps propice pour penser à se mettre chez soi pour le 1er mai prochain. Terrains payables $5.00 comptant et $2.40 par mois durant 8 ans seulement. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 1 à 5 p. m.

74-2

### Au Parlement Allemand

Berlin, 13. — La commission du budget du reichstag continue sa politique d'économie à outrance. Elle a refusé un crédit de $1,500,000 demandé par l'amirauté pour l'achat d'un terrain sur lequel doivent être érigés les nouveaux bâtiments du ministère de la marine. Les suppressions de la commission, sur le budget de la marine seulement, s'élèvent déjà à $3,188,750.


## CARTES D'AFFAIRE

OPTICIEN

CARRIERE
DIPLOMÉ DU
Collège d'Optique de Philadelphie, Instructeur d'Optique au Collège de Pharmacie de Montréal. Appointement spécial par Téléphone Bell Est 2357.
1540 Rue Ste-Catherine.
Nouvelle adresse, après le 1er Mai 1903: 1741 Rue Ste-Catherine, Montréal, entre les rues St-Denis et Sanguinet. 13-1a

ELECTRICIENS

E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 148-1a

MARCHANDS DE BOIS

O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépot C. P. R.
PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire. 41-1

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop
Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL. 110-1a

HOTEL JACQUES-CARTIER
Le plus Central et le plus Populaire.—Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux. Taux, de $1.00 à $2.00 par jour.
Place Jacques-Cartier, Montréal.

RESTAURANTS

Restaurant Alcide
C'est le lieu de plaisance,
Des jeunes et des vieux
Et tous y font bombance,
Vivant on ne peut mieux
Très chic et très attirant,
L'Alcide Restaurant.
Coin St-Dominique et Lagauchetière.
2

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au
"CAFÉ DE LA PRESSE"
63 RUE SAINT-JACQUES.
C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.
J. L. PHILLIPS, prop.
(2) Ex-gérant du Club Canadien.

Crown Café
LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.
1992 rue Sainte-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)
ABRAHAM DUPERE
Téléphone Bell, Main 595. 184-1a

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
71 ET 73 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchel
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

BELL TEL. [illegible] B.P. BOITE 2455.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE-DAME.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L.P. Loranger, L.L.D., F. St. Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.B.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell, Main 815
P. EV. LEBLANC, C.R. M.P.P. EDMOND BROSSARD, LL.M. } MONTREAL

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCATS ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga,
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632 / Résidence, Est 1593
28i-1

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
.... AVOCATS ....
C. S. CAMPBELL, C.R. F. E. MEREDITH, C.R. K. R. MACPHERSON H. J. HAGUE
A. R. HOLDEN
Bureau: — Rue St-Jacques — Batisse de la Banque des Marchands. 267-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 10. Tél. Bell 1595
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
78 RUE ST-JACQUES, 116 RUE VISITATION, MONTRÉAL.
53-1aa

J. U. MEUNIER,
NOTAIRE,
74 RUE ST-JACQUES

Argent à prêter sur hypothèques à 5 et ½ pour cent à la ville et à la campagne. 257-1a

CALIXTE COYETTE, N.P.,
ST-VINCENT DE PAUL, QUE.
Bureau à Montréal, les Mardis et Vendredis, No 16 RUE ST-JACQUES,
Chambre 30. Tél. Bell, Main 4329.
Argent à prêter sur hypothèques, à 5 et ½ pour cent, à la ville et à la campagne. 227-1aa

J. A. H. ST-DENIS — OSCAR HEBERT
St-Denis & Hébert
Notaires
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèque

ARCHITECTES

TEL. BELL 2257
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No. 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

G. A. MONETTE, ....ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL,
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 435.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - - Montréal.
Tél. Bell Main 2638. Marchands 643
118-6a

VITAL RABY J. O. MOTARD
RABY & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires d'Agents Généraux
71a Rue St-Jacques, - Montréa
Tel. Bell Main 1254. March. 1872

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION — CANADA ET ETRANGER.
BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS.
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL
BREVETS MARQUES DE FABRIQUE & DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building MONTREAL
80-1a

SALONS DE BILLARD

SALONS DE BILLARD ET POOL
ET
Magasin de Cigares
F.-X. SAUVIAT,
153 RUE NOTRE-DAME
Edifice Balmoral.
150-11-m

GRATIS
Vraie Bague en or, beau dessin de fantaisie, ornée de deux grands rubis flamands, étincelants, riches et rouges, et de deux belles perles blanches comme de la neige, pour une vente seulement de 10 boîtes de Poudre Dent de Lait à 15 cts chacune. Ecrivez aujourd'hui pour la Poudre; nous avons confiance en vous; vous la recevrez franc de port.—DENT DE LAIT TOOTH POWDER CO., Boîte Postale 3 —218 St-Laurent, Montréal.

N. LEVEILLE
MARCHAND TAILLEUR
DERNIERES NOUVEAUTES
Etoffes dans les derniers goûts
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

LES PILULES DE DOAN
GUERISSENT
Toutes les formes de Maladies des Reins depuis le Mal de Dos jusqu'à la Maladie de Bright
Si vous avez mal au dos, au côté, l'urine rare ou très colorée, ou quelque dérangement de reins, prenez
Les Pilules de Doan pour les Reins
Elles ont guéri M. T. LOEN, village Bathurst, N. B., elles vous guériront.
Il dit:—J'avais de graves douleurs dans le bas du dos, justement au dessus des reins. Un ami m'ayant parlé des Pilules de Doan pour les Reins j'en achetai deux boîtes et avant de les avoir toutes prises, j'étais débarrassé de toutes douleurs. Il n'y a rien comme elles.
LES PILULES DE DOAN Pour les Reins

R·I·P·A·N·S
Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une fiole RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cents est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 46-1f

# Scroggie's

Canadiana

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE !

## Notre Intérêt dans le Commerce du Magasin

A en juger par les annonces des journaux tous les magasins sont splendides. Notre intérêt dans le commerce du magasin c'est de nous procurer des marchandises de qualité supérieure à celles qui sont ordinairement vendues à des prix populaires, et de dire le vrai à leur sujet sans prétention ni exagération.

### CRAVATES de DAMES
**Pour le Printemps**

Toutes les dernières nouveautés en cravates de soie et en collets droits en piqué et mousseline, tours de cou en soie et en chiffon, collets de dentelle, collets de mousseline et cravates de soie et en collets droits, en soie, collets droits centres de mode de Paris, Londres, Berlin et New-York.

**Deux Lignes Spéciales pour Aujourd'hui !**

Collets droits en Moiré en six genres différents, travaillés de piqûres de fantaisie, brodés ou finis avec la nouvelle dentelle mexicaine pour Dames - - - - - 35c

Longues cravates en soie taffetas, bande du collet piquée et ourlée et trois tresses de piqûres aux bouts; couleurs blanc, rose, bleu-ciel, mauve, réseda, vert, cardinal, noir, pour Dames - - - - - - - - - - - - 55c

### NOUVEAUX GANTS
**de Chevreau pour le Printemps**

**Reçus cette Semaine**

Le gant anglais Piccadilly, de promenade, à 2 fermoirs-dômes, en peau de chien, de couleur tan seulement, dessus en broderie, Point de Paris de même couleur que les gants ou blancs pour Dames. Points 5 1-2 à 7. $1.00.

Beaux gants en chevreau mou, 2 fermoirs dômes, dessus brodés en soie de même couleur que les gants et blancs, couleurs: tan mode, gris blanc, pour enfants. Points: 4 3-4 à 6 1-2 - - - 69c

### MOUSSELINES A ROBES ! !

Belle collection de Dimity irlandais. Rayares Zéphyr, mousselines à robes avec bandes en satin, guingams écossais, dimity indien uni, de toutes couleurs. Spécial à la verge - - - 25c

Une grande variété de nouvelles galatées pour habits et blouses de garçonnets, à rayures étroites et larges, de toutes les couleurs, garanties vives. Spécial, la verge - - - - - - 12 1-2c

### COLLERETTES GOLF
**A Grandes Réductions ! !**

Collerettes Golf, faites en beau drap gris Oxford, sans envers, dans un joli style nouveau garnies à demi de bandelettes en drap Box et d'un grand collet roulé, pour Dames. Elles se vendaient bien aux prix originaux, $6.00 et $8.75. Aujourd'hui - - - - - - - - - - $4.98

### Nouveaux Imperméables de Printemps

Imperméables trois-quarts, en cravenette d'excellente qualité, faits dans le style le plus nouveau, avec grandes manches, manchettes retournées, devant ample et poches de côté, dans les couleurs faon, olive, gris acier et Oxford, pour Dames. On les considèrerait comme bonne valeur à $7.50. Aujourd'hui spécial - - - - - - - - - - $5.75

### ELEGANTS PEIGNOIRS D'INDIENNE

Peignoirs en indienne de très belle qualité dans les couleurs de bleu-marin et blanc, rose et blanc, faits avec bel effet nouveau de yoke, garnis de corde, de galon de fantaisie et de jabots, pour Dames. Une grande valeur à - - - - - - - - - $1.35

### VALEUR SPECIALE
— EN —
### Blouses de Soie
**POUR DAMES**

Blouses en soie taffetas, faites dans un style nouveau, des plus attrayants et des plus chic, avec tresses de piqûres d'épingles, plis box et bandelettes de même étoffe, joliment finies avec petits boutons blancs recouverts en soie et collets avec pendants. Magnifiques pour - - - 6.75

## ETOFFES A ROBES

Nous signalons particulièrement à votre attention notre grande collection de belles Delaines françaises unies et à rayures de satin pure laine.

Ces marchandises sont correctes pour la saison prochaine. Notre assortiment est très considérable, et comprend presque tous les styles et riches mélanges de deux ou trois tons. Les prix varient de 35c à 75.

Serge croisée Campbell, pure laine, pour robes, fini perle, dans les couleurs de bleu-marin, noir, rouge, vieux rose, vert, brun, faon et crême, 44 pouces de largeur. Spécial, la verge - - - - - - - - - - 40c

Drap Canevas Etamine pure laine, nuances parfaites, telles que reseda, biscuit, perle et gris foncé, nouveau bleu, brun, noir, crême et bleu-marin. Cette étoffe est faite sur sateens en soies de couleur, faisant un effet très frappant et haute qualité, 46 pouces de largeur. Spécial, la verge - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 75c

## Exposition d'Œuvres d'Art

VISITEZ L'EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART

**Concerts d'Instruments le matin et l'après-midi**

**Encadrement d'images, une spécialité.**

### Vêtements de Garçonnets

Habillements de deux morceaux en tweed à effet de rayures grises, entièrement et bien doublés, pour garçonnets - - - $2.25

Habillements en deux morceaux, en tweed mélangé brun, pure laine, gilet garni de beaux plis, culottes complètement doublées pour garçonnets - - - - $4.00

Habillements en deux morceaux en serge bleu-marin style Norfolk, gilet avec yoke en avant et dans le dos, garnis d'une bonne doublure, pour garçonnets - - - - - - - - - - $5.00

Reefers en serge bleu-marin, faits à parement double, finis avec boutons de cuivre, doublés en bon farmer's satin, pour garçonnets - - - - - - - - $2.35

SPECIAL. — 100 petits tordeurs américains, rouleaux en caoutchouc solide, petits vêtements. Prix régulier, 65 cents. Pour écouler à - - - - - - - 40c

COMMANDES PAR LA POSTE OU TÉLÉPHONE PROMPTEMENT EXÉCUTÉES

Scroggie's Rues Ste-Catherine et Université.


# A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

## La Chambre discute le projet de loi Lacombe relatif à l'insaisissabilité des salaires

Québec, 13. (Spécial).— M. ALLARD présente un bill à l'effet de détacher, du comté de Drummond, le territoire compris dans la paroisse de Saint-Joachim-de-Courval, pour l'annexer au comté d'Yamaska pour toutes fins.

LA LOI DE L'INSAISISSABILITE

La discussion s'engage ensuite sur le bill de M. LACOMBE, à l'effet d'amender l'article 599 du Code de Procédure Civile de façon à rendre insaisissable tout le salaire au-dessous de dix piastres, sauf pour loyer de maison.

M. LACOMBE est d'opinion que son projet de loi est destiné à rendre service à la classe commerciale et à la classe ouvrière.

L'hon. M. PELLETIER suggère de référer ce projet de loi au comité de législation.

M. LACOMBE insiste pour que cette mesure soit discutée en seconde lecture.— Il veut surtout, par son bill, protéger l'ouvrier contre certains hommes qui le prennent à la gorge, en saisissant son salaire et en le laissant pratiquement sans moyens de vivre.

L'hon. M. DUFFY, convient qu'il y a des abus et que des frais inutiles sont faits à l'ouvrier.

Il approuve en principe le bill de M. Lacombe. Cependant il croit que l'application de cette loi devrait être limitée aux choses absolument nécessaires à la vie.

L'hon. M. FLYNN dit qu'il désire bien la protection du pauvre. Il craint, cependant, que d'autres que les pauvres honnêtes profitent de l'application de cette loi.

L'hon. M. PELLETIER, dit que si le salaire de l'ouvrier est exempt de saisie jusqu'à concurrence de $500, le revenu du cultivateur devrait être protégé dans la même mesure.

M. BISSONNETTE, de Montcalm, met le colon sur le même pied que le cultivateur et l'ouvrier.

Ces expressions d'opinions, de la part de MM. PELLETIER et BISSONNETTE, sont, vivement applaudies.

MM. TASCHEREAU, PREVOST, ROY, de Montmagny, prennent part à la discussion et le bill est voté en seconde lecture, sur division.

M. TASCHEREAU propose ensuite que ce bill soit référé au comité de législation, et cette proposition est adoptée par un vote de 22 contre 14.

LES DEPENSES DU CONSEIL LEGISLATIF

En réponse à M. Dupuis, l'hon. M. Duffy dit que les dépenses du Conseil législatif, du 1er juillet 1892 au 30juin 1899, ont été de $183,092.37 et, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1902, $162,588.25.

Sur proposition du Premier Ministre il est décidé que le comité des bills privés siégera les lundis mardi et mercredi soirs.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. CARDIN demande la production des arrêtés du Conseil et autres documents se rapportant à la nomination de M. Vallée, géolier à la prison de Montréal.

L'hon. M. FLYNN, arrêtés du Conseil et documents au sujet de la loi constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

L'hon. M. LEBLANC, M. Tellier, M. St-Pierre, M. Bissonnette, de Soulanges, et M. Giard demandent la production de nombreux états détaillés concernant divers items des Comptes publics. Ces demandes ont trait à presque tous les services publics.

Deux bills ont subi l'épreuve du comité général:

Loi constituant en corporation la compagnie "The Montreal Steel Works Limited;

Loi définissant plus clairement les pouvoirs des exécuteurs des testament et codicile de feu l'honorable Alexandre Cross.

BILLS ADOPTES EN SECONDE LECTURE

Plusieurs bills sont adoptés en seconde lecture, entre autres:

Loi érigeant civilement la paroisse de l'Annonciation, et pour autres fins;

Loi constituant en corporation la municipalité de la paroisse de la Côte St-Paul;

Loi amendant la charte de la cité de St-Hyacinthe;

Loi constituant en corporation "The Union Stock Yards Company, Limited";

Loi amendant la charte de la Compagnie du chemin de fer Chateauguay et Nord;

Loi amendant et refondant la loi constituant en corporation la ville de la Rivière-du-Loup.

LE COMTE DE PORTNEUF

L'hon. M. Pelletier demande de nouveau au Premier Ministre, s'il a été informé de la vacance qui vient de se produire dans l'assemblée législative par la nomination de M. Jules Tessier, député de Portneuf, au sénat, et quand sera émis le bref pour l'élection.

L'hon. M. Parent dit qu'il n'a pas été informé officiellement de cette vacance, mais que, dès qu'il s'agira de l'émission du bref électoral, il en informera l'opposition.

La Chambre s'ajourne ensuite à lundi.

Sarrasin fils, dit Geo. Russell, est en effet à Manille où il a encore deux ans de service militaire à faire aux Etats-Unis avant de revenir à Hull.

—Un nommé "Pit" Imbeau a été arrêté ce matin sous l'accusation de vol d'une montre. Il comparaîtra demain devant le recorder.

—Il n'en tient maintenant qu'aun député du comté d'Ottawa à Québec pour faire obtenir à la cité de Hull, l'école normale à laquelle elle a droit en vertu du statut de 1901. Le bureau des écoles a adopté des résolutions à cet effet, dès mars 1901, et aucune démarche pratique n'a été faite depuis. Les commissaires attendent que le gouvernement prenne une décision avant de construire l'école St-Antoine. Les deux écoles pourraient peut-être n'en faire qu'une.

—Le conseil de comté du comté de Wright a nommé, hier, une délégation composée du préfet M. T. A. Stevenson, le secrétaire-trésorier Henry Desjardins, les maires Jno. Laurin, West-Templeton, R. H. Conroy, South-Hull, pour aller interviewer, mercredi, le gouvernement de Québec, au sujet de la division du comté.

—Le Dr Ouimet a soigné deux blessés hier: Un jeune homme—Durocher—rue Philemon, qui a eu un doigt coupé chez Eddy. Un homme âgé, M. Déchêne, coin des rues Philemon et Church, qui s'est écrasé un orteil par une machine, chez Eddy.

—M. l'échevin Dupuis poursuit l'Electrique de Hull par M. L.-N. Champagne, pour blessures infligées à son cheval. M. Wm. Villeneuve poursuit aussi l'Electrique, par M. H. A. Goyette, pour les blessures qu'il a reçues en même temps.

# L'ECOLE TECHNIQUE

## On espère qu'elle sera prête pour l'hiver prochain

Le projet de construire une école technique fait beaucoup de progrès; il semble être bien vu et les promoteurs sont à l'ouvrage. Une délégation des manufacturiers est allée dernièrement visiter les écoles des principales villes des Etats-Unis et soumettra son rapport, au commencement de la semaine prochaine au comité exécutif de l'Association des manufacturiers.

Ce rapport, dit-on, recommandera l'établissement d'une école peu différente de celles des Etats-Unis. Il a été rigoureusement tenu compte des besoins de l'industrie de la ville et de la province, et des plans préparés en conséquence seront recommandés à l'association.

Le coût de la construction ne saurait être un obstacle. Un ami intéressé de l'éducation est prêt à fournir un site pour la bâtisse principale de l'école.

On espère que l'école sera prête pour l'hiver prochain.

### ACCAPARE PAR LE GREAT NORTHERN

M. J. G. Scott, gérant général du Great Northern Railway, vient d'émettre une circulaire annonçant que cette dernière compagnie avait fait l'achat du chemin de fer de colonisation Montfort et Gatineau et que toutes communications concernant le trafic, le service de chars, ou autre chose de même nature, devaient être adressées aux officiers respectifs de chaque département du Great Northern Railway of Canada.

# SOUS UNE GRAVE ACCUSATION

## Un nommé Connors est arrêté pour avoir tiré un coup de révolver sur la propriétaire d'une maison de la rue Sainte-Elisabeth

Un individu du nom de Charles Connors, a été arrêté hier midi, par les détectives Trudel, Deniers, Gervais et Sloan, sous la grave accusation de tentative de meurtre. Dans la soirée d'avant-hier soir, le prisonnier Connors se rendit au No 24 1-2 rue Ste-Elizabeth, à la résidence de Mme Ida Stevenson. Une jeune fille de la maison ouvrit la porte et laissa entrer Connors qui avait demandé à voir sa femme, qui disait-il, était dans la maison.

Connors était plus ou moins sous l'influence de la boisson, et ayant fait venir Mme Stevenson, il eût une vive altercation avec elle parce que celle-ci avait dit à sa femme de chercher une pension ailleurs.

Finalement il frappa Mme Stevenson à la figure, puis déchargea sur elle un revolver de calibre 32.

La balle heureusement n'a pas atteint Mme Stevenson, et est allée se loger dans le mur. Hier matin Mme Stevenson a pris un mandat d'arrestation contre le nommé Charles Connors, qui a été arrêté à son domicile No 464 rue Dorchester. Il comparaîtra ce matin en Cour de Police.

# LES OUVRIERS EN CONSTRUCTION

## Se préparent a demander une augmentation de salaire, qui sera probablement accordée par les patrons

Il est reconnu qu'un grand nombre d'ouvriers en construction demandent que leurs salaires soient augmentés au premier de mai prochain. A une assemblée des charpentiers-menuisiers, tenue jeudi après-midi, il a été reconnu que les gages n'étaient pas suffisamment élevés et qu'une demande devait être faite incessamment. Une nouvelle échelle de gages est en préparation et les ouvriers sont assurés d'avance qu'elle sera acceptée par leurs patrons. Il n'y aura rien d'exagéré dans ces demandes, ont-ils dit, et tout se fera paisiblement pour le mieux.

Les travaux de construction pour le printemps sont énormes et la perspective est excellente pour les ouvriers.

Un hobereau très fier de sa généalogie a une discussion avec le maire ultra-radical de sa petite ville.

—Apprenez, monsieur, dit-il, que mes ancêtres étaient aux croisades.

L'autre, avec un aplomb superbe:

—C'est possible... Les miens, "pendant ce temps-là," se battaient pour la république !


## LES DOULEURS NEVRALGIQUES

Sont un cri des nerfs demandant du meilleur sang

**Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang riche, rouge et chassent ces douleurs du système— Lisez la preuve**

Une haute autorité médicale a défini la névralgie "un cri des nerfs demandant du meilleur sang", et pour circuler efficacement dans le système, le sang doit être riche, rouge et pur. Pour cette fin, il n'y a aucun autre remède qui soit aussi prompt et aussi sûr dans ses résultats que le sont les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules font un sang nouveau, riche, rouge avec chaque dose et confèrent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur à la personne qui les prend. M. John McDermott, Bond Head Ont., présente une forte preuve des résultats certains obtenus de l'usage des Pilules Roses du Dr Williams dans les cas de cette nature. Il dit: "Il y a quelques années, alors que je travaillais à Buffalo, en qualité de charpentier, je me mouillai. Je ne crus pas qu'il valût la peine de changer de vêtements sur-le-champ, mais bientôt je commençai à souffrir de cette négligence. Je m'éveillai le lendemain matin avec des crampes et des douleurs par tout le corps. Je fus incapable d'aller travailler; le médecin fut appelé et me donna des remèdes. J'en pris fidèlement pendant quelque temps, mais cela ne me fit aucun bien. De fait, j'empirais à vue d'œil et j'étais devenus si maigre que je ne pesais plus que 138 livres. Comme j'étais incapable de travailler, je retournai chez moi, à Bond Head. Ici je me suis mis sous les soins d'un médecin local, qui disait que le mal était la névralgie, qui avait complètement envahi tout mon système. La malchance semblait me poursuivre, car le traitement du médecin ne me fit aucun bien et je crois que, finalement, mes voisins crurent que je ne reviendrais pas à la santé. J'avais souvent lu quelque chose et entendu parler des Pilules Roses du Dr Williams, et je résolus de les essayer. Avant d'en avoir pris trois boîtes, je m'aperçus que ces pilules me faisaient du bien. Depuis ce temps, je pris constamment du mieux, et après en avoir pris dix ou douze boîtes j'avais complètement recouvré mon ancienne force, et je puis, depuis, travailler de mon métier, celui de charpentier, sans éprouver de malaise. Je n'ai plus ni maux ni douleurs, et je pèse maintenant 156 livres. Je crois que les Pilules Roses du Docteur Williams sont un remède inappréciable, et j'en ferai toujours les plus grands éloges."

Quand les nerfs sont détendus, quand le sang est pauvre et aqueux, ou quand le système est délabré, les Pilules Roses du RDr Williams sont le remède qu'il faut prendre. Elles guérissent toutes les maladies dues à ces causes, et rendent les hommes et femmes faibles et découragés, gais, actifs et forts. Méfiez-vous des imitations en voyant à ce que le nom au long, "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People", soit sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la poste à 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50 en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.


# LE FESTIVAL MUSICAL

## Le comité d'organisation a payé à l'hopital Notre-Dame la somme de $1,010.57, représentant la part de cette institution

L'hôpital Notre-Dame a reçu du comité d'organisation du Festival la somme de $1,010.57, représentant le bénéfice net de l'hôpital, déduction faite de la commission payée aux artistes-directeurs sur qui retombait la plus grosse partie des dépenses. Cette fête de charité, à laquelle les dames organisatrices n'ont jamais songé à donner une portée religieuse ou nationale, n'avait pour but que de venir en aide à une institution pauvre, elle a donc pleinement réussi et nous devons féliciter de ce succès tous ceux qui ont pris part à son organisation.

Madame Thibaudeau, la présidente, nous a prié d'adresser ses plus vifs remerciements, au nom de l'Association des Dames Patronesses et au nom de l'hôpital Notre-Dame à tous ceux qui ont pris part à cette fête, aux dames du Comité d'organisation, tant anglaises que canadiennes-françaises, qui avaient la direction des différents groupes et s'étaient chargées de la vente des billets et des programmes, ainsi qu'aux dames et jeunes filles qui se sont dévouées à jouer du piano pendant les répétitions; aux figurants et figurantes qui ont fait preuve de tant de bonne volonté et se sont si bien acquittés de leur tâche; aux journaux de la ville et à la Dominion Railway Advertising Co. qui n'ont pas ménagé la réclame; au Lieut.-Col. W.-D. Gordon et au Lieut.-Col. Mackay, qui ont autorisé les répétitions au Manège militaire et aux quartiers du 65e bataillon; à MM. Willis & Co, pour l'usage gratuit d'un piano et à MM. Brock & Co, A. Racine & Co, Gault Bros., Liddell et Lespérance, P. P. Martin, Brophy, Cains & Co., Greenshilds Sons & Co, pour marchandises, au principal de l'Institution du Baron de Hirsch, M. W.-H. Baker, à M. L.-E. Berthelot, assistant-secrétaire de l'Office Central de la Charité, pour services gratuits pendant les représentations; à M. Oscar Archambault, comptable, pour ses nombreux services pendant et après le Festival.

Le souvenir de ce Festival Musical restera dans la mémoire d'un grand nombre comme ayant été une jolie fête de Charité, produit de la bonne volonté et du dévouement d'un grand nombre.


**La diarrhée affaiblit le système**

et si elle n'est pas arrêtée, elle devient chronique. Aucun remède n'est comparable à la Nerviline, qui est préparée spécialement pour les affections de l'estomac et des intestins. Pour la guérison radicale des crampes, de la colique, des gaz dans l'estomac, de la diarrhée d'été, la Nerviline est supérieure à tous les autres remèdes, est une chose indispensable à la maison et ne coûte que 25c. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Essayez les Dr Hamilton's Mandrake Pills.

## LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 14 Mars 1903

### Jolie Exposition de Manteaux

Les nouveaux manteaux rivaliseront de valeurs avec les Modes du Printemps.

### Exposition de Modes
**Au Grand Magasin**

Le Cie S. Carsley, Ltée., ouvrira aujourd'hui son Exposition annuelle de Modes de Printemps.

Le public est cordialement invité à s'y rendre.

## Dans la Section des Hommes
### AU GRAND MAGASIN

Le Grand Magasin peut fournir autant d'attractions que les magasins qui veulent à l'exclusion de tous autres des articles pour messieurs, et même il peut faire mieux que lesdits magasins. Les marchandises proviennent toutes des mêmes sources; nous pouvons vous offrir le choix parmi des variétés aussi grandes — et souvent plus. Comme qualité et bons marchés, eh bien! s'ils pensent pouvoir égaler ceux que nous offrons, l'observation peut vous convaincre que tel n'est pas le cas. Aujourd'hui, c'est "la journée pour messieurs au Grand Magasin" — aurons-nous la faveur d'y signaler votre présence?

### Chapeaux pour Hommes

Chapeaux noir en feutre fourré, pour jeunes hommes, formes Derby ou Panama, trois styles différents, quelques-uns à bords non finis et épais. Ce sont des chapeaux à la mode du jour. Chaque chapeau au prix spécial de - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $2.05

Chapeaux de soie pour hommes: — Hauts chapeaux de peluche de soie, pour hommes et jeunes gens, forme cloche moyenne, les meilleurs à tous égards. Directement importés et offerts spécialement en vue de la fête de St-Patrice. Prix - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $4.35

### Cravates pour Hommes

Effets de toilette et aussi de modèle convenables pour être portés au travail. Une classe de "Four-in-hands," graduées ou de formes Oxford. Egales à de nombreuses cravates vendues au détail pour 30c et 40c. Seulement - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - .19

Toutes les cravates noires "Four-in-hand" en soie basket ou cordée, chacune - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - .19

### Un autre Evènement
**De Bon Marché en Parapluies de Dames**

Parapluies dont la valeur varie de $5.50 à $7.50, à vendre à - - - - $4.50

Monture, 23 pouces, manches en acier, couverture tout soie, avec bord à même, poignées en argent, plusieurs rdorées et d'autres sont en outre superbement ornées de nacre et de turquoise, effets unis et de fantaisie. Valeurs, $5.50 à $7.50. A vendre à - - $4.50

### Complets pour Hommes

Complets nouveaux de printemps, pour hommes et jeunes gens; ils sont en tweed écossais gris foncé et rayés, style sac, les fournitures de garniture et le travail égaux à ceux des vêtements faits sur commande. Prix - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $15.00

### Imperméables pour Hommes

Imperméables en drap, pour hommes et jeunes gens, style "Raglanette, convenables pour les les journées caimes ou journées de pluie, collet en velours, complètement doublés en drap italien, vêtement à la mode. Prix. $15.00

### Gants pour Hommes
**94c la paire**

Gants de printemps, en peau de chien, attaches dôme, brodés en soie sur le revers, des nuances les plus riantes. La paire - - .94

### Chemises de Couleur

Couleurs convenables pour vaquer aux affaires

Chemises en batiste de couleur, plastron raide, manchettes détachables, dessins souris, pour hommes, chacune - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - .84

Chemises de couleur, plastron raide, ouvertes derrière et devant, manchettes détachables, dessins rayés, pour hommes, chacune - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - .98

Chemises en percale de couleur, de la meilleure qualité, ouvertes derrière et devant, plastron raide, manchettes détachables, jolis dessins rayés, pour hommes. Chacune - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - $1.15

Commandes par la poste soigneusement exécutées.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL


### FLOT D'IMMIGRATION ANGLAIS E

Cinq cents immigrants anglais sont arrivés hier soir à Montréal en route pour l'Ouest Canadien. Ce n'est que le commencement d'un flot d'immigrants qui nous viendra d'Angleterre ce printemps. Ces étrangers paraissent enthousiasmés des beautés du pays. Ce sont en partie des hommes dans la force de l'âge. Plusieurs sont mariés et accompagnés de leur famille.

Jeudi soir, un convoi spécial de douze wagons quittait la gare Windsor avec 600 immigrants pour l'Ouest. Le parti se composait d'Anglais et d'Ecossais. On comptait parmi eux deux agriculteurs de Lancashire envoyés par leurs concitoyens de là-bas pour s'enquérir des avantages de notre pays.

Pitanchard s'arrête devant l'affiche du syndicat des marchands de vins où il est dit, d'après Duclaux, que l'alcool est un aliment.

—Sans m'en douter, observe-t-il d'un air satisfait, j'ai joliment bien déjeuné ce matin!


## LE RHUMATISME

La sciatique, les douleurs vives et lancinantes, les entorses, les faiblesses et toutes les souffrances et douleurs corporelles sont soulagées presque instantanément. Le mal de dos, le mal de tête, les douleurs à la face, les douleurs de poitrine et toutes les douleurs nerveuses et les faiblesses musculaires sont guéries

— PAR —

## L'Huile St-Jacobs

Après que tous les autres remèdes ont failli.

Prix, 1 1½ et 2-6.

AGIT COMME UN CHARME!

VAINC LA DOULEUR.

A la Maison ou en Voyage

AYEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN LE

## STANTON'S PAIN RELIEF

C'est un remède qui ne manque jamais son effet, pour usage interne et Externe. Prompt, efficace et sûr, dans son action contre les

Rhumatismes, Crampes, Coliques, Névralgie, Diarrhée, Mal de Dents, Entorses, Contusions, Engelures, etc.

Quand vous achetez un "SOULAGEDOULEUR," ne manquez pas de demander le "STANTON," et voyez à ce que l'on ne vous trompe pas.

En vente partout. 25c. la bouteille.

Pilules de Noix Longue de McGale, Pour l'usage des Familles.

En vente partout. 25c. la bouteille, ou expédié franco par la malle sur réception du prix.

Seuls propriétaires: THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada.

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE

ARCHITECTE de JARDINS.

Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cimetières, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste.

Bureau: 1 Cote Place d'Armes

Tel Bell Main 4138. 26-1-1-a-n

LA POUDRE A PATE MAGIQUE

PURE ET SAINE

25c LA LIVRE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

"Argenterie Durable"

FAITE et GARANTIE par

MERIDEN B. COMPANY.

Une ligne très complète de cette marque authentique, dans Services à Thé, Porte-Gâteaux, Porte-Fruits, Etc., et aussi les derniers modèles pour

"1847 Rogers Bros."

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Etc.


### Programme socialiste.

—Je suis pour une politique de nivellement. Dès qu'un citoyen s'élève au-dessus de moi, je suis d'avis qu'on doit lui couper la tête.

# NOUVELLES DE HULL

(Correspondance spéciale)

Hull, 12.—Les assises criminelles se sont ouvertes, ce matin, sous la présidence du juge Rochon. Les grands jurés ont été nommés, ce sont: Jos. Bourque, B. Carrière, A. Perrier, A. Lavigne, A. Brisson, C. Church, W.-J. Mulligan, A. Fraser, C. Heney, C. Brown, R. Ritchie.

Les avocats de la couronne sont MM. Asa Gordon et H.-A. Fortier.

—La troisième grande convention de la ligue des Gardes canadiennes-françaises sera tenue à Ottawa cet été. La Garde Léon XIII recevra les visiteurs le dimanche 2 août. L'aspect que présenteront ces quelques trente corps de jeunes militaires canadiens-français venus de partout en Canada et des Etats-Unis sera donc grandiose. La Garde Léon XIII est à se préparer pour la circonstance et a, dans ce but, organisé une grande Tombola dont le tirage aura lieu le 22 mars à ses quartiers généraux coin des rues Victoria et Britannia, Hull. La Garde Léon XIII rivalisera cette année avec les meilleurs corps en existence et ses prévisions promettent de se réaliser.

Encourageons les bonnes œuvres.

—M. Wm. Sarrasin, gardien des écoles publiques, à Hull, a eu le plaisir de recevoir, hier, des photographies de son fils William. Celui-ci était âgé de 16 ans quand il quitta la maison, il y a 7 ans. Il était bien petit alors, mais ses photographies montrent un énorme garçon, portant le costume militaire de l'armée des Etats-Unis aux Philippines. William

# ANECDOTES ET SOUVENIRS

## Journal du docteur Ménière

I

Le docteur Ménière fut un homme d'esprit et un médecin de talent, un spécialiste qui a découvert, disent les gens de l'art, une maladie de l'oreille (j'espère qu'il en a en même temps su trouver le remède); vingt années durant, à Paris, il a dirigé avec succès, compétence et humanité, la grande Institution des sourds-muets. Mais ce n'est point en cela que son nom surnagera, s'il passe à la postérité. Un détail de sa vie, une circonstance momentanée l'a rendu quasi célèbre.

Appelé par le gouvernement de Juillet à offrir ses soins à Mme la duchesse de Berry, dans la prison de Blaye, il se conduisit auprès de la princesse en galant homme, donnant une leçon de tact, de pudeur et de délicatesse au gouverneur Bugeaud, au roi Louis-Philippe et au ministre Thiers.

Ces quelques mois restèrent la grande époque de sa vie, bien que depuis il se soit acquis une juste renommée médicale, qu'il ait tenu une chaire avec autorité, failli entrer à l'Académie de médecine, épousé la fille de l'illustre physicien Becquerel, et lié des relations avec tout ce que Paris renfermait de gens en haute situation dans la science, les arts et parfois la politique. Son intimité était Orfila, Balzac, Jules Janin, le chancelier Pasquier, M. de Saint-Aulaire. Il avait de bons yeux, de bonnes oreilles, l'esprit délié, savait voir, entendre et retenir; et comme il était par surcroît convive aimable et causeur de bon goût, il trouvait toujours ouvertes des portes fermées devant d'autres.

Érudit à ses heures, et lecteur délicat, ayant montré les tendances littéraires de sa science en écrivant (j'en parle par ouï dire, je l'avoue), des "Études médicales sur les poètes latins," un "Cicéron médecin," et les "Consultations de Mme de Sévigné", il avait la plume facile; il notait ses impressions, marquait fidèlement ses bonnes rencontres, inscrivait les histoires, aussi les historiettes, que des gens bien informés contaient devant lui.

Ainsi son "Mémorial" tenu scrupuleusement pendant son séjour dans la prison de Blaye, a été, lorsqu'il fut publié, en 1882, une contribution de premier ordre à l'histoire de la captivité de la duchesse de Berry. Il écrivit sans doute bien d'autres choses; mais ce qui est certain, c'est qu'à une vieille demoiselle de Normandie, il envoyait régulièrement de longues lettres anecdotiques, pleines de faits parisiens glanés ça et là et dont l'intérêt demeure encore vivant. Ces lettres commencent au mois de mai 1851, pour prendre fin en novembre 1881, presque à la veille de la mort du docteur Ménière, subitement enlevé à sa famille et ses amis le 7 février 1862. Des fragments ont paru dans la "Revue hebdomadaire"; un texte presque intégral nous est offert aujourd'hui (1).

Je dis "presque", car des coupures ont été pratiquées (je les suppose intelligentes) dans des passages devant ou pouvant échapper au public; on a biffé quelques noms, dont les initiales, au reste peu mystérieuses, sont faciles à identifier. C'est luxe de précaution, car Ménière n'est point une méchante langue, il professe l'indulgence des gens heureux, d'ambition calme, ou qui ont vu d'assez près l'humanité pour n'en pas attendre trop de bien, pour n'en pas croire trop de mal.

En écrivant, après conversations, ce journal qu'il appelle des "procès-verbaux à plume courante", il nous dit lui-même son goût pour "ces choses saisies au vol, échappées à l'occasion de n'importe quoi, vrai canevas de l'histoire contemporaine, petits faits caractéristiques, négligés par les écrivains qu'on croit grands, arrangeurs symétriques d'une sorte de dessert de convention, mais que ne remplace pas le plat de résistance, celui qui doit rassasier la faim de l'homme affamé de vérité"—"L'histoire vraie, dit-il encore ailleurs, est dans les détails intimes que les grands écrivains ne croient pas devoir consigner dans leurs pages solennelles."

Il sauve ainsi de l'oubli des circonstances de second ordre souvent caractéristiques; armé de sa plume, il tient tête bravement à la faux du Temps; il se déclare "l'antagoniste de ce vieux gratteur de toutes choses" et il a grand'raison de croire que ces "tas de rien" qu'il s'applique à écrire "auront peut-être certain intérêt quelque jour". D'autant mieux qu'il ne dit jamais de mal systématiquement de personne: "Je ne puis devenir injuste par entraînement."

Toutefois bousse-t-il un peu loin l'amour des particularités, jusqu'à négliger les lignes d'ensemble; il avoue lui-même n'avoir jamais ouvert un livre d'histoire générale sur la Révolution, le Concordat, l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Pour un homme si curieux des choses de son temps, et amoureux des contemporains, c'est une fâcheuse et extraordinaire lacune. Aussi attache-t-il parfois trop d'importance à une minutie, quand il ne la répète pas en se contredisant, j'en veux seulement pour exemple son anecdote sur la gousse d'ail occasionnant à Napoléon une fatigue d'entrailles au matin de Leipzig et par suite "cause" de la perte de la "bataille des nations".

C'est sans doute un peu trop jouer avec le "grain de sable" de Cromwell et surtout c'est oublier qu'on a donné déjà la même raison pour expliquer les résultats funestes à l'estomac et à la fortune de l'empereur, après la bataille de Dresde.—Angevin, et par suite très peu méridional, le docteur Ménière, je l'imagine, ne devait pas aimer l'oignon.

(1) "Journal du docteur Prosper Ménière" publié par son fils. Librairie Plon, Paris, 1903.

II

Là où il fait sa plus belle récolte d'anecdotes c'est auprès du chancelier Pasquier, dans le petit entresol et dans le grand appartement de la rue Royale, où le vieux duc, conservant, à 95 ans, mémoire, aménité et entrain, bien qu'à demi sourd et un peu aveugle, demeure le représentant correct et distingué de l'antique société monarchique et des traditions parlementaires.

M. Pasquier vante rarement le passé,—excès où tombent volontiers les vieillards,—il accepte avec une raison supérieure l'œuvre du Temps. "Il est superbe quand il s'abandonne à ces tempêtes de souvenirs, il a une voix forte, un accent convaincu, un geste rapide; et c'est merveille de voir un homme de cet âge déployer une telle ardeur de pensée et d'expression."

A son médecin, le duc Pasquier raconte ou lit beaucoup de choses; plus d'une page du "Journal" de Ménière nous eût été une révélation, si nous n'avions, depuis dix ans maintenant, le texte des "Mémoires" du dernier Chancelier de France; du moins, ils ne se contredisent point, et certains passages de l'"Histoire de mon temps" sont corroborés, amplifiés même, par des détails plus précis, bons à recueillir, tels sur l'arrestation de Pasquier, en 1794; sa rencontre en diligence avec le conventionnel Bailly de Juilly, son ancien professeur de l'Oratoire.

Nous apprenons ici que le Chancelier s'étendait longuement sur le mystérieux épisode du marquis de Favras agent, paravent et victime du comte de Provence en 1789; il en avait même fait un petit travail à part; nous avons à regretter qu'il n'ait pas pris place dans les "Mémoires," où l'on ne trouve de cette affaire qu'une courte allusion au tome V. — Egalement, un jour du mois d'octobre 1854 le Chancelier lut au docteur un chapitre relevant: "L'Influence du règne de Louis-Philippe sur la révolution de 1848." Quand l'aurons-nous? Voilà toujours la preuve que les "Mémoires" ne se sont pas arrêtés en 1831. C'eût été dommage.

Les meilleurs portraits de Ménière et les plus nombreux dépeignent le duc Pasquier et son entourage; il a fait revivre à nos yeux cette société polie, aiguisée, assez égoïste, toujours un peu frondeuse, ce coin d'oppostition distinguée sous le second empire. Et voilà le piquant: Ménière est très volontiers l'admirateur de Napoléon III, il reste fort en extase devant la splendeur du règne dont il ne connut, il est vrai, que l'apogée dans cette période où il ébouissait l'Europe de la plus brillante fortune.

Comme de petits pastels en leur cadre doré, défilent sous nos yeux et la duchesse de Galliéra, et la comtesse de Flavigny, et surtout Mme de Boigne, qui, avec le chancelier, — Philémon et Baucis, — "cultiva l'intimité discrète d'un commerce si doux." M. Pasquier est représenté tantôt en pied, plus souvent en médaillons lestement brossés et d'une ressemblance exquise. Ici, au milieu de sa chère bibliothèque; là, à la table de whist; moins souvent en robe de chambre que vêtu de son impeccable toilette de soirée; s'attardant à vanter la bonté de sa vieille montre qu'il porte depuis un demi-siècle; imposant le vendredi, à ses convives un dîner maigre; en excellentes relations avec son curé; faisant ses dévotions; mais toujours gallican, et fort en courroux si à l'Académie on introduit un moine, Lacordaire. "Un Dominicain! plus tard un Bénédictin; pourquoi pas un Capucin?"

C'est vrai cela; répétons après le noble duc: "Pourquoi pas un Capucin?"

Dans ce monde en miniature, l'Académie joue un grand rôle et le docteur écoute tous les échos des ambitions, des espérances qui résonnent dans les salons — et passent dans les antichambres, avant d'éclater sous la coupole.

Dans ces mille bruits sur les candidats, souvent il cite des gens si bien disparus aujourd'hui, que notre mémoire s'en étonne; par contre, notre docteur ne sait pas bien augurer des gloires qui ne sont pas parisiennes, et c'est à nous de sourire quand il mentionne dédaigneusement, en 1857, un M. de Laprade, "poète de Lyon, fort peu connu"; ou bien: "un poète breton dont la gloire n'a guère dépassé la Bretagne." — C'est Briseux! qui ne fut point de l'Académie, d'ailleurs.

De Berryer il rapporte des choses sévères à propos de son discours de réception que sa paresse et sa vanité firent attendre si longtemps. De Ponsard "ce maître fou," il explique avec indulgence la vie de bohême, les dettes criardes et nous le montre gaspillant son talent. Il dit que Legouvé fut académicien à cause de son père, et le duc Victor de Broglie à cause de son fils. — Monnaie courante des bureaux d'esprit.

III

Un groupe que Ménière connaît, apprécie et sait cultiver c'est celui des musiciens, car il en est intimidé avec le "maestro" Rossini, dont la valeur artistique le charme, dont la gourmandise le choque tout autant que l'avarice et la jalousie. Il admire le talent de Berlioz, la facilité sympathique de Verdi, la patience au travail du grand compositeur qu'est Meyerbeer.

Moins versé dans le monde purement théâtral, il étudie cependant avec assiduité Rachel, son jeu, ses aventures, sa vie et son caractère, son talent et sa ladrerie bien hébraïque; l'on sent l'extraordinaire mais indéniable pouvoir de la fameuse tragédienne sur la "société" de son temps.

Dans la maison de Jules Janin, un ami de la première heure, Ménière rencontre les littérateurs de l'époque; ses louanges sans restriction pour le "prince des critiques," qui régnait alors au rez-de-chaussée du "Journal des Débats" s'appuient sur plus d'un trait et effet bien honorables, pour le journaliste: sa fidélité à son parti lui fait écarter les tentations dorées du parti adverse, et, sans fortune personnelle, Jules Janin ne s'abaisse pas à "assurer ses vieux jours": bien plus, il trouve des procédés touchants pour aider Lamartine dans la détresse.

Lamartine! Sa figure passe sans cesse dans le "Journal" de Ménière. On retiendra la façon heureuse dont il donne le portrait du grand homme:

"La vérité des faits, la réalité des choses ne passent qu'après l'effet qu'il cherche dans le rapport des idées ingénieuse, ou saillantes. Il se croit volontiers historien lorsqu'il n'est que romancier, comme il se croit homme politique quand il n'est qu'acteur, s'improvisant un rôle brillant, posant devant le public et cherchant à faire le plus d'effet possible. En tout il a des impressions fugitives. Nature expansive sans passion, le cœur logé dans la tête, langue dorée au service d'un esprit taillé à mille facettes, miroir rayonnant où viennent se prendre les femmes, les alouettes, le peuple et les papillons. On le dit bon, généreux, humain, quand il y pense et qu'il en a le temps; mais cet homme qui a tant de rivaux et pas un égal est jugé diversement. Enigme pour la plupart, peut-être pour lui-même, il vaut suivant les circonstances, le moment, l'inspiration, tantôt grand comme les cèdres antiques, tantôt humble et rampant comme l'hysope du roi Salomon."

Rien n'est plus vivant, curieux instructif et triste par certains côtés que le long et palpitant récit d'une visite du docteur au poète dans son château de Monceaux. Quel gaspillage, quelle légèreté côtoyant les envolées de l'esprit et les délicatesses de l'âme! Combien de pages émues, mordantes, typiques nous révèlent les efforts du chantre d'Elvire, tendant sa lyre, comme Bélisaire son casque, afin de recueillir l'obole du passant de la route, montrant douloureusement vides des mains qui ont laissé glisser, à travers des doigts vaniteux et prodigues, des flots d'or.

L'excellent docteur s'indigne à bon droit d'une prodigalité sans excuse qui fit mourir Chateaubriand insolvable et Lamartine insouciant; mais ne mêle-t-il pas à sa critique d'homme rangé un peu trop d'admiration pour la science des bons placements, quand il fait un mérite à Victor Hugo d'avoir su "administrer très sagement sa fortune, ayant vendu et acheté à propos de la rente et des actions"?—Sa qualité de père de famille (ce fut pourtant un triste chef de famille) aurait donné à Olympio cet esprit d'ordre, ce sentiment de prévoyance qui rendent économe. Et Ménière considère moins le résultat que l'inspiration.

C'est qu'au fond, son cœur aimable est porté à l'indulgence; ne va-t-il pas jusqu'à trouver des circonstances atténuantes en faveur de ce Libri, cuistre antireligieux, détrousseur de bibliothèques et voleur de nos musées? Béranger excite son enthousiasme et il ferait volontiers le premier poète du XIXe siècle de ce chansonnier de cabaret dont il ne reste ni un vers, ni une larme, ni un sourire.

Eugène Pelletan (le père!) lui apparaît le type de "l'écrivain de conscience"; Rouland, "la vraie incarnation du bon sens".—Docteur, docteur, vous embellissez le cas de vos malades!

Crémieux, que les circonstances placent un soir sur son chemin, le fatigue assez par sa vanité et sa faconde pour qu'il le juge à sa vraie valeur, sa forme grotesque et son esprit léger rendent vulgaires les choses qui passent par sa bouche; "bienveillant, doux et obligeant, on accepte tout venant de lui comme un service, bon comme une grâce. On lui ferait volontiers porter son bagage; on ne lui demanderait pas une lettre de recommandation."—Voilà un trait cruel; ils sont rares dans le "Journal de Ménière".

S'il est sévère pour Châteaubriand, c'est qu'il en parle par ouï dire et ici la note de son jugement lui a été donnée par M. Pasquier, qui gardait trop volontiers rancune à d'anciens adversaires du temps de la Restauration. Talleyrand, si lestement et justement drapé dans les "Mémoires" du Chancelier, demeure en meilleure posture dans le "Journal" du docteur; ceux qui se querellent sur l'authenticité de ses fameux "Mémoires", trouveront, dans cette remarque de Ménière, peut-être la solution du problème: "On dit qu'ils ont été rédigés sous la dictée du prince, par M. de Bacourt."

IV

Mais ce ne sont pas des portraits seulement que dessine le crayon du docteur Ménière, sa plume conte cent anecdotes, il faudrait, pour les signaler, transcrire la moitié du volume.

Elle est amusante à narrer la réponse de ce sourd-muet à qui l'on demandait comment il comprenait les diverses formes du gouvernement: "Il se tira bien d'affaire pour la royauté absolue; mais quand il en vint au gouvernement constitutionnel, il réfléchit; puis tout à coup, avisant le maître de la maison assis dans son fauteuil, il le prend par la main, le force à se lever, le conduit à la porte du salon, ouvre cette porte, le met dehors avec un coup de pied au derrière et revient s'asseoir à sa place."

Retenons le mot si juste de M. de Saint-Aulaire, sur les soirées des Tuileries au temps de Napoléon Ier, guindées, froides périlleuses sous l'œil du maître: "Des revues où il y avait des dames".—La leçon de Louis XVIII à M. de Pastoret, pendant un dîner de la cour:

—Monsieur le marquis, je vous envoie un verre de vin de Tokay.

—Sire, je ne bois pas de vin.

—Je ne vous dis pas de le boire! s'écria le roi de sa plus grosse voix.

Et l'outrecuidance des "libéraux" vis-à-vis du paternel gouvernement royal est tout entière dépeinte dans l'historiette sur ce Fontan, pamphlétaire condamné à la prison pour son article le "Mouton enragé" contre Charles X.

Deux de ses amis, Frédéric Soulié et Jules Janin, rédigent une supplique afin d'attendrir le "tyran": "Sire, je me jette à vos pieds!..." Jamais il ne voudra signer cela. — Tu crois? Eh bien: "Sire, j'embrasse vos genoux!..." — C'est encore trop humble." — Janin proposa alors de commencer la lettre par "Mon cher ami..."! (2)

A Thiers, l'incarnation du bourgeois ambitieux, intelligent et parvenu, il eût été surprenant et dommage qu'une place ne fût pas réservée dans la galerie des clients de Ménière. Il y figure à diverses reprises et on ne lit pas sans agrément la description — c'était en 1857 — de sa personne un peu alourdie dans son hôtel somptueux.

L'histoire fera son profit de ses anecdotes et de ces récits. Elle n'aura rien à recueillir ici pour des questions religieuses contemporaines, Ménière témoignant, sur ce terrain où il se risque rarement, une effroyable naïveté.

Ne va-t-il pas s'imaginer que Joseph de Maistre, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, est allé en Russie "pour convertir l'empereur Alexandre et ramener la puissante nation dans le giron du Pape," et qu'il en est parti "n'obtenant pas la conversion en masse de la nation"! — Bonnement, il nous conte qu'on lui a dit que Pie IX était épileptique, et le brave docteur explique comment cette terrible affection laisse après elle des "lésions intellectuelles." — Un autre jour, il note une "chose énorme": l'archevêque de Paris a publié le Bref sur le dogme de l'Immaculée Conception avant... d'avoir été visé par le Conseil d'Etat! Cela lui paraît affreux. C'est que le gallicanisme de M. Pasquier lui semble le dernier mot de la sagesse chrétienne; et, pour lui, il a été élevé dans l'ignorance religieuse de sa génération; il nous a laissé (pages 409 à 415) un tableau, dans sa sincérité, bien instructif de sa vie; c'est l'histoire des hommes de la bourgeoisie de cette époque: tous subirent cette déformation "anticatholique" sur les bancs de l'Université; trop peu y joignirent la loyauté de l'esprit et l'indépendance du cœur qui firent de Ménière un homme serviable, modeste et fidèle. Cette bonhomie rend son "Journal" agréable; en présence de la franchise, la confiance du lecteur peut naître et la sympathie s'accroître; mettre ici ou là quelques ombres n'est point difficile ni défendu; mais la belle humeur ne me trouve pas insensible, et je passe volontiers condamnation sur le reste.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

(2) Dans le nombre de ces anecdotes, une vient de défrayer les querelles de "Chroniques" des journaux:

Napoléon III annonce sa nomination de maréchal de France à Canrobert, dont le premier mouvement est d'écrire sa joie à sa mère.

"C'est fait!" dit l'empereur en souriant.

Ménière s'émeut du joli trait pour le cœur des deux personnages et les journaux crient à l'invraisemblance: Mme Canrobert était morte depuis vingt-six ans.

Je crois que Ménière s'est simplement trompé de nom, il faut lire sans doute: Bosquet, — qui reçut le bâton le même jour que Canrobert (18 mars 1856), et qui envoya à sa mère la jolie dépêche que l'on sait:

"Le "maréchal" Bosquet à sa mère. Priez pour l'empereur."


# Eczema

Les médecins disent que l'eczéma est l'une des pires maladies les plus difficiles à guérir. Pour opérer une guérison permanente les germes de la maladie qui sont la cause de l'eczéma doivent être détruits. Il n'y a qu'un seul remède qui fera sans faire de mal, et c'est Powley's Liquified Ozone. Il chasse toute trace de la maladie laissant la peau aussi propre et aussi veloutée que celle d'un enfant. Il a accompli des merveilles pour d'autres et il en accomplira pour vous. Voici quelques-unes des nombreuses personnes qui ont été guéries:

**J. H. BANKS,**

787 rue Queen Guest, Toronto, écrit: "Durant vingt ans, j'ai souffert d'eczéma à ma jambe gauche. Ma jambe était enflée trois fois autant que sa grosseur naturelle et la corruption s'était apparemment mise de la partie. La peau était déchirée en plusieurs endroits et la matière coulait des ulcères. La jambe était noire et rougeâtre dans les parties au-dessous de la hanche et la démangeaison était effrayante.

Ma femme avait retiré beaucoup de bien de l'usage d'Ozone, de sorte que je résolus de l'essayer. Ce ne fut pas long avant que j'aie remarqué une amélioration dans mon sang. Les humeurs commencèrent à disparaître et bientôt ma jambe était revenue à son état normal et sain.

**Mme F. SCULTHORPE,**

72 rue Cobourg, Ottawa, dit: "J'étais atteinte d'un terrible eczéma qui se manifestait presque sur tout le corps. L'irritation était presque insupportable et ma vie était une misère. Je commençai à prendre Powley's Liquified Ozone et après en avoir pris neuf bouteilles de cinquante cents, toute trace de maladie avait disparu."

**RODGER PILSON,**

sview, B. P., Ont., dit:

"Pendant huit ans j'ai souffert d'eczéma et j'ai dépensé des centaines de piastres en remèdes mais je ne pus rien trouver pour me soulager jusqu'au moment où un ami me conseilla d'essayer Powley's Liquified Ozone. Je suivis le conseil et je n'en avais pas épuisé complètement trois grandes bouteilles que j'étais parfaitement guéri."

**Mme J. WISE.**

Angle de la rue Burton et de l'avenue Smith, Hamilton, Ontario, écrit:

Ma fille était atteinte d'eczéma depuis plus de deux ans et nous avions essayé tous les différents remèdes contre l'eczéma — divers remèdes brevetés et aussi des ordonnances de médecins, mais rien de ce que nous essayâmes ne lui fit de bien.

Nous essayâmes finalement Powley's Liquified Ozone et nous sommes heureux de vous dire qu'après l'emploi de quatre bouteilles, notre fillette est complètement guérie et en parfaite santé.

**W. DORSEY,**

22 rue Sultan, Toronto dit: — "J'eus une très grave attaque d'eczéma sur la jambe gauche. Elle devint très irritée et en plaie, et elle semblait ronger la chair. Cela me causait une douleur si vive que je croyais presque devenir fou. Plusieurs amis me conseillèrent d'essayer Powley's Liquified Ozone. J'en achetai trois bouteilles, et après les avoir épuisées, toute trace de la maladie avait disparu."

**Le Dr MECKLENBURG,**

Angle des rues Craig et Bleury, Montréal, dit: "Pendant plus de douze ans, j'ai grandement souffert de l'eczéma. Mes mains et mes membres étaient si malades que le sang suintait à travers la peau et j'avais une très mauvaise plaie sur ma jambe droite, au genou. Je souffrais tellement parfois, que je ne pouvais me livrer à ma pratique, et il me fallait porter des gants de soie.

"Je fus traité inutilement par les meilleurs spécialistes pour les maladies de la peau. Ayant perdu presque tout espoir, je décidai finalement d'essayer Powley's Liquified Ozone. Je constatai presqu'immédiatement une amélioration et continuai à en prendre jusqu'à épuisement de onze bouteilles, et alors j'étais complètement guéri. Ma peau est propre et douce comme celle d'un bébé."

## Powley's Ozone Ointment

est excellent pour l'usage externe dans les cas d'eczéma et de toutes les maladies de la peau, où il faut une guérison des plus rapides. Avec Powley's Liquified Ozone pris intérieurement et l'Onguent appliquée à l'extérieur tous les microbes sont bientôt détruits, et une guérison rapide et permanente devient alors une certitude. Les deux remèdes sont vendus par les principaux pharmaciens, Powley's Ozone Ointment à 50 cents la boîte.

**THE OZONE CO., Limited, Toronto, Ont.**



# UN HOMME FORT

## Un Homme Courageux! Un Homme parmi les Hommes!

**La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin, avec son Suspenseur Electrique GRATIS, pour Hommes Faibles, a fait recouvrer la santé et la force à de milliers d'hommes faibles et chétifs.**

Etes-vous un de ces hommes? Manquez-vous, sous quelque rapport, de cet élément invisible, mais très important appelé "force virile"? Aimeriez-vous être plus fort, avoir plus confiance en vous-même, plus énergique, plus jovial et plus populaire parmi vos amis? Avez-vous des douleurs, des attaques de nervosité et de débilité, des dérangements d'estomac, des maladies de reins, de foie et de cœur? Si tel est le cas, vous devriez savoir que ce qui a fait recouvrer les joies de la vie à des milliers d'autres hommes, peut faire la même chose pour vous, car il peut redonner à vos yeux leur brillant, à votre démarche son élasticité, et faire circuler votre sang chaud avec le feu de la vitalité de votre jeunesse.

Je ne vous demande pas de vous fier à ma parole. Ce n'est pas sur ce que, d'après moi, fera ma Ceinture, mais sur ce qu'elle a fait et sur ce qu'elle a fait aux autres que je base mes assertions. Voici quelques-unes des milliers de lettres reçues durant l'année dernière. Ne corroborent-elles pas mes avances?

Après avoir fait usage de votre Ceinture électrique pendant l'espace de trois mois, je suis heureuse de vous dire que je suis complètement guérie d'une maladie des reins, de douleurs dans le dos, les reins, et de plus, d'un dérangement des voies urinaires. Mon sommeil était agité et troublé de rêves qui me fatiguaient énormément; il est maintenant doux et profond, et lorsque je me lève le matin, je suis reposée et capable de travailler toute la journée sans la moindre douleur, grâce à votre traitement électrique que j'ai suivi. Je suis heureuse d'avoir suivi vos conseils et je recommande hautement votre Ceinture à l'humanité souffrante. — Mme MARIE POIRIER, Laprairie, Qué.

Après avoir fait usage de votre Ceinture électrique selon vos avis et conseils il me fait plaisir de vous dire que j'ai éprouvé un grand soulagement. Je pouvais à peine travailler et j'endurais les plus grandes souffrances, et maintenant je travaille beaucoup plus et sans me fatiguer aucunement. Je ne cesserai jamais de recommander un traitement aussi efficace à tous ceux qui souffrent, et je vous garde aussi une grand reconnaissance pour le bien que vous m'avez procuré. — NAPOLEON LANIERE, Cacouna, Qué.

C'est l'unique remède qui ne manque jamais de guérir le rhumatisme, le mal mal de dos, la nervosité, la débilité générale, la perte des forces vitales chez les jeunes, les gens d'un âge moyen, et chez les vieillards, la varicocèle, la faiblesse dorsale et de reins, les pertes de vitalité, le manque d'énergie, l'insomnie, les maux de tête, de dos, de poitrine, d'épaules et de jambes, la faiblesse féminine, les douleurs accablantes, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Elle guérit après que tous les autres remèdes ont échoué. Pourquoi? Parce qu'elle restaure la vie des nerfs, la vitalité anima-le, réchauffe et fortifie toutes les parties affaiblies. Elle les renforce et leur fait recouvrer ce que, dans les desseins de la nature, ils devraient avoir — santé, vitalité; et vous savez, cher lecteur, que si chaque organe est fort et agit vigoureusement, vous jouirez d'une santé parfaite.

**Une excellente occasion pour les hommes qui ont essayé en vain de se guérir**

Je sais qu'il n'y a pas de meilleur moyen de prouver la confiance que j'ai dans le merveilleux pouvoir curatif de ma Ceinture que de vous guérir, avant de vous en demander le paiement. Quand vous achetez une Ceinture Electrique, vous désirez qu'elle vous guérisse — ne pas gaspiller votre argent. J'ai l'appareil; je sais ce que ma Ceinture fera; je sais que je puis vous guérir. Si je ne réussis pas, ça ne me fera pas de tort, car mes affaires augmentent de cent pour cent, en protégeant mes patients contre un insuccès possible. Tout ce que je demande, c'est de me donner une garantie raisonnable et vous

## PAIEREZ APRES GUERISON

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. — Il y en a des douzaines et l'appât est toujours un prétendu "CADEAU GRATUIT" ou une Ceinture pour quelques piastres. Beaucoup de ceux qui ont été trompés par de semblables offres perdent confiance en l'électricité, car tout ce qu'ils en ont retiré a été de se brûler les os (si toutefois, ces ceintures produisaient un courant). J'ai des centaines de vieilles ceintures qui brûlent, que j'ai échangées contre la mienne. J'alloue quelque chose pour de telles ceintures. Ecrivez-moi ou venez à mon bureau et permettez-moi de vous montrer la différence et la sensation agréable d'un courant électrique convenablement appliqué.

**Lisez avec Attention** Tout patient qui porte la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin reçoit gratuit, jusqu'à ce qu'il soit guéri, les conseils d'un médecin qui connaît son cas. Ni les agents, ni les pharmaciens ne sont autorisés à vendre ces ceintures.

LIVRE GRATUIT — Si vous ne pouvez pas venir, écrivez et demandez mon magnifique livre descriptif enseignant le moyen de se servir de ma Ceinture. Il vous expliquera comment ma Ceinture guérit la faiblesse chez les hommes et les femmes. Il donne les prix. Demandez-le aujourd'hui. Ecrivez au

**DR M. E. McLAUGHLIN, 214 Rue St-Jacques, Montréal, Qué.**

HEURES DE BUREAU. — De 9 a.m. à 6 p.m.; les mercredis et samedi, jusqu'à 9 p.m. Les dimanches, de 10 a.m. à 1 p.m.


**Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir; les délibérations de nos parlements, de nos organisations civiques et de nos institutions se font l'après-midi et le soir; le théâtre et le sport jouent toujours aux mêmes heures; les réunions mondaines, les banquets, les assemblées politiques, les réunions de toute nature se font le soir.**

**Et toutes ces nouvelles importantes paraissent dans le journal du matin, puis sont reproduites dans ceux du soir.**

L'adoucissement des punitions dans l'armée.

Au lieu de quatre jours de salle de police, vous me copierez cent fois la phrase: "Le général André est un grand général."


**Catarrhozone**

Un soulagement instantané et une cure complète pour les rhumes, la toux, le catarrhe, la surdité, l'asthme, la bronchite, les affections du poumon et la consomption.

Respirez du Catarrhozone pendant cinq minutes à n'importe quel temps et il tue une toux ou un rhume de cerveau.

Respirez du Catarrhozone pendant cinq minutes quatre fois par jour et il guérit d'une façon permanente le catarrhe chronique, la surdité, l'asthme, la fièvre de foin.

Respirez du Catarrhozone pendant dix minutes toutes les heures et il guérit la pneumonie, la consomption, les affections du poumon, et prévient toutes les maladies contagieuses.

Trousseau complet, $1.00, petit, 25c. Pharmacies, ou N. C. Polson & Co., Kingston, Ont.

**MAUVAIS SANG**

Mlle Mary M. Allan, Acton, Ont. dit: Pendant près d'un an, j'ai été troublée avec des boutons à la figure. J'essayai plusieurs remèdes, mais aucune put me secourir jusqu'au moment où je pris **Burdock Blood Bitters**. Je crois que c'est un grand remède contre l'impureté du sang, et je prends plaisir à vous faire connaître qu'il m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes que j'ai essayés.

**B. B. B.** Guérissent les Clous, l'Herpès, l'érysipèle et toutes les maladies de la peau.

**DYSPEPSIE**

Mlle Alberta Murray, Campbellton, N. B. dit:—Pendant cinq ans j'ai souffert de la dyspepsie et je ne pouvais prendre quoi que ce fut sans endurer des douleurs inénarrables. Mes parents me firent prendre plusieurs remèdes, mais rien ne me fit de bien. Je vis l'annonce des **Burdock Blood Bitters**, et quelque chose semblait me dire: "procure-t'en une bouteille". Je le fis et à ma surprise, avant d'avoir épuisé la bouteille, j'éprouvai du soulagement. Je pris en tout 3 bouteilles et le le mal n'est pas revenu.

**MAUX DE TETE**

Mme Peter Boudreau, Glen. Levitt, N. B., dit:—

C'est avec plaisir et gratitude que je puis certifier du merveilleux pouvoir des **Burdock Blood Bitters**. Ma fille souffrait depuis trois ans du mal de tête et de l'épuisement du système. J'essayai plusieurs remèdes mais sans succès. Finalement un ami m'engagea à essayer les B.B.B. pour elle, et après qu'elle en eut pris deux bouteilles elle se trouva toute transformée. Je ne saurai jamais assez le louanger. C'est un envoyé céleste à tous.

**CONSTIPATION**

Melle Nellie Huggan, Merigonish, N. E. dit:—Pendant un an j'ai souffert de constipation et fis l'essai de divers remèdes, mais je ne fus aucunement soulagée. Je pris alors **Burdock Blood Bitters** et ils me guérirent si bien que le mal n'est plus revenu depuis.

M. Wharten Barkley, Morrisburg, Ont. dit:—J'ai pris trois bouteilles de **Burdock Blood Bitters** contre la constipation et j'ai été complètement guéri.

**TAPIS-** Un seul spécialiste et un immense assortiment de Tapis "Rugs" et Rideaux à disposition, chez

**THOMAS LIGGET,** EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Ste-Catherine, Montréal.

# Le Thé de Ceylan
## VERT OU NOIR

A un bon goût parce qu'il est bon. Tous ceux qui l'ont essayé admettent qu'il est supérieur aux thés récoltés dans les autres pays. Il a un arome plus parfait et plus riche que tout autre thé composé, et quant à la pureté, à la netteté et aux soins apportés à la manufacture, il est sans égal.

70—10-12-14

ST-PATRICK'S DAY

NOTRE
# GRANDE VENTE
DE LA ST-PATRICK
AURA DU RETENTISSEMENT.

NOUS nous sommes procuré pour cette occasion des bargains des plus alléchants. Ce n'est ni plus ni moins qu'un cadeau que nous offrons à chaque acheteur intelligent.

LISEZ PLUTOT ET VOUS EN JUGEREZ :

## AUX DAMES

100 paires de bottines en chevreau dongola, valant $2.00,

Aujourd'hui $1.50

100 paires de bottines en veau "box," semelles très fortes, valant $2.50,

Aujourd'hui $1.95

## AUX HOMMES

100 paires de chaussures en veau "box," doublées en cuir, semelles doubles, chaussures de saison, valant $3.50,

Aujourd'hui $2.45

100 paires de chaussures en veau "box," semelles doublées à trépointe, Goodyear, dans les derniers goûts, valant $4.00,

Aujourd'hui $3.00

Aussi, un grand choix de chaussures pour garçons et fillettes, dans les genres les plus nouveaux, à des prix vraiment ridicules. Toutes ces marchandises sont de première qualité et ont été importées expressement pour cette saison-ci. C'est ce qu'il y a de plus chic et de plus élégant sur le marché. Pour vous en convaincre il suffit de nous rendre une visite.

SINGER, LE BOTTIER, 124 RUE ST-LAURENT, COIN LAGAUCHETIERE.

# Voyez-Nous Avant

D'acheter des meubles ou tapis dans n'importe quel autre magasin. Notre assortiment de meubles ordinaires ou artistiques soutient avantageusement tout comparaison.
A cause de notre liquidation nous coupons constamment nos prix sensationnels. Si vous vous proposez

## D'Acheter des Meubles

Visitez nous tout d'abord et examinez soigneusement nos offres exceptionnelles. Ce sont des chances uniques d'achats avantageux et de profits considérables. Les spécialités suivantes ne sont que pour aujourd'hui, lundi et mardi seulement :

| | Prix régulier. | Prix de liquidation |
|---|---|---|
| Ameublement de salon | $ 40 00 | $28 00 |
| do | 75 00 | 50 00 |
| do | 100 00 | 70 00 |
| Buffet de salle | 25 00 | 17 50 |
| do | 50 00 | 35 00 |
| do | 75 00 | 52 50 |
| Table à rallonge | 10 00 | 7 00 |
| do | 15 00 | 10 50 |
| do | 20 00 | 14 00 |
| Ameublement de chambre à coucher | 30 00 | 21 00 |
| do | 60 00 | 42 00 |
| do | 90 00 | 63 00 |
| Matelas | 3 50 | 2 45 |
| do | 5 00 | 3 50 |
| do | 6 00 | 5 20 |
| Sommier | 3 00 | 2 10 |
| do | 4 00 | 2 80 |
| Tapis Tapestry la verge | 50c | 35c |
| do | 75c | 50c |
| do | 1 50 | 1 00 |
| do | 2 00 | 1 30 |

Ouvert le soir jusqu'à 10 heures.

La Cie **F. Lapointe,**
1447-1449 Rue Ste-Catherine-Est
Coin Montcalm.


## Causerie Littéraire

### André Chénier (1)

Au cinquième acte de sa jolie pièce des "Comédiens", Casimir Delavigne montre son héros, Victor, en chemin vers l'Académie.

La gloire de ton nom fera le tour du monde,

lui dit l'armateur Granville, et l'acteur Belrose ajoute:

Bornons-nous à l'Europe, et, s'il en fait le tour,
Que dans un bon fauteuil il dorme à son retour.

Ce n'est pas à M. Emile Faguet que la prédiction a été faite, car il ne fut jamais plus éveillé que depuis qu'il est assis dans le fauteuil académique. Il écrit un peu partout, au "Soleil", au "Gaulois", au "Journal des Débats", où ses feuilletons dramatiques sont des modèles de bon sens, d'esprit et de belle humeur; à la "Revue des Deux Mondes" à la "Revue latine", à la "Revue bleue," s'il y a une "Revue rose," il doit y donner des articles. Ses volumes bientôt ne se compteront plus; il en a publié au moins trois cette année: le "Libéralisme", les "Propos littéraires", et, dans la collection des "Grands écrivains français," une savante étude sur "André Chénier."

On a beaucoup écrit sur André Chénier, Sainte-Beuve, dans ses "Portraits littéraires" et dans ses "Lundis", lui a consacré toute une série d'articles; mais nul critique, non pas même Sainte-Beuve, n'en a aussi bien parlé que M. Emile Faguet. L'auteur des "Lundis" s'était attaché surtout au poète; M. Faguet a fait revivre l'homme avec ses faiblesses et ses lacunes (il a manqué hélas! au chantre de l'"Aveugle et du Jeune malade" d'être chrétien!) mais aussi avec sa générosité, son dévouement, son héroïque courage. André Chénier, qui aimait tout de l'antiquité grecque, se délectait aux "Epigrammes" des anciens; il aimait, lui qui devait moudare, fils d'Eucrate, moi, Méléagre, qui vécut vieux, avait composée pour son tombeau!

"Ma nourrice est l'île de Tyr, pour patrie attique j'ai eu la Syrienne Gadare; fils d'Eucrate, moi, Méléagre, j'ai poussé avec les muses, et ma première course s'est faite en compagnie des Grâces Ménippées. Que je sois Syrien qu'y a-t-il d'étonnant? O étranger, nous habitons une seule patrie, le monde: un veuf chaos a engendré tous les mortels. Agé de beaucoup d'années, j'ai gravé ceci sur mes tablettes en vue de la tombe, car celui qui est voisin de la vieillesse n'est pas loin de Pluton. Mais toi, si tu m'adresses un "salut" à moi babillard et le vieux, puisse-tu toi-même atteindre à la veillesse babillarde".

Il me semble bien qu'André eut été content s'il lui eût été donné de lire les pages de M. Emile Fahuet, où il y a tant de jolies "Epigrammes" à la façon des Grecs. Il eût demandé sans doute que sur son tombeau—si la Révolution avait permis qu'il en eût un—on inscrit les lignes qui terminent le volume de son nouveau biographe:

"Il est un de nos grands hommes pour avoir vécu pour le beau et être mort pour le juste. Vénérable et charmant, un peu comme le "Venerandus puer" de Virgile, il a pour nous la beauté pure de l'antique, la majesté du citoyen mourant pour sa cause, la grâce aussi de l'inachevé, de ce qui aurait pu être, des choses qui s'en vont avant à peine été et qui semblent montrer, dans le même triste sourire, la douceur de la bienvenue et la tendresse des adieux.

II

Le cadre imposé à M. Emile Faguet ne lui permettait pas de s'étendre longuement sur le rôle joué par André Chénier pendant la Révolution. Ce rôle fut singulièrement honorable, et il convient peut-être de s'y arrêter un peu, de signaler au moins quelques-uns des faits que M. Faguet a été forcé de laisser dans l'ombre.

Le 16 juillet 1791, à propos de la pétition pour la déchéance de Louis XVI, rédigée par Laclos, l'auteur des "Liaisons dangereuses", une scission se produisit dans la "Société des Amis de la Constitution". Tous ceux de ses membres qui voulaient, comme Barnave, Duport, et leurs amis, remonter le courant ou tout au moins opposer une digue à la Révolution, abandonnèrent les Jacobins et fondèrent une société rivale, qui se réunit, elle aussi, rue Saint Honoré en face de la place Louis-le-Grand (2), dans l'ancienne église des "Feuillants"(3). L'affaire du Champ de Mars(4) ouvrit les yeux aux plus aveugles. Les inscriptions affluèrent à la nouvelle société dont firent partie Mathieu de Montmorency. La Trémoille, La Rochefoucauld, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Joseph de Broglie, Lavoisier, Beugnot, Jaucourt, Lanjuinais, Joseph Michaud, Lacretelle jeune, Destutt de Tracy, d'André, François Chéron, Thouret, Lacépède, Rulhière, Ramond, André Chénier. Partisans de la monarchie constitutionnelle, ennemis des Jacobins, les Feuillants furent vaincus, car ils n'avaient avec eux que les honnêtes gens, et c'est trop peu pour vaincre en temps de révolution. Ils eurent du moins l'honneur de compter dans leurs rangs des hommes de cœur, des journalistes courageux, d'éloquents orateurs.

Le plus éloquent de tous était André Chénier. Lacretelle le jeune, qui l'avait entendu à la tribune des Feuillants, en vait reçu une impression ineffaçable. Sa taille athlétique sans être haute, sa tête énorme comme celle de Mirabeau, son teint basané, ses yeux étincelants, fortifiaient et illuminaient sa parole. L'avis le plus énergique et le plus fortement exprimé partait toujours de sa bouche. On sentait que, sous sa parole ardente, pleine de fougue et d'éclat, il y avait une âme intrépide, et que ce n'était pas là seulement un grand talent, mais un grand caractère. Sa véritable place eût été à la tribune de la Législative, il y eut peut-être ravi la palme de l'éloquence à Vergniaud lui-même (5).

M. Emile Faguet, en un ou deux endroits, parle d'André Chénier comme d'un ami politique de Condorcet. C'est une erreur. La vérité est que Chénier avait le plus parfait mépris pour Condorcet. Brunot et tous les Girondins. Au lendemain du 20 juin 1792, qui fut leur œuvre, il écrivait et signait de son nom ces courageuses paroles:

"Ce n'est pas le temps de se taire; l'honneur français est compromis par toutes ces turpitudes et par les infâmes qui les approuvent. Elevons enfin tous ensemble une forte clameur d'indignation et de vérité. Apprenons à la postérité et aux nations étrangères que la nation française n'est point complice de ces honteuses débauches de licence que l'on ose appeler liberté. Apprenons-leur que, si le maire de Paris (1) trouve que "nul excès n'a été commis", que "la personne du roi a été respectée" le jour où le domicile du roi a été forcé à main armée, où sa personne s'est vue entourée de furieux qui ont dirigé sur lui leurs injures, leurs menaces et même leurs armes, où ses jardins ont été remplis d'espèces de bêtes féroces, qui, sous ses fenêtres, vomissaient contre lui des chansons impures et outrageantes, des imprécations, des vœux sinistres, cette opinion est particulière au maire de Paris, et que la France n'adopte pas plus ses opinions qu'elle n'approuve sa conduite; que la France approuve la conduite, honore la probité du respectable Acloque(7) et des autres braves gardes nationales qui, dans cette occasion où tous les hommes de bien ont envié leur poste, manifestèrent des entrailles d'hommes et le courage des citoyens libres. Apprenons-leur enfin que, si des législateurs libellistes (8) affectent de parler des actions de cette journée comme de choses de peu d'importance, et de ne voir dans tout cela "qu'une visite faite au roi et quelques vitres cassées (9); si, sans aucune pudeur, ils assurent qu'on a traité le roi "comme un autre homme" (10), lorsqu'il s'est vu en butte à un traitement dont tout le monde aurait été révolté, quand même il se serait adressé à eux; s'ils ajoutent, à de si belles réflexions, des railleries qui ne les déparent point, ce n'est pas que la nation presque entière n'abhorre et ne déteste un pareil langage; c'est uniquement que ces messieurs usent avec intrépidité du privilège que le mépris public leur a donné de tout dire, et de l'impossibilité où ils se sont mis depuis longtemps de s'avilir davantage (11)."

Le 29 décembre, après la plaidoirie de Desèze, il fit paraître, dans le même journal, une deuxième lettre "sur le procès de Louis XVI".

Dans les premiers jours de janvier 1793, alors qu'on espérait sauver le roi, en faisant décréter l'appel au peuple, il rédigea un écrit qui, dans sa pensée, selon la mention qui est faite sur le manuscrit, était surtout destiné "aux habitants des campagnes" Chénier y combattait cette négligence, cette timidité, qui était la maîtresse carte dans le jeu des ennemis de Louis XVI. Voici la fin de cet éloquent travail:

"J'ajouterai, pour ceux qui n'en veulent point à la vie de Louis et de sa famille, que c'est surtout parmi eux qu'on doit craindre qu'il ne se trouve nombre d'hommes négligents ou timides. Ceux qui ont ou du moins qui professent l'opinion contraire, ceux qui n'ont que des arrêts de mort dans le cœur ou sur les lèvres, ceux-là (j'en atteste l'expérience du passé), ceux-là, n'en doutons point, se rassembleront des premiers et aussi nombreux qu'ils le pourront. Et puissent les assemblées n'avoir pas même à lutter contre leur influence, non seulement insidieuse et secrète, mais visible et tyrannique! Car, pour la honte et le malheur de l'espèce humaine, les passions haineuses et malfaisantes sont plus actives et plus hardies que le désir du bien, et l'amour de l'humanité et des lois.

"Voilà, chers citoyens, les réflexions qu'un citoyen obscur, mais honnête et vrai, a jugé utile de vous mettre fraternellement sous les yeux. Il souhaite, moins encore pour l'intérêt de l'accusé que pour vous-mêmes, pour votre honneur, pour le repos de votre conscience, que ce peu de mots qu'il vous adresse fasse plus d'impression sur vos esprits que les déclamations furieuses de quelques hommes qui n'omettent rien pour vous aigrir et pour vous tromper. Il espère que vous saisirez facilement la différence de leur langage et du sien. Jusqu'ici, à vous qui êtes des hommes, à vous qui êtes des juges, ils ne vous ont parlé que de haine, il ne vous parle, lui, que d'humanité. Ils ne vous ont parlé que de vengeance, il ne vous parle, lui, que d'équité, ils ne vous ont parlé que de votre pouvoir; il ne vous parle, lui, que de votre conscience. Il ne se sont servis que d'expressions emphatiques et exagérées; il n'en emploie que de simples et de naturelles; c'est que, pour vous persuader, ils ont besoin de vos passions et de vos préjugés; et il n'a besoin, lui, que de votre âme et de votre raison."

André Chénier est encore l'auteur de deux autres écrits en faveur du roi. On a trouvé dans ses papiers: 1o. un projet de "Pétition à la Convention", composé avant le 15 janvier 1793, jour où l'appel au peuple fut rejeté. 2o. le projet d'une "Lettre de Louis XVI aux députés de la Convention," composé le 15 ou le 16 janvier, après la condamnation.

Après le 21 janvier, il se retira à Versailles, où il passa toute l'année 1793, au numéro 69 de la rue Satory. Au commencement de 1794, il revint dans son appartement de la rue de Cléry, 97. Dans la soirée du 7mars, informé que le comité de sûreté générale avait ordonné l'arrestation de la "citoyenne" Pastoret (14), il se rendit chez elle, à Passy, pour l'informer du danger qui la menaçait. Après l'avoir conduite au bureau du coche de Versailles, où elle prit une voiture, il vint rendre compte de son départ, à M. de Pastoret et à M. de Piscatory, frère de Mme de Pastoret. Peu d'instants après, comme il se disposait à rentrer à Paris, les agents du comité révolutionnaire et de surveillance de la commune de Passy pénétrèrent dans la maison (15). Sa présence en ce lieu, à ce moment, leur parut suspecte, et ils le retinrent prisonnier jusqu'au lendemain dans la maison même de M. de Pastoret. Le samedi 8 mars, sur un ordre délivré par le comité révolutionnaire de Passy, Chénier fut conduit à Paris, pour y être détenu par mesure de sûreté générale. L'encombrement était tel dans toutes les maisons d'arrêt qu'à la prison du Luxembourg on refusa de le recevoir. Les agents le menèrent alors à Saint-Lazare, où, après quelques difficultés, on finit par l'admettre.

Le 25 juillet 1794, il comparut devant le tribunal révolutionnaire. Un an auparavant, presque jour pour jour au mois de juillet 1793, il avait dit, dans son "Ode à Charlotte Corday."

Vivre est-il donc si doux? De quel prix est la vie,
Quand sous un joug honteux, la pensée asservie,
Tremblante, au fond du cœur, se cache à tous les yeux!
- - - - - - - - - - - - - - - -
Mais, la France à la hache abandonne ta tête...
Oh! quel noble dédain fit sourire ta bouche,
Quand un brigand, vengeur de ce brigand farouche,
Crut te faire pâlir aux menaces de mort!

C'est lui qui dut pâlir, et tes juges sinistres,
Et notre affreux sénat et ses affreux ministres,
Quand, à leur tribunal, sans crainte et sans appui,
Ta douceur, ton langage et simple et magnanime,
Leur apprit qu'en effet, tout puissant qu'est le crime,
Qui renonce à la vie est plus puissant que lui.

Quand André Chénier composait ces strophes, le sacrifice de sa vie était fait. Il savait bien d'ailleurs, le noble poète, qu'il mourrait sans peur, comme son héroïne, et que c'était sa propre mort qu'il décrivait, lorsqu'il traçait ces vers:

Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

(1) Les Grands écrivains français: André Chénier, par Emile Faguet, de l'Académie française. Un volume in-18, librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, 1902.

(2) Aujourd'hui place Vendôme.

(3) Le couvent des Feuillants était situé rue Saint-Honoré, sur l'emplacement actuel de la rue de Castiglione.

(4) 17 juillet 1791.

(5) "Dix années d'épreuves pendant la Révolution", par Charles Lacretelle, p. 82

(1) Le girondin Petion.

(7) Acloque, brasseur au faubourg Saint-Antoine, était chef de la deuxième légion de la garde nationale. Sur sa belle conduite au 20 juin 1792, voyez Mortimer-Ternaux, "Histoire de la Terreur", tome 1, pages 189, 191, 211.

(8) Le girondin Brissot et le girondin Condorcet.

(9) Article de Condorcet dans la "Chronique de Paris" du 22 juin 1792.

(10) Article de Brissot dans le "Patriote français" du 21 juin 1792.

(14) Femme de M. de Pastoret, ancien procureur général syndic du département, député de Paris à la Législative, membre de la ci-devant académie des belles-lettres.

(15) La maison de M. de Pastoret était située à la porte du Bois-de-Boulogne, en face du château de la Muette.

Edmond BIRE.


# LE GRANIT
## STRANSKY

couleur turquoise au dehors, blanc dedans. Une fois essayé est toujours employé, il est plus dispendieux au début, mais beaucoup meilleur marché à la fin. Il durera pendant des années et son apparence est toujours la même. En vente chez

WILSON, ROUSSEAU & CO.,
167 RUE SAINT LAURENT.


## L'APPROCHE DE LA DEBACLE

La glace se désagrège peu à peu. Le chenal est à peu près libre en face de la ville jusqu'à Hochelaga, au pied de la rue Moreau. Vis-à-vis Maisonneuve, d'immenses mares démontrant que le doux temps fait son œuvre et que nous ne sommes peut être pas très éloignés d'une débâcle générale. Des mariniers d'une longue expérience prétendent que la navigation s'ouvrira cette année plus à bonne heure que par le passé.

Le niveau du fleuve monte sensiblement. Hier matin l'échelle d'étiage de la Commission du Port marquait 30 pieds et 4 pouces et hier soir 30 pieds et sept pouces, soit 3 pouces de plus.


LOCATAIRES!!

C'est réellement le temps propice pour penser à se mettre chez soi pour le 1er mai prochain. Terrains payables $5.00 comptant et $2.40 par mois durant 8 ans seulement. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 1 à 5 p. m.

# "Fait Croître les Cheveux En une Seule Nuit"

## Un Médecin-Chimiste Renommé a découvert un Composé Secret qui fait croître les Cheveux sur toute ...tête chauve...

### Ses Déclarations Sensationnelles, accompagnées de Preuves Incontestables de Merveilleuses Guérisons, étonnent et épatent les Médecins

Le Découvreur envoie, droits payés, des Paquets d'essais Gratuits à tous ceux qui écrivent

Le Découvreur de ce Composé Magique qui fait croître les cheveux en une seule nuit.

Après un demi-siècle passé dans le laboratoire, couronné des plus grands honneurs pour ses nombreuses découvertes, d'une renommé universelle, le célèbre médecin-chimiste qui est à la tête du grand Altenheim Medical Dispensary vient de faire l'étonnante déclaration qu'il a produit un composé qui fait croître les cheveux sur n'importe quelle tête chauve. Le médecin émet la prétention qu'après des expériences qu'il a tuis des années à compléter, il a enfin réussi à arriver au terme de son ambition. Pour le médecins, tous les crânes sont similaires. Il n'y en a aucun qui ne puisse être guéri par ce remarquable remède. Le record des guérisons déjà accomplies est véritablement merveilleux et n'étaient l'éminente position qu'occupe le grand médecin et le témoignage convaincant de milliers de citoyens, par tout le pays, ça semblerait trop miraculeux pour être vrai.

Il ne saurait y avoir de doute sur la sincérité du médecin faisant sa déclaration non plus qu'on peut constater ses guérisons. Il ne demande à aucun homme, femme ou enfant, de se fier à sa parole, mais il se déclare prêt et disposé à envoyer des paquets d'essai gratuits de ce grand restaurateur des cheveux à quiconque lui écrit pour lui en demander un, incluant un timbre de deux cents pour frais de poste. En une seule nuit, il a commencé à faire pousser des cheveux sur des têtes chauves depuis des années. Il a arrêté en une heure la chute des cheveux. Jamais il n'échoue, quels que soient la condition, l'âge ou le sexe. Vieillards et jeunes gens, femmes et enfants, tous ont profité de cette offre gratuite d'employer cette grande et nouvelle découverte. Si vous êtes chauve, si vos cheveux tombent ou si vos cheveux, vos sourcils ou vos cils sont clairs et courts, écrivez à l'Altenheim Medical Dispensary, 5605 édifice Fosso, Cincinnati, Ohio, incluant un timbre de 2 cents pour frais de poste, pour avoir un paquet gratuit, frais de douane payés, et, en peu de temps, il y aura chez vous restauration complète.


## SAVEZ-VOUS

**Qu'il est inutile de manger à moins que vous ne digériez votre nourriture—C'est-à-dire si votre estomac ne la digère pas, les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie le feront pour vous.**

Savez-vous que l'estomac est le siège de la santé en même temps que la racine de la maladie ? Savez-vous que si l'estomac est en désordre tout le corps s'en ressent, qu'il est incapable de remplir ses fonctions régulières, incapable de résister à aucune maladie qui le menacerait, et qu'il travaille continuellement contre la maladie par l'intermédiaire de l'estomac ?

Ceci est bien naturel. L'homme qui ne peut avoir de nourriture pour son estomac devient faible et malade. Si l'estomac ne réussit pas à faire passer les aliments dans les diverses parties du corps, il vaudrait mieux ne jamais manger. C'est pourquoi les dyspeptiques sont épuisés et découragés.

Ils sont tout comme les gens qui ont été privés de nourriture pendant un certain temps.

Les tablettes de Dodd contre la Dyspepsie sont faites pour de tels cas. Elles digèrent la nourriture elles-mêmes et ce, tandis que le corps est nourri et fonctionne, l'estomac au repos recouvre graduellement ses forces naturelles.

Voilà pourquoi les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie guérissent en même temps qu'elles soulagent. Voilà ce qui fait dire à Adenard Coderre, de St-Jacques de l'Achigan, Que. " Je certifie avoir souffert deux ans de dyspepsie causée par l'inflamation de l'estomac. Je pris trois remèdes sans succès. Je me décourageai jusqu'à ce qu'un bon jour, lisant un récit de guérison opérée par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, j'en achetai deux boîtes. Après les avoir terminées j'étais complètement guéri et j'ai resté guéri depuis." 74-1

## LES SEANCES ARTISTIQUES DE M. J.-B. LAGACE

"Mardi prochain, le 17 mars", M. Lagacé reprendra, dans la Salle Académique du Collège Ste-Marie, le cours régulier de ses séances artistiques. Sujet de la conférence : "Ingres et Delacroix."

Les autres séances auront lieu, comme par le passé, le jeudi, aux dates suivantes : le 26 mars, le 2, le 16 et le 23 avril.


**Le docteur Stephens Globensky, dentiste**

Continue à occuper ses bureaux à l'encoignure des rues Craig et St-Denis.

M. le docteur Globensky est le seul qui s'occupe du règlement des affaires de l'ancien bureau Trestler et Globensky. 74-1

NOUS GARANTISSONS QUE LES
# "CIGARES GRANDAS"
SONT EN
## Pur Havane de Fabrication Cubaine

Les paris, les défis et les certificats signifient beaucoup moins que notre propre garantie qui a rendu le succès possible et rapide.

## Granda Hermanos Y Ca.

Faites attention à l'espagnol **MANANA** sur chaque boîte et sans lequel nulle boîte n'est véritable.

# COMMERCE.

## Déroute complète

### Pour le Dominion Steel qui tombe au-dessous de 40

### LE COAL EST AFFECTE

**De la défaillance du Steel. Le Power se maintient ferme**

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi 13 Mars.

La déroute est complète et les commentaires sont inutiles.

Le compartiment du Dominion Steel a sombré de bonne heure ce matin sous le flot de liquidations qu'ont amené la baisse des jours précédents et la faiblesse des marchés de Boston et de Montréal aujourd'hui. En un clin-d'œil le titre ordinaire, qui avait clôturé hier à 46 1-2, a culbuté à 40, puis faisant un effort, il remonta à 42, mais pour retomber plus bas, todchant 39 3-4. De là des rachats à 43, mais dans l'après-midi il a démontré qu'il était bien à terre, revenant à 41 et clôturant lourd à 42 1-2, en baisse de quatre points nets sur hier. Les actions préférentielles ont été notoirement faibles ce matin et perdirent 3 1-8 à 83 7-8, mais dans l'après-midi le titre reçut quelque support et regagna 1 point, retournant à son point de départ à 85, ce qui est encore 2 points au-dessous de la précédente clôture.

Il s'est négocié 830,000 de débentures du Steel de 83 à 82.

Devant la défaillance du Dominion Steel le Coal ne put reprimer un mouvement de hâtive retraite et perdit 3 points à 119. Il les retrouva néanmoins dans l'après-midi et revint au niveau d'hier à 122.

En dehors du Pacifique, qui s'est maintenu ferme à 128 3-4, le reste du marché a été plutôt lourd, et le Twin-City, le Détroit et le Toledo ont éprouvé des pertes. Le Power s'est bien défendu et après avoir touché 88 ce matin, il est retourné à 89 3-4, cet après-midi, ne perdant que 1-4 sur hier. Le Street s'est inscrit à un point de baisse à 270 et le Richelieu fléchit de 1 1-2 à 96.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Cie :

Grand Tronc, 1ère préf., 113 1-4 ; 2e 100 3-4 ; 3e 50 5-8.
Pacifique Canadien, 131 7-8.
Baie d'Hudson, 42 1-4.
Anaconda, 6 3-8.

### BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1715 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

| VALEURS | Demande | Offre | Demande | Offre |
|---|---|---|---|---|
| | 13 Mars. 12.30 m. | | 13 Mars. 2.00 p.m. | |
| Pacifique Canadien | 128 | 128½ | 128½ | 128¾ |
| Detroit Electric | 65 | 74 | 85 | 94 |
| Duluth com | | | | |
| Toledo Ry | 90½ | 90 | 35 | 90½ |
| Tram Elec., W. Prfd | 200 | 160 | 200 | |
| Tram Elec., England | 27 | 270 | 271 | 269½ |
| West India Elec | 60 | 50 | 60 | 60 |
| do Toronto | 116 | 112½ | 114 | 113 |
| do Hx Nux | 168 | | 168 | 160 |
| do Sid-Ga | 140 | | 140 | 135 |
| Twin City Transit | 118 | 115½ | 116 | 115½ |
| Can. Pac. nouveau | | | | |
| Cie Elec. & Ont | 98 | 96 | 97 | 95 |
| Cable Commercial x | 166 | 162 | 166 | 162 |
| Telegraphe Montr'l xd | 165 | 160 | 165 | 160 |
| Dominion Bell xd | 160 | 157 | 158 | 158 |
| Dom. Iron Steel | 43 | 42½ | 42½ | 42½ |
| do do pref | 85 | 84 | 85 | 84½ |
| Dom. Steel Lt. Power | 89½ | 88½ | 89 | 89½ |
| Nova Scotia Steel Com | 105 | 104 | 105 | 104 |
| Maxwell | | | | |
| Laurentide Pulp | 95 | | 95 | |
| Coton, Montréal | | 128 | | 128 |
| do Dominion | 50 | 47 | 50 | 48 |
| do Can. Coal | 60 | 50 | 60 | 50 |
| do Marconi | 70 | | 70 | |
| do Montmorency | | | | |
| **MINES** | | | | |
| War Eagle | | | | 16 |
| Republic | | | | |
| Payne | 21 | | | 19 |
| Lake Woods | 185 | | 180 | |
| Virtue | | | | |
| North Star | | | | |
| Cobalt Lake pref | 12 | | 12 | |
| Dominion Coal Com | 121 | 119½ | 121 | 121 |
| do pref | | | | 116 |
| Inter. Coal Com | | | | |
| do do pref | | | | |
| N. S. Pek's Cash | | | | |
| do do | | | | |
| Windsor Hotel | | | | |
| **BANQUES** | | | | |
| Banque Montréal xd | | 256 | | 256 |
| do Ontario xd | | 102 | | 100 |
| do B.N.A | | | | |
| do Molsons | | | | |
| do de Toronto | | | | |
| do des Marchands | | | 172 | |
| do Nationale | | 140 | | |
| do Royale | | | | |
| do de la N. E. | | | | |
| do Commerce | | | | |
| do de Québec | | | | |
| do Union xd | 140 | 135 | 140 | 135 |
| do du Commerce | | | | |
| do Hochelaga xd | | | 155 | |
| North West Land Com | | | | |
| **DEBENTURES** | | | | |
| Dom. Iron Steel | 85 | 84½ | 85 | 84½ |
| Land Grant | | | | |
| Com. Cable Coupon | | | | |
| do do Reg | | | | |
| Peoples Heat & Light | | | | |
| Halifax Electric Ry | | | | |
| Bell Téléphone | | | | |
| Can. Col Cotton Bds | | | | |
| Dominion Coal Bds | | | | |
| Montreal Gas Co | | | 100 | |
| Mex. St Ry. Bds | | 105 | | 105 |
| Ogilvie Bds | | | 116 | |

Ventes de la matinée :

| | |
|---|---|
| 300 Can. Pac. | 128 |
| 25 Can. Pac. | 128 3-4 |
| 60 Can. Pac. | 128 1-2 |
| 50 Can. Pac. | 128 1-4 |
| 150 Can. Pac. | 128 3-4 |
| 100 Can. Pac. | 128 7-8 |
| 175 Can. Pac. | 128 3-4 |
| 225 Do. Coal Com. | 122 |
| 25 Do. Coal Com. | 121 3-4 |
| 75 Do. Coal Com. | 120 |
| 175 Do. Coal Com. | 119 |
| 100 Do. Coal Com. | 120 |
| 100 Toledo Ry | 31 |
| 10 Toledo Ry | 31 1-2 |
| 100 Toledo Ry. | 30 1-4 |
| 350 Toledo Ry | 30 |
| 25 Toledo Ry | 30 1-2 |
| 25 Toledo Ry | 30 1-4 |
| 1 Bk Mtl New | 251 |
| 15 Bk Comce | 165 1-2 |
| 25 Do. Iron | 44 1-2 |
| 75 Do. Iron | 43 |
| 50 Do. Iron | 42 |
| 125 Do. Iron | 41 |
| 50 Do. Iron | 40 1-2 |
| 25 Do. Iron | 40 1-4 |
| 125 Do. Iron | 40 |
| 25 Do. Iron | 40 1-4 |
| 175 Do. Iron | 40 1-2 |
| 200 Do. Iron | 41 |
| 56 Do. Iron | 40 3-4 |
| 20 Do. Iron | 41 |
| 200 Do. Iron | 41 1-4 |
| 300 Do. Iron | 41 1-2 |
| 50 Do. Iron | 42 |
| 150 Do. Iron | 41 1-4 |
| 250 Do. Iron | 41 1-2 |
| e 200 Do. Iron | 42 |
| 175 Do. Iron | 41 |
| 250 Do. Iron | 41 1-4 |
| 250 Do. Iron | 41 1-2 |
| 300 Do. Iron | 40 |
| 175 Do. Iron | 38 3-4 |
| 135 Do. Iron | 40 |
| 225 Do. Iron | 40 1-4 |
| 100 Do. Iron | |
| 25 Do. Iron | 40 3-4 |
| 1125 Do. Iron | 41 |
| 325 Do. Iron | 42 |
| 100 Do. Iron | 42 1-8 |
| 20 Do. Iron | 43 |
| 50 Do. Iron | 42 1-8 |
| 100 Do. Iron | 42 1-4 |
| 100 Do. Iron | 42 1-2 |
| 200 Do. Iron | 43 3-8 |
| 25 Do. Iron | 43 |
| 100 Do. Iron | -8 |
| 5 Do. Iron | 42 |
| 25 Do. Iron | 42 3-4 |
| 100 Mo. Power | 89 |
| 25 Mo. Power | 88 3-4 |
| 50 Mo. Power | 88 1-2 |
| 165 Mo. Power | 88 |
| 25 Mo. Power | 89 |
| 75 Mo. St Ry | 270 |
| 175 Detroit Ry | 84 1-2 |
| 10 Mols Bk | 212 3-4 |
| 10 Tor. Ry | 112 1-2 |
| 50 Twin City | 115 1-4 |
| 5 Twin City | 115 |
| 100 Twin City | 115 1-2 |
| 100 Twin City | 115 3-4 |
| 75 Do. Iron Pfd | 85 |
| 11 Do. Iron Pfd | 86 |
| 25 Do. Iron Pfd | 84 3-4 |
| 2 Do. Iron Pfd | 87 |
| 105 Do. Iron Pfd | 85 |
| 25 Do. Iron Pfd | 84 |
| 280 Do. Iron Pfd | 84 |
| 110 R. & O. N. Co. | 96 |
| 300 Mo. St Bounds | 105 |
| 1000 Ogilvie Bds | 115 |
| 7000 Do. Iron Bds | 83 |
| 16000 Do. Iron Bds | 82 |

Ventes de l'après-midi :

| | |
|---|---|
| 50 Can. Pac. | 128 3-4 |
| 15 Can. Pac. | 128 3-4 |
| 30 Do. Coal Com. | 120 1-2 |
| 10 Do. Coal Com. | 120 1-2 |
| 250 Do. Coal Com. | 120 |
| 50 Do. Coal Com. | 121 |
| 75 Do. Coal Com. | 122 |
| 25 N. Scotia préf. | 135 |
| 13 Banq. de Mont. nou | 252 |
| 25 Do. Iron | 41 |
| 250 Do. Iron | 42 |
| 25 Do. Iron | 41 |
| 10 Do. Iron | 40 1-2 |
| 100 Do. Iron | 42 |
| 50 Do. Iron | 42 1-4 |
| 225 Do. Iron | 42 1-2 |
| 50 Do. Iron préf. | 84 |
| 25 Do. Iron préf. | 84 1-2 |
| 40 Do. Iron préf. | 85 |
| 50 Do. Iron préf. | 84 3-4 |
| 50 Do. Iron préf. | 85 |
| 200 Mo. Power | 89 1-2 |
| 300 Mo. Power | 89 3-4 |
| 25 Mo. Power | 89 5-8 |
| 50 Mo. Power | 89 3-4 |
| 25 Mo. St. Ry. | 270 |
| 50 Mo. Cotton | 130 |
| 10 Tor. Ry. | 113 |
| 40 Tor. Ry. | 113 |
| 50 Twin City | 115 1-2 |
| 50 Twin City | 115 3-4 |
| 7000 Do. Iron Bds | 82 |

L'argent à demande à Montréal est soutenu de 5 à 5 1-2 p. c.

A Londres, les taux ont été fermes de 3 1-2 à 4 p. c.

A New-York, l'argent à demande a été ferme de 5 3-4 à 8 p. c. ; à terme de 5 3-4 à 6 p. c.

Le Change Sterling est à peu près soutenu de 486.65 à 486.70 à demande.

MM. Charles Head & Cie., courtiers, nous informent que le Dominion Iron & Steel a été le titre principal sur le marché de Boston aujourd'hui. Il ouvrit à 46, tomba à 39, se releva à 43 et clôtura à 42. Il y eut de grosses transactions, Baldwin étant le principal vendeur. Le Dom. Coal ouvrit à 121, baissa à 118 1-2 et clôtura à 121.

D'après Bradstreets les compensations des banques des principales villes des Etats-Unis et du Canada, ont été cette semaine, comparativement à celles de la semaine correspondante de l'année dernière, comme suit :

| | | Aug. |
|---|---|---|
| New-York | $1,546,865,417 | 10.0 |
| Chicago | 177,704,276 | 5.3 |
| | | Dim. |
| Boston | 124,561,010 | 8.6 |
| Philadelphie | 107,791,726 | |
| St-Louis | 48,538,290 | 4.6 |
| | | Aug. |
| Pittsburg | 44,577,186 | 13.2 |
| San-Francisco | 28,267,422 | 13.7 |

Puissance du Canada :—

| | | Aug. |
|---|---|---|
| Montréal | $23,485,035 | 12.3 |
| Toronto | 17,510,550 | 12.0 |
| Winnipeg | 4,082,785 | 40.3 |
| Halifax | 1,790,626 | 11.7 |
| Ottawa | 1,825,189 | 2.1 |
| Gancouver, B. C | 981,874 | 22.0 |
| Québec | 1,425,464 | 40.5 |
| Hamilton | 1,007,927 | 20.2 |
| St-John, N. B. | 838,230 | 26.3 |
| Victoria, B. C. | 592,473 | 41.6 |
| London, Ont | 808,661 | |

Berlin, 13— D'après le rapport annuel de la compagnie de navigation Hambourg Américaine les recettes nettes ont été de $4,039,060 contre $4,638,630 en 1901.

Un dividende de 4 1-2 p. c. a été déclaré contre 6 p. c. l'année précédente.

Paris, 13— Le Trois pour cent de rentes françaises est coté à 100 francs 12 1-2 centimes à terme. Le change sur Lobdres fait 25 frs., 17 centimes à terme.

### BOURSE DE LONDRES

Londres, 13— L'argent a été ferme aujourd'hui et la demande s'est quelque peu ralentie.

La tendance à la Bourse s'est améliorée, bien que le volume des opérations soit très limité.

Les Consolidés ont été soutenus et les chemins de fer nationaux ont été bonne demande. Les valeurs Américaines ont ouvert calmes et irrégulières, la situation restant incertaine à New-York. Elles se raffermirent et devinrent plus actives dans l'après-midi et clôturèrent fermes Le Rio Tinto a été ferme au début en sympathie avec le cuivre, mais il réagit avec le métal sur réalisation de bénéfices. Le Grand Tronc a été ferme

Londres, 13.—Consolidés au comptant, 91 1-2; item à terme 91 11-16.

Anaconda 6 3-8, Atchison 83 3-4, do pfd. 100 1-4, B & O. 94 5-8, Canadian Pac. 182, Chesapeake et Ohio 47 3-8, Chicago, Great Western 24 3-4, Chicago Mil. et St. Paul 172 1-2, De Beers 22 3-8, Denver et Rio Grande 38 1-8, do. pfd. 89 1-4, Erié 35 7-8, do 1er pfd. 68 1-4, do 2e pfd 54, Ills. Central 143 1-2, Louisville et Nashville 121 1-2, Mo. Kans. et Texas 26 3-8, N.Y.C. 142 1-2, Norfolk et Western 73, do. pfd. 92, Ont. et Western 31, Penna. 58 1-2, Rand Mines 11 1-8, Reading 30, Reading, 1er pfd. 43, Reading, 2e pfd. 36 3-4, Southern Ry. 32 3-4, do. pfd. 95 1-2, Southern Pac. 64 3-8, Union Pac. 94 1-4, Union Pac. pfd 93 1-2, U.S. Steel 37 1-8, do. pfd. 88, Wabash 29, do. pfd. 60.

### BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

| VALEURS | Mar. 13 Ouv. | Plus haut | Plus bas | Clôture. |
|---|---|---|---|---|
| Amalgamated Copper | 74½ | 75½ | 73¾ | 73¾ |
| American Loco | 25 | 25¾ | 25 | 25¾ |
| do pref | | | | 84½ |
| Am. Sugar Refin. Co | 122½ | 124½ | 122½ | 124½ |
| do do pfd | | | | |
| Am. Smelting & Ref Co | 48½ | 49 | 48¼ | 48½ |
| Anaconda Mining Co. | 123 | 125½ | 122 | 122 |
| A. Top & St. Fe | 81½ | 82½ | 81½ | 82 |
| do pfd | 97½ | 97½ | 97½ | 97½ |
| al more & Ohio | 92 | 92½ | 92 | 92½ |
| do pfd | | | | |
| Brooklyn Rapid Trans. | 65½ | 65¾ | 64½ | 64½ |
| Chic. & A Rou Com | 32½ | 32½ | 32¼ | 32½ |
| Canadian Pacific | 129½ | 129 | 128 | 128½ |
| Colorado Southern | | | | |
| Ches. & Ohio | 48½ | 47 | 46¾ | 46¾ |
| Chic. and N. W. | | 186 | 184 | 184 |
| Chic. Mil. & St. Paul | 168½ | 169½ | 168 | 168½ |
| Colorado Southern | 25 | 26 | 25 | 25½ |
| Consolidated Gas N. Y. | 210 | 210½ | 208 | 208½ |
| Colorado Fuel & Iron | 64½ | 64¾ | 63¾ | 64 |
| Corn Products | 32½ | 33¼ | 32½ | 33½ |
| do do pfd | | 87 | 86½ | |
| Clevelans Cin. & St. L. | 92½ | 92½ | 92½ | 92½ |
| Central Leather | 28 | 28 | 28 | 28 |
| Delaware & Hudson xd | 169½ | 170½ | 169½ | 170½ |
| Denver & Rio G. com | 87½ | 88 | 87 | 88 |
| do do pfd | 86½ | 87 | 86½ | 87 |
| Distill S. Secur. A ll. | | | | |
| do do pfd | | | | |
| Great Northern Ry pfd | | | | |
| General Electric | | | | |
| Rocking Valley | | | | |
| Jersey Central | | | | |
| Iowa Central, com | 37 | 37 | 37 | 37 |
| do do pfd | 56 | 56 | 56 | 56 |
| Kansas & Texas com | 25½ | 25¾ | 25¼ | 25¾ |
| do do pfd | | | | |
| Louisville & Nashville | 119½ | 120½ | 119½ | 119½ |
| Manhattan Elevated | 140½ | 141½ | 140½ | 140½ |
| Missouri Pacific | 105 | 105 | 103 | 103½ |
| M. St. Paul & "Soo" | 71½ | 71¾ | 71¼ | 71½ |
| do do pfd | 127 | 127½ | 127 | 127 |
| Metropolitan Traction | 134 | 134 | 132½ | 132½ |
| N. Y. Central & Hud | 134½ | 135 | 134½ | 135 |
| N.Y. Lake Erie & West | 38 | 38 | 38 | 38½ |
| do do 1 pfd | 67 | 67½ | 67 | 67½ |
| do do 2 pfd | 54½ | 54½ | 54½ | 54½ |
| N. J. Ontario & West | 31½ | 31¾ | 30½ | 30½ |
| Northern Securities | | | | |
| Norfolk & Western | | | | |
| Pacific Mail | 70½ | 71¼ | 70¾ | 71 |
| Pennsylvania Ry | 140½ | 141½ | 140¾ | 141½ |
| Pressed Steel, com | 61 | 61 | 61 | 61 |
| do do pfd | | | | |
| Peoples Gas | | | | |
| Phila. & Reading | 101½ | 101½ | 101½ | 101½ |
| do do 1 pfd | 80½ | 80½ | 80½ | 80½ |
| do do 11 pfd | 84½ | 84½ | 84 | 84 |
| Southern Ry., com | 31½ | 32½ | 31½ | 32½ |
| do do pfd | 95½ | 95½ | 95½ | 95½ |
| Southern Pacific | 69½ | 69¾ | 69¼ | 69¾ |
| Tenn. Coal & Iron | 62½ | 63 | 62½ | 62½ |
| Texas Pacific | 26 | 26½ | 26 | 26½ |
| Twin City | | | | |
| U. S. Leather, com | 12½ | 12¾ | 12½ | 12¾ |
| do do pfd | | | | |
| U. S. Steel, com | 37½ | 37¾ | 37½ | 37¾ |
| do do pfd | 86 | 86½ | 86 | 86½ |
| U. S. Rubber | | | | |
| do do pfd | | | | |
| Union Pacific, com | 93½ | 93¾ | 93½ | 93½ |
| do do pfd | 81 | 81 | 80½ | 81 |
| Wabash | 25½ | 25¾ | 25½ | 25½ |
| do do | 42½ | 42¾ | 42½ | 42½ |
| Western Union Tel | 89½ | 89½ | 89½ | 89½ |
| Wis Cen Com | 26½ | 26½ | 26½ | 26½ |
| Do do pref | 50 | 52 | 50 | 50 |

New-York, 13—Le sentiment a été meilleur aujourd'hui encore et la tendance est à la hausse. Les opérations ont été pour la plus grande partie concentrées sur des valeurs spéciales, particulièrement les Wabashs. La liquidation étant ainsi terminée, on espère davantage que le rapport des banques demain sera plus favorable.

Le marché monétaire a été remarquablement calme, jusqu'à ce que 7 1-2 p.c. ait été payé par des emprunteurs retardataires. On a renouvelé les rumeurs que des mesures de secours allaient être prises par le département du trésor et on allègue que la présence de J.-P. Morgan à Washington est significative. Le sucre a bénéficié des rumeurs de ratification du traité de Cuba à la session supplémentaire du congrès. Une forte réaction sur le marché du cuivre à Londres a provoqué quelques réalisations de bénéfices sur l'Amal. Copper, mais les offres ont été bien absorbées. La clôture s'est faite excessivement calme et lourde, par suite de réalisations. Les banques ont perdu cette semaine $4,406,000 et n'ont reçu de l'intérieur que quelques centaines de milliers de dollars.

### LE COMMERCE A MONTREAL

Le Commerce en général est tranquille, mais pas plus qu'à l'ordinaire à cette période de l'année. Le commerce de gros prend ses mesures pour bénéficier de l'ouverture de la navigation qu'un printemps hâtif, nous permet d'espérer de bonne heure cette année. Dans les épiceries la situation est satisfaisante et les remises de fonds son excellentes. La demande pour les sucres est toujours active et l'on s'attend à une hausse.

Le marché des poissons salés est inactif ; les marchands de détail ayant pour la plupart fait leurs approvisionnements pour la saison du carême. Les prix sont devenus plus faciles depuis que la température s'est modérée.

Le mmarché de ferronneries reste très actif et les prix sont fermes sur toute la ligne. Il en est ainsi pour les métaux.

Le commerce du printemps s'annonce très bien.

Les faillites au Canada ont été au nombre de 18 cette semaine contre 29 la semaine correspondante 1902.

### BEURRE ET FROMAGE

BEURRE.—Le marché local est relativement actif et les prix sont fermes. La demande ne porte réellement que sur les beurres frais, les qualités inférieures étant de vente difficile. L'Ouest nous envoie de grandes quantités de beurre et le marché n'est pas propice à une vente de cette espèce. Les crémeries fraîches valent de 21 1-2 à 22c. ; les bons beurres choisis d'automne se vendent de 20 à 21c.

FROMAGE.—Il y a eu une forte hausse sur le marché anglais cette semaine, le câble cotant 60s. et 65s. 6d. les fromages canadiens. Le marché local reste mort, mais les prix cotées restent fermes pour les produits de choix.

On rapporte une vente à 13 1-4c. pour l'exportation.

### PRODUIS DE LA FERME

OEUFS. — Le marché est faible. Il y a bonne demande pour les œufs strictement frais, mais les acheteurs refusent de payer plus de 16 1-2c. On cote de 16 à 16 1-2c aujourd'hui.

FEVES.—Marché ferme et plus actif. Elles se vendent, sur rails, de $1.95 à $1.97 le boisseau; les commerçants les revendent, en lots, de $2.05 à $2.10.

VOLAILLES. —Marché très ferme et demande bonne. On cote les dindes de 14 à 16c; les oies de 10c à 11c; les poulets, de 15c à 16c; les canards, de 15c à 16c.

POMMES DE TERRE.—Le marché reste ferme. Le stock de choix se vend $1 la poche de 90 livres, sur rails. En lots, les commerçants les revendent de $1.10 à $1.20.

SIROP D'ERABLE.—On cote le sirop d'érable sur le marché à 7c la livre en bidons.

### MARCHE AUX GRAINS

Le marché de Liverpool a été soutenu aujourd'hui, le blé clôturant é à 6s 1 3-4 d sur mai et 6s 1 1-2d sur juillet.

Le marché de Chicago a été comme hier calme et lourd.

Le blé baisse de 1-4 à 3-8c et le maïs 1-8c. L'avoine gagne 3-8c.

Sur le marché local l'avoine a eu quelque demande cette semaine et se tient ferme. Il y a bonne demande pour près de 20,000,000 de boisseaux les quantités disponibles pour l'exportation. Les autres grains sont tranquilles.

L'avoine No 2 est cotée de 36 3-4 à 37c en magasin et 30 1-2c dans l'Ouest.

On cote blé No 1 dur de Manitoba à 73 1-2 cents en entrepôt à Fort William; No 1 Nord 71 1-2c. Les pois sont cotés 69 cents fret élevé. Le seigle de 51 centins dans l'Est; le sarrasin, 48c dans l'Est; l'orge No 3 extra, 44c.

Le marché aux farines a été plus faible cette semaine et les prix ont baissé. Le marché est calme aujourd'hui. On cote les straight rollers, $3.300 à 3.45 le baril; $1.70 à $1.75 le sac, les patentes d'hiver, $3.75 à $4 ; Manitoba, fortes de boulangers de choix, $4.10 ; les patentes de Manitoba, $4.40.

L'avoine roulée est en bonne demande et les prix varient de $4.10 à $4.20 le baril, et $1.95 à $2.05 le sac, en lots.

M. A.-E. Labelle, de la maison Ogilvie nous communique les prix suivants :

Par baril

| | |
|---|---|
| Hungarian d'Ogilvie | $4.20 |
| Glenora Patent d'Ogilvie | 5.90 |
| Man. Fortes de boulangers | 3.50 |

### LA CLOTURE A CHICAGO

Par tonne.

| | |
|---|---|
| Gru | $20.60 |
| Son | 22.00 |

Chicago, 13

Les valeurs ont clôturé comme suit: blé, mai, 74 5-8 ; juillet, 71 1-2 à 5-8 ; mais, mars, 45 1-2 ; mai, 47 1-2 ; juillet, 44 3-4 à 7-8 ; sept., 43 3-4 ; avoine, mars, 34 1-8 ; mai, 35 1-8 ; juillet, 31 5-8 à 3-4 ; août, 29 3-4 ; sept., 28 1-2 ; lard, mai, 18.15 ; juillet, 17.65 ; sept., 17.45 ; saindoux, mars, 10.97 1-2 ; mai, 10.17 1-2 ; juillet, 10.02 1-2 ; sept., 9.97 1-2 Côtes, mai, 9.95 ; juillet, 9.72 1-2 ; sept., 9.60.

### MARCHE DE CHICAGO

Chicago 13 mars.

| | Ouverture. | Plus haut | Plus bas | Clôture. |
|---|---|---|---|---|
| BLE:— Mai— | | | | |
| | 74 7-8-75 | 75 1-4-3-8 | 74 1-2 | 74 5-8 |
| BLE :—Juil— | | | | |
| | 71 3-4-7-8 | 72 1-8-1-4 | 71 1-2 | 71 1-2-5-8 |
| MAIS:— Mai— | | | | |
| | 47 1-2 | 47 3-4 | 07 3-8 | 47 1-2 |
| MAIS :— Juil.— | | | | |
| | 44 5-8-3-4 | 44 7-8 | 44 5-8 | 44 3-4-7-8 |
| AVOINE :— Mai | | | | |
| | 34 3-4 | 35 1-2 | 34 5-8 | 35 1-8 |
| AVOINE :— Juil. | | | | |
| | 31 5-8 | 32 1-8 | 31 1-2 | 31 5-8-3-4 |
| LARD:—mai. | | | | |
| | 1812 | 1820 | 1805 | 1815 |
| LARD: juillet: | | | | |
| | 1757 | 1767 | 1755 | 1765 |
| SAINDOUX mai: | | | | |
| | 1015 | 1022 | 1015 | 1017 |
| SAINDOUX juillet: | | | | |
| | 1002 | 1007 | 997 | 1002 |

## État Bilieux Chronique

### ENTRAINE DES RÊVES HORRIBLES, LE DÉCOURAGEMENT, LA MÉLANCOLIE ET LA FAIBLESSE GÉNÉRALE.

Lorsque l'état bilieux du système est une fois établie, il faut suppléer les éléments qui sont nécessaires pour encourager une bonne digestion, le fonctionnement régulier des intestins, et l'action correcte du foie et du rein. Le Ferrozone ne peut s'empêcher de faire cela. Il donne à l'estomac un repos complet, et vous permet de manger avec satisfaction la variété d'aliments nécessaires à la conservation de la santé. Une pastille de Ferrozone prise après chaque repas séparera les parties nutritives des aliments des déchets qui sont emportés et de cette façon prévient et guérit la constipation et la maladie qui en résulte, les hémorroïdes.

Etant un puissant purificateur du sang le Ferrozone enlève du sang rouge toute la bile et les impuretés, et comme résultat le teint redevient rose et reprend une apparence de santé et les cercles noirs sous les yeux et la pâleur maladive des joues disparaissent pour ne plus revenir.

Pris pour les dérangements d'estomac, qui commencent par l'état bilieux et finissent par un dérangement du foie et du rein, le Ferrozone donne des résultats merveilleux. C'est en même temps un tonique et un stimulant et un régulateur de toutes les fonctions du corps, et ceux qui souffrent d'une façon chronique ne devraient pas manquer d'en faire l'essai. Il leur fera certainement du bien et si la maladie est curable elle cèdera au Ferrozone.

Lorsqu'on prend du Ferrozone l'appétit est meilleur, le sang devient riche et pur, le sommeil est profond et sans rêve. Votre teint plombé sera remplacé par un beau teint clair, vos yeux deviendront plus brillants et à mesure que votre énergie et votre bonne santé reviendront, vous bénirez le jour où vous avez appris le secret de la puissance du Ferrozone. Si vous pensez que vous avez besoin du Ferrozone allez à la pharmacie la plus proche et achetez-en une provision. Refusez toute contrefaçon et exigez qu'on vous donne le véritable Ferrozone, qui coûte 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25. Par la poste de N. C. Polson & Co., Kingston, Ont.


## THE SOVEREIGN BANK OF CANADA

**BUREAU CENTRAL EXECUTIF, MONTREAL**

(Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques).

H. S. HOLT, Président,
D. M. STEWART, Gérant général.

Comptes Courants, Département d'Epargne Intérêt accordé sur Dépôts. Affaires Générales de Banque, Change acheté et Vendu.

Prompte attention et excellentes conditions
Tél. Main. 4601
481-F-4-i-M-s-1a


COTES juillet:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 995 | 995 | 992 | 995 |

COTES mai:

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 972 | 970 | 972 |

### LE FOIN

Le marché local est inactif, mais plus ferme. On cote sur place la tonne No 1, $9.00, No 2, $8.00, mélangé de trèfle $6.50.

### SUCRE

New-York, 13.—Sucre brut soutenu ; sucre raffiné soutenu.

Londres, 13.—Sucre de betterave, mars, 8s 5 1-4d.


### Irrésistible

Les affections si pénibles des voies respiratoires disparaissent comme par enchantement par le traitement au BAUME RHUMAL. 73-2


Au tribunal.

—Accusé, jusqu'au jour du délit votre conduite n'avait jamais laissé à désirer... Notez bien que ce n'est pas un reproche que je vous fais!


## "77" POUR GRIP

"77" Previent la Pneumonie

Chez tous les Pharmaciens, 52 centins ou par malle.

Humphreys' Med. Co., coin des rues William et John, New York.


## DEPARTEMENT — DE LA — VOIRIE

### Soumissions pour la construction de pavages et trottoirs permanents.

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, et déposées à son bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 18 mars 1903, pour la construction des pavages et trottoirs permanents que la Commission de la Voirie établira durant l'année 1903, tels qu'indiqués ci-dessous et énumérés plus en détail dans les devis et les formules de soumission, qui pourront être obtenus avec tous les renseignements voulus au bureau de l'Inspecteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur lesdites formules.

La quantité des travaux à faire n'est pas indiquée, mais les entrepreneurs devront faire tout l'ouvrage que la Commission de la Voirie commandera durant l'année.

La Commission de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse et toute autre soumission.

Les soumissions seront :

1. — Pour la fourniture et la pose de pavés d'asphalte de Trinidad.

2. — Pour la fourniture et la pose de pavés d'asphalte de la Trinidad et la pose, en même temps, que l'asphalte, de pavés en blocs de pierre.

3. — Pour la fourniture et la pose de pavés en blocs d'asphalte comprimée.

4. — Pour la pose de pavés en blocs de pierre.

5. — Pour la fourniture et la pose de pavés en macadam bitumineux imperméable.

6. — Pour la fourniture et la pose de matériaux pour trottoirs permanents, les soumissionaires devront donner un devis détaillé du genre de trottoir pour lequel ils soumissionneront.

Les dépôts exigés ici sont nominaux. Les adjudicataires devront déposer un montant équivalant à 10 p.c. du chiffre total du contrat aussitôt que la quantité d'ouvrage à faire aura été fixée.

Les soumissionnaires devront fournir des échantillons, faute de quoi leurs soumissions ne seront pas prises en considération.

Lesdites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie, qui suivra leur réception.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 mars 1903. 73—2

## DEPARTEMENT — DE LA — VOIRIE

### Soumissions pour l'installation d'une usine à fabriquer l'Asphalte.

Des soumissions cachetées adressées au Greffier de la Cité et déposées en son bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 19 mars 1903, pour l'installation d'une usine à fabriquer l'asphalte pour pavages dans la ville de Montréal, sur un emplacement à être désigné et sur des fondations à être construites par ladite ville.

L'entrepreneur devra fournir ses propres dessins et plans, et les soumettre avec sa soumission.

Des blancs de soumissions et des copies du cahier des charges, ainsi que tous renseignements requis seront fournis au bureau de l'Inspecteur de la Cité ; on ne considérera aucune soumission qui n'aura pas été faite sur lesdits blancs.

La Commission de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse ou toute autre soumission.

Ces soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie, qui suivra leur réception.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 10 mars 1903.


CHEMINS DE FER

## PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL-OTTAWA

SERVICE DE CHAR-DORTOIRS

Un char-dortoir sera attaché au train qui part de Montréal (Gare Windsor) à 10.05 p.m. tous les jours

Les voyageurs de Montréal pourront rester dans le char jusqu'à 9 a.m.

Les voyageurs d'Ottawa pourront monter dans le char-dortoir à n'importe quel temps après 5 p.m.

TORONTO, HAMILTON, LONDON, CHATHAM ET L'OUEST.

Départ de la Gare Windsor, 9.30 a.m. tous les jours de la semaine, et 10 p.m. tous les jours.

Chars-buffets sur les trains de jour entre Montréal et Détroit.

**SERVICE DU DIMANCHE.** Départ de la rue Windsor, 10 a.m. pour Ottawa et les Stations Intermédiaires, arrivant à Ottawa à 1.25 p.m. Au retour, départ d'Ottawa à 6.25 p.m., arrivant à Montréal à 9.45 p.m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a.m. pour St-Jérome et les stations intermédiaires. Au retour, quitte St-Jérome à 3.15 et arrive à Montréal à 9.45 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

### PRIX REDUITS

Jusqu'au 30 Avril 1903, prix pour les Colons, de Mont réal à

| | |
|---|---|
| Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson | $48.65 |
| Spokane | $46.15 |
| Anaconda, Butte, Helena | 45.65 |
| Colorado Springs, Denver, Pueblo | 45.50 |
| Salt Lake | 45.65 |
| San Francisco, Los Angeles | 49.00 |

DES DORTOIRS DE TOURISTES,

quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodement des voyageurs porteurs de billets de première ou deuxième classe pour Chicago et à l'Ouest de Chicago jusqu'à la Cote du Pacifique. Un prix modique est chargé pour les lits qui peuvent être retenus d'avance.

TRAINS DU DIMANCHE

9.00 a.m.—Toronto, Chicago.
9.30 a.m.—Vaudreuil via Stations Inter.
4.10 p.m.—Ottawa via G. T. R. via C. A. R.
7.35 p.m.—New-York via D. & H.
8.01 p.m.—Québec, St-Hyacinthe Portland
8.40 p.m.—Boston, New-York via C. V. R.
10.30 p.m.—

# AMUSEMENTS

**ACADEMIE** Toute cette semaine. Matinée, Mercredi, Vendredi et Samedi. Charles Frohman présente la pièce morale du quinzième siècle:

## "EVERYMAN"

par arrangement avec Elizabethan Stage Society, de Londres, et Ben Greet, Troupe Originale Anglaise. A venir: Herrmann le Magicien. 69—6

**Toute la semaine prochaine.**

Matinées, mardi (fête de St-Patrice) et samedi

LE FAMEUX

**HERRMANN**

LE GRAND

dans un grand programme de nouveaux phénomènes de magie, accompagné des

**MUSICIENS GOOLMAN**

Notez ces prix—25c, 50c, 75c, $1.00. PAS PLUS. Sièges en vente à présent. 72-3

**FRANÇAIS** | Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi.

—CETTE SEMAINE—

Le plus Grand Mélodrame qui ait jamais été écrit. "THE FATAL WEDDING", La petite Cora Quinten dans le premier rôle. Attrait particulier—MELLE GERTRUDE HAYNES, et son "chœur céleste," Maître Robert Duff, soliste, et 25 enfants de chœurs.

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

Matinée de fête spéciale mardi (Fête de St-Patrice)

Le plus grand succès de la saison. Directement de New-York

"THE PRICE OF HONOR"

Une pièce qui intéresse merveilleusement le cœur. Intéodulsant les enfants de chœur en costumes. Quatre grandes scènes réalistes. Excellente troupe. Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

**Théatre des Nouveautés** Tél. Bell Est 1385 CETTE SEMAINE

Matinée samedi: "LE SPHINX."

Semaine prochaine: **SERGE PANINE**

**Théatre National Français** | 1450 Ste-Catherine.

Tél. Bell, Est 1736 | Tél. Marchands 520.

Semaine du 9 Mars 1903

**"LE CONSCRIT IMPERIAL"**

— ET —

**"L'Abbé Constantin"**

Avec la Troupe du THEATRE NATIONAL.

Prix: Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c. Soirées, 15c, 25c, 30c, 40c.

**PROCTOR'S**

Matinées: —Lun., Mer., Vend. et Sam.

**JOE WELCH** Dans la comédie en quatre actes

**"THE PEDDLER"** Prix—10c, 20c, 25c, 35c et 50c.

Mars 18, 19, 20, 21.—"RESURRECTION."

**THEATRE ROYAL,** Tous les après-midi et soirs.

Cette semaine, 9 Mars,

**The MOONLIGHT MAIDS BURLESQUERS**

La seule troupe burlesque toute d'acteurs de premier rang en Amérique. Prix—10c, 20c et 30c. La semaine prochaine—The James Boys in Missouri. 69—6

**Théâtre de l'Opéra Comique,**

ANCIEN **PALAIS ROYAL**

Direction LEOPOLD CLAPIN

Semaine du 9 mars—Spectacle Superbe

"LA FILLE DU REGIMENT" et "LES NOCES DE JEANNETTE"

Mise en scène des plus grandioses. Prix—40c, 25c et 15c. Matinées: Jeudi et Samedi. 70

# Parc Sohmer

DIMANCHE, 15 MARS

Après-midi 3 heures - - - Soir 8 heures

Grandes Attractions et Nouvelles Vues Animées

BARBE ET BEDARD, équilibristes et tours de force.

Les 3 FORRIER, acrobates dans les anneaux.

DOSMEZ, baryton de l'Opéra Comique.

ALFONSO, jongleur et équilibriste sur boule.

M. et Madame SOULIER, duettistes excentriques.

Nouvelles vues animées comiques.

Nouvelle musique par la Bande du Parc.

Admission, 10 cents. 74—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure—No 150. — Noé Sauvé, menuisier, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Julien Sauvé, employé civil, Virginie Sauvé, épouse de Ferdinand Leroux, et ce dernier partie aux présentes pour autoriser son épouse; Elise Sauvé, épouse de Joseph Montpetit, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; Marianne Leroux, épouse de Joseph Sauvé, et ce dernier aux présentes pour autoriser personnellement que pour autoriser son épouse; Louise Leroux, épouse d'Alderic Cousineau, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; ledit Alderic Cousineau, en sa qualité de tuteur dûment nommé en justice à Bella et à Gaspard Montpetit, enfants issus du mariage de feu Hermine Sauvé avec Alphonse Montpetit, Hermine Brabant, épouse ed'Adolphe Vézoneau dit Denis et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; François Sauvé, Osé Sauvé, Archille Sauvé; Aurélie Sauvé, épouse de Salomon Denis, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse, tous de la paroisse de St-Joseph de Soulanges, district de Montréal; Tharsile Sauvé, épouse de Jean-Baptiste Gauthier, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; Théophile Brabant, aide-forgeron; Angélina Sauvé, fille majeure et usant de ses droits, tous quatre ès cité et district de Montréal; Edwidge Bissonnette, fille majeure et usant de ses droits; Sarah Bissonnette, épouse d'André Daoust, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; Georgiana Bissonnette, épouse de Norbert Genéron, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; Evariste Bissonnette, ces six derniers de la ville de Valleyfield, district de Beauharnois; Alfred Bissonnette, de la paroisse de St-Anicet, district de Beauharnois; Joseph Sauvé, fils de Jean-Baptiste et Emélien Sauvé, tous deux résidant aux Etats-Unis d'Amérique; Charles Sauvé, Louisa Sauvé, épouse de E. B. Scively, et, ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse, ces trois derniers de Wallaceburg, province d'Ontario; Alice Sauvé, épouse de S. G. Jackson, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse; John Sauvé, ces trois derniers du village de Oil Springs, province d'Ontario; Emma Sauvé, épouse de Robert Burns, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse, tous deux de Sarnia, province d'Ontario; Justine Leroux, épouse d'Olivier Taillefer, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse, tous deux d'Alexandria, province d'Ontario; Pomméla Leroux, épouse d'Elzéar Robillard, et ce dernier aux présentes pour autoriser son épouse, tous deux de Chelmsford, province d'Ontario; Sarah Bissonnette, fille majeure d'Isaie Bissonnette, épouse d'Ovila Ménard, tous deux de la cité de St-Henri, et Dame Emélie Leroux, légataire universelle de Julien Sauvé, aussi de Montréal, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs ci-dessus désignés: Joseph Sauvé, fils de Jean-Baptiste, Emélien Sauvé, Charles Sauvé, Louisa Sauvé et E. B. Scively, Alice Sauvé et S. G. Jackson, John Sauvé, Emma Sauvé et Robert Burns, Justine Leroux et Olivier Taillefer, Pomméla Leroux et Elzéar Robillard, de comparaître dans le mois. — Montréal, 11 mars 1903. — Robillard & Rivet, procureurs du demandeur. 73—2

AVIS est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte incorporant le Sault St. Louis Light and Power Company, ayant pour objet le développement de la force motrice des Rapides de Lachine, avec bureau-chef dans la ville de Montréal. — Bickerdike & Trihey, solliciteurs des requérants. — Montréal, 6 mars 1903.

7-14-21-28-4-11-18-25-2

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT de DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 1153. — Pierre Victor Ranger, demandeur, vs Avila Lalonde et al., défendeurs. Le 28e jour de mars 1903, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, A. Lalonde, No 426, rue St-Hippolyte, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. — Anatole Cherrier, H.C.S. — Montréal, 18 mars 1903. 74—1

# SPORT

## LA LUTTE

UNE GRANDE LUTTE.

KENNEDY GAGNE SON POINT

Cela ne vas pas jusqu'à dire que Kennedy a eu le dessus sur Haslip, son adversaire d'hier soir.

Le champion Américain s'était engagé à tombé George, trois fois dans l'heure. Il n'a pas réussi à clouer les épaules de son rival sur le paillasson, que deux fois dans ce laps de temps. Quant à cette clause du contrat qui aurait donné la victoire au lutteur canadien à la première chute en sa faveur, elle fut lettre morte.

A aucun moment de la lutte, le champion Américain ne courut le moindre danger.

George Kennedy par prudence semblait avoir adopté d'avance le tactique de se tenir sur la défensive. Il remplit son programme à la perfection. Les exercices assidus et consciencieux qu'il fit durant les deux derniers mois ont porté leurs fruits.

Haslip eut beau labourer la figure de George de son bras le plus éloigné; il eut beau essayer les prises de fourche; ou crutch hold, les demi-Nelson, les bras tordus; il eut beau jouer des jambes, son rival brisait toutes ses prises et lui glissait dans les mains. A deux ou trois reprises, il échappa à des prises avec une adresse prodigieuse, au grand contentement de ses nombreux partisans. Le temps passait rapidement et George tenait toujours bon.

Dans un dernier effort, Haslip l'enleva de terre par la fourche, lui barra le bras, et le descendit sur le paillasson où il le coucha sur le dos.

Temps: 44 minutes et 6 secondes.

Kennedy avait opposé une superbe défense au lutteur le plus plein de moyens qu'on ait vu à Montréal.

Encouragé par ce succès relatif Kennedy, après un bon repos de 20 minutes, recommença la lutte avec une grande ardeur. Il semblait même disposé à jouer dur. Mal lui en prit. Haslip se fâcha et fit un grand effort. Il enleva son adversaire par un ciseau (prise de tête avec jambes entrelacées) et le lança violemment sur le paillasson tête première.

Kennedy fut assommé par le coup. Pendant de longues minutes, il resta étendu sur le dos, privé de connaissance. Il ne revint à ses sens que lentement grâce aux bons soins du Dr Gadbois, qui abandonna son rôle de referee pour celui si noble du médecin. Disons à la louange de Haslip qu'il aida le médecin à raviver son adversaire.

Temps: 55 secondes.

Il semblait en être fait de Kennedy.

Grâce à sa forme excellente il répondit au signal de commencer plein de forces. Sous les circonstances il opposa une résistance merveilleuse à Haslip qui mit en œuvre pour l'épuiser tous les trucs dont son sac est si plein. Il lui tordit les jambes, et les bras,

Il lui laboura la face de ses bras.

Comme cela n'avançait pas son œuvre d'épuisement assez vite, il lui écrasait le cou de ses jambes. C'est ici que nous croyons que Kennedy manqua d'audace pour ne pas dire de courage. Il nous a paru que si George avait eu en lui la même confiance que dans sa première lutte avec ce même adversaire, il aurait pu avec avantage lui tordre le cou à plusieurs reprises.

Il endura tout jusqu'à la fin du temps réglementaire qui fut annoncé quelques minutes plus tard. Il était temps car George faiblissait rapidement, tandis qu'Haslip était aussi frais qu'au départ.

La lutte d'hier soir a démontré qu'Haslip est un lutteur merveilleux.

Il a une paire de bras solides et deux jambes admirablement développées dont il tire le meilleur parti possible.

Il a une force d'endurance prodigieuse.

Frais et dispos même après une lutte de longues minutes il ne perd pas une seule ouverture que son coup d'œil précis et rapide saisit pour ainsi dire au vol.

La lutte semble n'avoir pas de secret pour lui.

Il a tout gagné hier soir, moins la victoire.

Il est deux foix supérieur à Kennedy, mais non trois fois.

UNE SERIE DE DEFIS.

Un lutteur de Chicago a lancé à Haslip un défi que ce monsieur n'a pas été lent à relever. La lutte se fera probablement vendredi

Il est même question de faire rencontrer, le même soir, Kennedy et Tremblay, notre champion Canadien-Français.

AU TOUR DE TREMBLAY.

Notre champion Canadien-français, loin de se laisser effrayer par les prouesses d'Haslip l'a défié à une lutte en trois manches. Comme garantie de sa bonne foi, il a déposé un montant de $25.00. Haslip a couvert ce dépot.

Le match sera conclu dans le cours de la journée.

UN NOUVEAU VENU.

Le Dr. Gadbois a reçu après la soirée, le télégramme suivant:

Hamilton, 13— Docteur, veuillez arranger pour moi un match avec aucun des lutteurs maintenantà Montréal

PARKER LE CHAMPION

Harvey Parker laissera ouvert, toute la semaine prochaine, un défi à tout lutteur qui pourra lui résister 15 minutes. Haslip compte bien lui arracher les $25.00 promises comme prix de la tâche.

## HOCKEY

L A COUPE STANLEY

Ottawa, 13.—M. H. J. Trihey, de Montréal, jugera la partie de demain soir entre Rat Portage et Ottawa pour la coupe Stanley. Il a donné satisfaction complète aux deux partis, jeudi soir.

Les deux équipes seront les mêmes que celles qui ont joué samedi soir.

# LACROSSE

LE NATIONAL

L'association Nationale marche à pas de géants dans la voie du progrès. Les membres continuent à s'enrôler nombreux.

La direction reçoit des demandes fréquentes de clubs qui désirent se développer sous son égide.

La direction qui a un but National, sans jeu de mots, est disposée à prêter main-forte à toute association sœur,

En avant, Canadiens-Français.

LE NOUVEAU MASCOTTE.—ELECTION DES OFFICIERS

Les amateurs de notre jeu national vont apprendre avec plaisir que le club de crosse Delorimier, champion de la Ligue Indépendante de l'île de Montréal ayant conclu les derniers arrangements avec les directeurs du Parc Mascotte, deviendra l'Association Amateur de la Crosse Mascotte et transportera ses quartiers au populaire terrains de l'Est.

Les élections vui ont eu lieu dernièrement ont donné le résultat suivant:

Président honoraire, M. J. E. Barnabé.

1er vice-président honoraire, M. N. Breton.

2me vice-président honoraire, Alf. Ménard.

Président, M. M. T. Nap. Bleau, N. P.

Vice-président, M. Ls. J. Jetté.

Secrétaire, M. Rodolphe Bédard.

Trésorier, M. Jos. Lamoureux.

Gérant, M. Henri Desfossés.

M. J. B. Maurice qui a rempli la charge de capitaine avec tant de succès l'an dernier, occupera encore cette position cette année.

Les directeurs de cette association ne ménagent rien pour mettre leur équipe sur un pied qui leur permettra de rivaliser avec les meilleurs clubs de la vieille ligue. On nous assure qu'a l'heure actuelle tous les joueurs sont retenus.

Les meilleurs hommes du Delorimier ainsi que deux ou trois des meilleurs joueurs de l'ancien Mascotte, tel que Lamoureux, Larocque, etc., figureront sur l'équipe cette année.

On se rappelle encore les éuttes homériques que ce club soutint l'an dernier contre le "Canadien" de Saint-Henri et autres, aussi les directeurs nous promettent-ils une saison de crosse extraordinaire.

Le jeu de crosse est appelé à devenir le sport favori à Montréal. Déjà l'année dernière, il a fait un pas de géant dans cette voie, et l'assurance que nous avons de voir une équipe composée totalement de Canadiens-français devra encourager nos compatriotes à assister aux joutes du Mascotte et à applaudir à ses succès.

Il sera tenu prochainement une assemblée de tous les joueurs. La date et le lieu seront annoncés dans les journaux.

## ATHLETISME

Le Dr Gadbois, un expert en athlétisme, donnera demain soir, dans la salle du Club des Jeunes Gens de St-Jacques, coin St-Denis et Dorchester, une intéressante conférence dans laquelle il expliquera comment améliorer le système humain et développer la santé par des exercices athlétiques judicieux.

## ECHECS

Monte-Carlo, 13. — Résultats de la dix ème ronde de la deuxième tournée:

Marshall a défait Moreau dans un gambit Muzio en 29 coups.

Maroczy a défait Albin dans un gambit du fou en 29 coups.

Marco a défait Teichmann dans une défense Sicilienne en 32 coups.

Reggio a défait Taubenhaus dans une défense du cavalier en 74 cous.

Tarrasch a défait Mieses dans un contre gambit du pion du centre en 31 coups.

Pillsbury et Mason ont annulé un gambit de la Reine décliné, au 52ème mouvement.

Schlecter et Wolff, qui ont joué la même partie, ont fait partie nulle au 34ème mouvement.

Baltimore, 13. — L'organisation du club Baltimore a été complétée hier par l'élection des officiers pour l'année qui s'ouvre. La capital souscrit de $20,000 a été payé en entier. Baltimore fera partie de la ligue de l'Est, aux lieu et place du Montréal, dont il a acheté la franchise, il y a quelques semaines.

Schenectady, 13. — Ben Ellis sera le capitaine de l'équipe de cette ville.

19 joueurs sont engagés par contrat.

La Pointe St-Charles a défait sur ses allées les "Colonials".

Score 3183 à 2945.

Les Vics ont défait la M. A.A.A.

Les vainqueurs d'hier soir détailleront pour le championnat.

## Courrier de Québec

Québec, 13. (Spécial)— La publication de la "Vérité", est suspendue pour six mois. Son directeur-propriétaire M. J.-P. Tardivel, annonce dans son dernier numéro, qu'il est malade et que de l'avis de son médecin le Dr Rousseau, il est obligé de prendre un repos complet pendant six mois.

—Le nouveau couvent que l'on est à construire à Hedleyville, sera terminé à l'automne. Cette construction qui est faite d'après les plans préparés par M. J.-P. Ouellet, architecte, coûtera $15.00.

—Un alambic vient d'être saisi à New-Liverpool, près de St-Romuald, par les officiers du revenu Trudel et Bourget. Il y a quelques jours un autre alambic a été saisi à Sayabec.

—M. Augustin Côté, le vétéran des imprimeurs de Québec, et ancien propriétaire du "Journal de Québec", dont l'honorable J. Cauchon fut pendant longtemps le rédacteur en chef, a célébré hier le 85e anniversaire de sa naissance. Malgré son grand âge, M. Côté jouit d'une excellente santé.

# AUX COMMUNES CANADIENNES

(Suite de la 1ère page.)

M. LAURIER

Le premier ministre se lève ensuite. Il remercie le chef de l'opposition de l'allusion qu'il a faite à sa santé. Il félicite le proposeur et le secondeur de l'adresse et reconnait que le chef de l'opposition s'est servi, dans sa critique de la politique du gouvernement, d'un langage irréprochable au point de vue des convenances parlementaires. Il diffère cependant de M. Borden sur la manière d'envisager les questions en jeu.

Sir Wilfrid expose ses vues au sujet de la question de l'Alaska. Il dit que l'institution d'une commission de juristes n'est pas un compromis, mais n'est pas un arbitrage non plus. Il n'y a aucune concession faite de part et d'autre. Il s'agit seulement d'avoir une interprétation juridique de ce qui doit être la vraie frontière, chaque partie ayant décidé d'avance d'accepter cette frontière telle quelle sera déterminée, qu'elles que soient les pertes subies d'un côté et les gains obtenus de l'autre. C'est la une grande victoire que nous avons obtenue. Jusqu'à présent les Etats-Unis avaient fermement refusé de référer cette question à un examen qui pourrait entraîner pour eux une perte de territoire.

Comme le tribunal se compose de six membres il est possible qu'il n'y ait à la fin aucune décision rendue. Mais l'étude qui aura été faite constituera une bonne leçon donnée aux peuples des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada, sur le mérite de la question.

Quant à la nomination des commissaires, le gouvernement a fait auprès de celui de la Grande-Bretagne les représentations voulues. La dernière réponse n'a été reçue qu'hier. Il n'est pas possible de la produire maintenant et il vaut mieux attendre quelques jours, pour la mettre devant la chambre avant de continuer à discuter cette question.

Sir Wilfrid dit que la question des traités commerciaux avec l'Allemagne sera discutée lors du débat sur le budget, alors que toute la correspondance sera produite.

Il est préférable que la quetion de l'entrée de Terreneuve dans la confédération ne soit pas agitée tant que les difficultés relatives au "French Shore" ne seront pas disparues.

Le gouvernement n'a pris aucune détermination au sujet de la question des transports. Il reconnait qu'il faut de nouvelles voies d'écoulement pour nos produits et des facilités additionnelles pour l'expédition dans les ports. Mais pas un sou ne sera dépensé à ce propos avant qu'un rapport soit fait par des hommes compétents qui permette au gouvernement de connaitre exactement ce qu'il faut faire, quels sont les réels besoin du commerce et les travaux à exécuter pour y répondre.

Pour ce qui est de nouveaux chemins de fer, le gouvernement a attendu la réunion des chambres afin de pouvoir consulter ses amis sur ce qu'il y a à faire en cette importante matière.

La conférence de Londres a eu un grand résultat, celui d'établir le principe que l'empire doit se composer de nations libres, liées entre elles par leur allégeance commune au même souverain, mais autonomes et indépendantes les unes des autres en ce qui regarde la conduite de leurs affaires extérieures. Les différents pays de l'empire ont des intérêts divergeants et nous ne pouvons entrer dans une organisation militaire sur laquelle nous n'aurions aucun contrôle, qui serait appelée à servir des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Sans doute, il est nécessaire d'augmenter nos armements, mais le Canada ne peut consentir à dépenser son argent en dehors de son territoire.

Sir Wilfrid dit que, sur le tarif préférentiel, ses opinions ont changé avec le temps et avec les circonstances. La situation n'est plus aujourd'hui la même qu'en 1897. Quant à la question fiscale, les uns sont d'avis que le tarif actuel devrait être aboli; d'autres voudraient, au contraire, l'élever davantage. Les conservateurs verraient avec plaisir les droits monter à 40 pour cent pour répondre à l'élévation du tarif américain. Il n'est pas possible, dans les circonstances actuelles, d'avoir le libre-échange absolu, ni la protection absolue. Le tarif Fielding est une mesure de transaction entre les deux doctrines opposées et les excellents résultats produits prouvent qu'on ne peut faire mieux que de le maintenir.

Sir Wilfrid a parlé du bill de redistribution. Il dit que c'est une mesure nécessaire imposée par la constitution et par la justice qui doit présider à la répartition de la représentation. Aux dernières élections dans l'Ontario, une majorité de votes libéraux a eu pour résultat l'élection d'une majorité de députés conservateurs. Il faut que ce soit la majorité qui gouverne et le bill de redistribution aura pour effet de faire régner un état de chose plus conforme à l'esprit de nos institutions parlementaires.

Sir Wilfrid a parlé pendant plus d'une heure. Il a fait un grand effort dans le but de faire disparaître les craintes qu'on entretenait sur sa santé. Mais à la fin de son discours il était visiblement fatigué.

SEANCE DU SOIR

DISCOURS DE M. MONK

A la séance du soir, M. MONK reprend la discussion. Il se réjouit du retour de Sir Wilfrid Laurier à la santé et raille légèrement l'enthousiasme du proposeur et du secondeur de l'adresse, les paroles encourageantes de sir Wilfrid Laurier au sujet de l'Alaska et des résultats de la conférence coloniale. Il aborde ensuite la question fiscale. Il demande si le gouvernement va se décider à nous donner une politique de protection pour notre pays et continuer ce jeu d'équilibre qui consiste à concilier avant tout les divergences d'opinions qui se manifestent dans les rangs ministériels. Du côté conservateur ces divergences n'existent pas. Mais les libéraux sont loin de l'union si désirable sur une politique définie. Il n'y a pas longtemps, M. Weir, dans Argenteuil, disait que la protection est un vol; en même temps, dans Maisonneuve, M. Préfontaine se déclarait favorable à la protection et faisait signer son bulletin électoral par les grands industriels comme preuve que le gouvernement était disposé à protéger leurs intérêts. Ailleurs, M. Fielding prêchait la réduction du tarif. Quand donc le gouvernement envisagera-t-il cette question vitale pour nous au seul point de vue des intérêts du pays?

M. Monk dénonce le tarif de faveur accordé à l'Angleterre sans compensation équivalente. Il parle de l'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis, de l'exportation de nos minerais de fer et de nickel, de la ruine de nos ressources naturelles dont les Américains se servent pour fabriquer des marchandises qu'ils nous revendront ensuite, après avoir fait bénéficier leur classe ouvrière de tous les fruits de la fabrication. Il ne s'agit pas, comme le premier ministre l'a insinué, d'imposer un droit de 49 pour cent pour répondre au tarif américain. Il s'agit simplement d'avoir un tarif suffisant pour protéger nos industries et garder nos produits naturels afin d'en tirer tout le profit possible au bénéfice de nos nationaux.

M. Monk définit la politique sur ce point. Il cite les paroles prononcées par M. R. L. Borden à Winnipeg, paroles où le chef de l'opposition demande l'adoption d'une législation fiscale qui réponde à nos besoins.

M. Monk critique les dépenses faites par le gouvernement pour importer des immigrants comme les Doukhobors. Il vaudrait mieux favoriser l'établissement de nos gens dans les fertiles plaines du Nord-Ouest.

M. Monk dit que la conférence de Londres n'a eu aucun résultat pratique. Il consulte le livre bleu qui contient les rapports de cette conférence. Il n'y a trouvé qu'une promesse faite par M. Fielding d'abaisser davantage le taux douanier sur les marchandises anglaises et d'élever les droits sur les produits étrangers. Il ne semble pas avoir été question de l'embargo sur le bétail canadien. Quoi qu'il en soit, aucune mesure n'a été prise pour obtenir la réparation de l'injustice qui nous est faite à ce propos.

L'Orateur blâme le gouvernement de n'avoir pas pourvu à faire sauvegarder nos intérêts dans la conclusion du traité de l'Alaska. Il termine en parlant du bill de redistribution mentionné par sir Wilfrid Laurier et il répond au premier ministre en flétrissant les pratiques corruptrices mises en œuvre par le gouvernement d'Ontario pour se maintenir au pouvoir.

M. CHARLTON

M. Charlton, de North Norfolk, parle ensuite. Il recommande la prudence et la modération dans nos relations avec les Etats-Unis.

M. BOURASSA

M. Bourassa, de Labelle, parle longuement de la conduite de l'Angleterre à l'égard des intérêts canadiens. Tandis que le Canada donne à la Grande-Bretagne des soldats pour ses guerres, accorde un traitement de faveur à ses produits et lui fait fête en toute occasion, la métropole favorise les Etats-Unis à notre détriment.

A onze heures, le débat est déclaré clos et l'adresse adoptée.

La Chambre s'ajourne à lundi.

**En croisière**

Vienne, 13.—On annonce officiellement qu'une division navale autrichienne comprenant 3 croiseurs cuirassés et un torpilleur se rendra à la fin de mars dans la méditerranée orientale et visitera les ports de l'Archipel et de l'Asie Mineure. Les autorités ont soin d'ajouter que cette croisière n'a aucune signification politique.

**Tristes suites d'une querelle**

Dallas (Texas), 13. — M. A. MacLaughlin, riche citoyen de cette ville et homme d'affaires, a été tué d'un coup de revolver par M. R. H. Moore, riche négociant en coton, demeurant également dans cette ville.

Tous deux étaient voisins, mais depuis près de deux ans de fréquentes querelles s'étaient élevées entre les deux familles pour les motifs les plus futiles. A cette époque, M. Moore avait giflé M. MacLaughlin, et ce dernier avait tiré sur son adversaire deux coups de revolver sans le blesser. Avant-hier, les deux hommes se trouvèrent face à face dans l'une des rues de la ville. M. MacLaughlin n'était pas armé, mais M. Moore avait en bandoulière un fusil de chasse à deux coups. Ils se disputèrent de nouveau et, à un moment donné, M. MacLaughlin, effrayé par M. Moore qui menaçait de le tuer, se mit à fuir devant lui. Il avait à peine parcouru quelques mètres que M. Moore tirait sur lui. A trois reprises différentes il rechargea son arme et fit feu sur son adversaire qui tomba percé de chevrotines et ne tarda pas à expirer. M. Moore immédiatement après avoir tué son voisin, est allé se constituer prisonnier.

Les deux hommes, très connus et appartenant à des partis opposés, étaient très populaires et très estimés, et la nouvelle de ce drame a produit ici une profonde émotion.

**Un drame de la folie**

Syracuse (New-York), 13— D'une des fenêtres de la Moore Appartment House, un nommé Henry C. Friend s'amusait à lancer des pots de fleurs sur la tête des personnes qui passaient à ce moment-là dans la rue.

Le concierge se rendit aussitôt dans l'appartement de M. Friend, et celui-ci, après l'avoir fait entrer chez lui, prit un revolver qui se trouvait sur un meuble et lui dit: "Pendant que je vais jouer une valse de Strauss sur le piano, vous allez me faire le plaisir de me rouler quelques cigarettes dont j'ai grand besoin. Mettez-vous vite à l'ouvrage et dépêchez-vous autrement à mon grand regret, je serais obligé de vous brûler la cervelle."

Plus mort que vif, le concierge se mit à rouler des cigarettes, tandis que Friend, excellent pianiste, lui jouait d'une seule main une valse langoureuse et, de l'autre braquait de temps en temps un revolver dans sa direction.

Plusieurs policemen, prévenus de ce qui se passait, arrivèrent sur les lieux, mais Freind les tint en respect avec son revolver, et ils étaient à se demander de quelle façon ils pourraient s'emparer du fou, lorsque ce dernier, fatigué de jouer du piano, tourna son arme contre lui-même et se tira une balle au cœur.

**LE PROJET DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE**

L'obstacle la plus considérable que le Grand Tronc rencontrait dans son projet de route transcontinentale auprès du gouvernemnt pour en obtenir une subvention, c'est que son terminus réel se trouve en pays étranger, à Portland, aux Etats-Unis.

Ce que voyant, la compagnie par le ministère de son avocat, Mtre John Bell, C. R., a donnée avis dans la "Gazette Officielle du Canada", qu'elle demandera au Parlement au cours de la présente session le pouvoir de construire une ligne de chemin de fer de Gravenhurst ou de North Bay, jusqu'à Québec.

On dit que la compagnie a l'intention d'acquérir le pont de Québec et d'atteindre Saint-Jean, N.-B., par l'Intercolonial.

## DIVERS

JEUNE FILLE. — On a besoin d'une jeune fille comme assistante sténographe et clavigraphiste pour le français seulement, rapide et intelligente. Salaire, $3.00 par semaine. Ecrire immédiatement G., le "Journal." 73—2

PROPRIETE. — A vendre, maison à 2 étages en briques, terrain, 50 x 73 pieds. Bonne chance pour prompt acquéreur. Bonnes conditions. S'adresser à E. Beauchamp, 525 rue Chambord. 73—6

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour grâce obtenu. — S. P. 74—3

PERDUE. — $5.00 de récompense. — Le 13 février, du No 99 rue Lagauchetière, chienne fox terrier blanc, oreilles jaunes et noires, répond au nom de Gyp. Celui qui la ramènera à l'adresse ci-haut recevra la récompense. 74—1

UNE DEMOISELLE demande chambre et déjeuner. Il faudrait que cette chambre soit située autour de la rue St-Denis, près de la rue Sherbrooke. B., le "Journal." 74—3

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 16129. — J. O. Perras, demandeur, vs T. F. Grace, défendeur. Le 28e jour de mars 1903, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 5 rue Milton, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. — Jos. Mayer, H.C.S. — Montréal, 13 mars 1903. 74—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal. — No 4520. — François Lavigne, maître-charretier, de Montréal, demandeur, vs Jules M. Mathieu, autrefois de Montréal, maintenant absent, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. — Montréal, 12 mars 1903. — (Par ordre) J. Cartier, député greffier de ladite Cour. 72—2

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 1026. — L. C. Delisle, demandeur, vs C. Deslauriers, défendeurs. Le 28e jour de mars 1903, à trois heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 196 rue Aqueduc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. — J. E. Coutu, H.C.S. — Montréal, 13$ mars 1903. 74—1

## LES ESCOUMAINS

(Correspondance Spéciale)

6 mars 1903.

—Le bateau (à voiles) "Le Voltigeur", capitaine Théophile Caron, a fait aujourd'hui son premier voyage de la saison. Le trajet parcouru était de Les-Escoumains à la Rivière-du-Loup et retour. Le "Volèigeur" a pris à ce dernier endroit un chargement complet pour le Saguenay Lumber Company, de Les Escoumains.

M. Théophile Caron rapporte avoir fait un des plus heureux voyages que l'on puisse faire. Pas de glace pour retarder ou entraver la marche du vaisseau. La traversée de Les-Escoumains à la Rivière-du-Loup, bien que la brise fut plus que modérée, s'est effectuée en cinq heures.

M. Théophile Caron est un homme d'une rare activité. C'est aussi un navigateur très expérimenté et d'une grande prudence.

Il appartient à une famille de navigateurs. Il a été le premier à faire la traversée du Saint-Laurent au printemps de 1902, et son bateau a été l'un des derniers à prendre ses quartiers d'hiver à l'automne de cette même année. L'honneur de l'ouverture de la navigation pour la saison de 1903 lui revient encore; aussi sommes-nous heureux et fiers de le compter du nombre de nos concitoyens.

Durant le cours de la saison de navigation de 1902, "Le Voltigeur" a fait vingt-deux voyages à Québec, tandis que la plupart des voiliers n'en ont fait que treize.

D'après le dire des plus vieux habitants de notre village, le présent voyage du "Voltigeur" est un de ceux effectué le plus à bonne heure le printemps, à l'exception d'un voyage fait de la Malbaie à Les-Escoumains dans les derniers jours de février 1881. Ce voyage a été fait en goélette par M. Ed. Vachon, gérant pour M. Thos J. Lamontagne, alors propriétaire des limites appartenant aujourdjhui à la "Saguenay Lumber Company"

— Nous sommes heureux de voir dans les colonnes de nos grands journaux les plaintes exprimées par la plupart des habitants de la Côte-Nord, à propos de la traverse défectueuse et si dangereuse de la Rivière Saguenay durant la saison d'hiver. Aussi est-il très facile de s'imaginer les désagréments d'avoir à attendre des jours, et quelquefois des semaines entières, avant de pouvoir traverser ladite Rivière Saguenay. Les malles sont également retardées, pour cette même cause. Aussi espérons-nous que les plaintes si justifiées de toute une population parviendront aux oreilles de nos gouvernements qui, nous osons le croire, ne resteront pas sourds aux nombreuses demandes, qui leur ont déjà été faites par tous les intéressés, d'accorder un octroi raisonnable pour un service de bateau-traversier régulier. Est-il réellement possible que pour la minime somme de 83,000 ou $4,000, l'on puisse priver toute une population de communiquer régulièrement avec les paroisses du comté de Charlevoix et autres centres importants.

— De passage en notre ville, M. Alfred Simard, représentant de la maison J.-H. Bégin, de Québec.

— M. Arthur Mercier, gérant général de la Saguenay Lumber Company a prais passage sur le bateau "Voltigeur" pour un voyage d'affaires à Québec, dans les intérêts de la compagnie. Nous sommes certains que M. Mercier a été plus satisfait de ce voyage qu'il ne l'a été au mois de février 1901, quand il lui a fallu attendre onze jours à Tadousac avant de pouvoir effectuer la fameuse traversée de la Rivière Saguenay.

**Toux et Rhumes. Ceux qui souffrent de Toux, Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, etc., devraient essayer "Brown Bronchial Troches", remède simple et effectif. Elles ne contiennent rien d'injurieux et on peut avec surté en faire usage n'importe quand.**

A la brasserie.

—Je ne bois jamais d'alcool, sans qu'il soit fortement dilué. Ainsi, après chaque petit vers de cognac, je bois 4 litres de bière.

Crétinot rencontre une de ses cousines.

—Vous voilà donc veuve, ma chère amie.

—Mais oui, mais oui...

Et le doux naïf:

—Eh bien! j'en ai de la veine! ... Quand je pense que c'est moi qui ai failli vous épouser!


## Nouvelle Vie aux Hommes Faibles

**Les vieillards rajeunis — Les hommes faibles retrouvent leur force d'autrefois et la vigueur de leur jeunesse.**

**PAQUET D'ESSAI GRATIS PAR LA POSTE**

Aux hommes qui ont fait l'essai de tous les remèdes connus pour recouvrer leur force ou leur virilité et qui ont perdu l'espérance, le message suivant arrive comme une bénédiction. Cette nouvelle découverte restaure tous les hommes qui sont affectés d'aucune forme de faiblesse des organes génitaux, résultant d'imprudence de jeunesse, perte prématurée d'énergie et de mémoire, faiblesse de reins, varicocèle ou émaciation des parties. Elle donne de la chaleur, de

**TEMPERATURE**

Bureau météorologique, Toronto, 13. — Le temps est encore beau et doux de la région des lacs aux provinces maritimes, et froid dans les Territoires et le Manitoba. Le froid s'est étendu jusqu'au lac Supérieur.

TEMPERATURES MINIMA ET MAXIMA : —

Dawson, —2-30 ; Kamloops, —4-16 ; Calgary, —26-4 ; Battleford, —24-2 ; Winnipeg, 2-10 ; Port Arthur, 14-18 ; Parry Sound, 34-44 ; Toronto, 31-41 ; Ottawa, 20-42 ; Montréal, 34-38 ; Québec, 32-38 Halifax, 26-50.

PROBABILITES : —

Vallée d'Ottawa et régions de Montréal Beau et doux généralement aujourd'hui

Région de Québec et Golfe. — Beau et doux. 8

# UN BANQUET A M. BORDEN

**Les membres du club Sir John A. MacDonald décident de faire de cet événement un grand ralliement conservateur**

Le club Sir John A. MacDonald, de Montréal se propose de donner un banquet à M. R.-L. Borden, chef du parti conservateur à la chambre des communes. La date sera fixée par le "leader" lui-même, mais le club est résolu de faire de ces agapes une démonstration digne du parti et des principes qu'il représente.

Cette excellente résolution a été prise jeudi soir au cours d'un fin dîner que M. D.-A. McCaskill, a donné aux membres de son conseil exécutif.

On remarquait à table à la droite et à la gauche de M. McCaskill, MM. M.-C. Foley, James Crankshaw, Joseph H. Jacob, C.-A. McDonnell, F.-S. Maclennan, Jas. Wilson, l'hon. A.-W. Atwater, l'échevin Ames, A.-W. Morris, Henry Dalby, Jos.-H. Walker, S.-W. Ewing, D.-H. Caswell, Austin Mosher, S. Finling et plusieurs autres.

M. McCaskill après avoir permis à ses invités de faire honneur à son excellente table, fait observer que le club Sir John A. Macdonald est très actif et que, comme par le passé, il est prêt à faire les combats du parti conservateur.

La question d'un banquet à M. Borden est ensuite mise sur le tapis et il est immédiatement résolu de donner suite à cette idée. Un comité a été formé pour s'entendre avec le chef du parti à ce sujet.

## "LE MONTREAL" EST UNE RUINE TOTALE

Examen fait des ruines du vapeur "Montréal" M. John Bertram a conclu que la coque ne pouvait plus servir à la construction d'un autre vaisseau, et en conséquence, il réclamera l'assurance totale qui lui est due, soit 84,000 livres sterling. Les représentants des Lloydes ont expédié en Angleterre le résultat de leur enquête.

Il est probable que la compagnie Richelieu et Ontario fera construire deux nouveaux vaisseaux dans le genre du "Montréal" par la compagnie Bertram. La coque de ces vaisseaux sera construite à Toronto et elle sera descendue par section à Montréal par les canaux.

## A LA GALERIE DES ARTS

La Galerie des Arts expose depuis jeudi soir, à tous ceux qui veulent les visiter de fort jolies choses. C'est ainsi qu'on peut admirer un portrait de la comtesse de Minto, par Robert Harris, le portrait de M. Philippe Hébert par M. Jos. St-Charles, le portrait de M. F. L. Wanklyn par M. E. Dyonnet, et plusieurs tableaux signés de noms étrangers, font aussi l'admiration du public et il est agréable de constater qu'au milieu de toute cette expositions nombre d'œuvres canadiennes brillent au premier rang.

## FRAPPE PAR UNE VOITURE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, a été appelée hier après-midi vers 2.30 heures, vis-à-vis le Palais de Justice, pour un nommé Joseph Marion, âgé de 51 ans, qui demeure au No. 514 rue Beaudry. M. Marion est marchand de tabac ; il était parti de chez lui pour venir à la cour rendre témoignage dans une cause, lorsqu'en traversant la rue Notre-Dame pour se rendre au Palais de Justice, il a été frappé par le timon d'une voiture qui lui a causé une luxation à l'épaule gauche.

## Un beau programme

Voyez le programme de dimanche prochain au Parc Sohmer, dans la colonne d'Amusement. 74-1.

**J.-O.-A. Laforest**

Ingénieur Civil. — Spécialités de construction d'Aqueducs, d'Egouts et d'Eclairage Electrique. Bureaux, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. — Tel. Bell, Main 1111. 164—1a

**Coupon de Prime No 60**

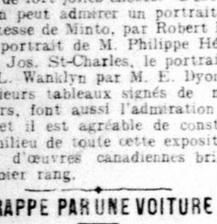

**POUR VOTRE PORTRAIT EN COULEURS**

et Gravures de Salon, Jolis encadrements, Portraits au Crayon.

Voir l'annonce dans la IIIème page

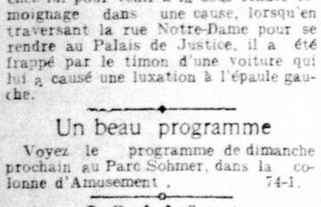

Le Pardon

Magnifiques Lithographies en couleurs.

# IMPORTANT PROJET REMIS A PLUS TARD

**La construction du tunnel du pied de la Cote Saint-Lambert au port n'est pas prête de se faire s'il faut en juger par ce qui s'est passé à la Commission de la Voirie hier**

Les entrepreneurs pour le pavage des rues ne seront tenus à l'avenir qu'à une garantie de deux ans au lieu de dix ans comme auparavant

Il est plus que probable que l'existence de l'église Notre-Dame de Pitié est assurée pour quelques années encore.

Du moins c'est ce que comporte la requête que M. Thomas Gauthier a présentée hier à la Commission de la Voirie. Depuis longtemps on a formé le projet de creuser un tunnel à passir du pied de la côte Saint-Lambert, à la rue Craig jusqu'aux quais, afin de permettre au gros trafic d'atteindre le port plus facilement. L'exécution de ce projet nécessitait la démolition de plusieurs édifices, entr'autres Notre-de-Pitié, et une partie d'un immeuble, à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Lambert, dont M. Thomas Gauthier est propriétaire.

Constatant que le projet ne peut guère s'exécuter de sitôt, vu que l'administration municipale actuelle est bien résolue d'appliquer tous les fonds disponibles à l'amélioration permanente de nos rues, avant de se lancer dans une entreprise aussi coûteuse que le serait une expropriation dans un arrondissement aussi important, M. Gauthier demande que la ligne homologuée en prévision de ces ouvrages, soit maintenant effacée. Mais comme les avocats de la ville sont d'avis que cette annulation ne peut se faire qu'avec la sanction de la législature, le requérant prie la commission de la Voirie d'insérer dans les amendements à la charte une disposition à cet effet.

La requête de M. Gauthier sera transmise à la commission de la charte après avoir été soumise aux avocats de la ville.

Dans tous les cas cette nouvelle fera plaisir à un nombreux public pour qui Notre-Dame-de-Pitié est un lieu de recueillement de prédilection.

La compagnie des tramways continue à prêter main forte aux autorités de la Voirie dans l'amélioration de nos rues.

Elle écrit à la commission que sur le point de renouveler ses voies sur la rue Sainte-Catherine entre les rues Peel et Saint-Mathieu, et sur la rue Wellington depuis le tunnel à la rue Saint-Etienne, elle est prête à poser sur un lit de béton les pavés en granit que lui fournira la ville.

Ceci donne à MM. les échevins Larivière, Ricard et N. Lapointe l'idée que la Compagnie en fasse autant.

1er Pour la rue Sainte-Catherine, entre les rues du Havre et Visitation, 2e pour la rue Ontario entre les rues Papineau et Amherst, 3e pour la rue Notre-Dame, du square Chaboillez à la rue Guy. Ces demandes seront transmises à la compagnie.

Sur les représentations de M. l'échevin Carter, la commission ordonne immédiatement de nettoyer les trottoirs du square Victoria.

Le secrétaire est aussi chargé de communiquer à la Compagnie des tramways une lettre de M. C.-C. Holland qui demande un service direct, sans l'emploi de correspondances, entre l'extrémité de la rue Sainte-Catherine, jusqu'au bout de la voie sur le sommet de la rue Guy.

Dans une autre communication M. F.-L. Wanklyn, gérant des tramways, fait savoir à la voirie qu'aussitôt que le temps le permettra la compagnie s'occupera de prolonger sa voie de l'avenue Atwater, de la rue Dorchester à la rue Saint-Luc.

Pour se rendre aux désirs de M. l'échevin Bumbray qui demande que la ville accepte la ruelle Provost, la commission charge son ingénieur, M. Barlow d'aller de nouveau examiner les lieux avec M. Bumbray. On se rappelle que déjà M. Barlow s'est prononcé contre l'acceptation de cette ruelle parce qu'elle n'a que 15 pieds de longueur.

Toujours sur l'intervention de M. l'échevin Bumbray des trottoirs seront construits sur la rue Joliette.

La commission fait droit aux instances de M. l'échevin N. Lapointe qui obtient des trottoirs en dalle pour la rue Saint-Antoine entre les rues Fulford et Dominion.

En réponse à la demande de M. G. Marcoux, la commission, dès les premiers beaux jours, fera faire un trottoir permanent à l'angle de la rue Christophe Colomb et de l'avenue Mont-Royal.

Relativement au pavage des pavages permanents, la commission décide de n'exiger désormais que deux ans de garantie au lieu de dix comme autrefois. C'est une décision importante pour les entrepreneurs intéressés à eux d'en faire leur bénéfice et surtout de rogner leurs prix en conséquence. Et pour se rendre compte de la somme considérable des travaux à exécuter, rappelons que, ces jours derniers, la commission des finances mettait à la disposition de la voirie $176,000 pour les pavages seuls, à part de ce qu'il y a à venir encore.

Les entrepreneurs de l'égout de la rue Saint-Jacques ont donné avis qu'ils arriveront bientôt à la rue Guy et que la conduite d'eau de cette dernière va gêner leurs travaux, et les obliger de creuser davantage. Avis en sera donné à la commission de l'aqueduc qui devra prendre immédiatement les mesures nécessaires en pareilles circonstances.

Lundi prochain à 2 heures de l'après-midi, la commission se réunira de nouveau pour adjuger le contrat de la fourniture du ciment.

# LA REDUCTION DE LA TAXE DE L'EAU

**Le président des Finances fera préparer un état par les divers services concernés, afin de voir s'il y a moyen de diminuer les taux actuels, sans trop affecter le revenu**

Le projet d'établir une manufacture rue Guy soulève une tempête de la part des propriétaires

Au cours de la séance de la commission des finances, hier, M. l'échevin Laporte a fait des observations sur un sujet qui intéresse au plus haut point tous les contribuables de Montréal, particulièrement les moins favorisés de la fortune. Il a dit que, lundi prochain, il proposera au conseil de faire préparer par les départements concernés un état de ce que coûte réellement le service d'eau à Montréal, y compris l'intérêt de l'énorme capital qu'ont coûté l'aqueduc et tous ses accessoires. Il y a quelque temps déjà, M. Laporte avait donné un avis de motion dans ce sens.

Il s'agit ici de savoir si nous pourrons avoir ou non une réduction de la taxe d'eau.

M. l'échevin Laporte qui, dans une circonstance publique, s'était engagé à réduire cette taxe si les finances de la ville le permettaient, désire donner suite à cette promesse, pourvu que les recettes mêmes de l'aqueduc l'y autorisent. Le but de cette mesure, c'est de renseigner exactement les échevins sur tous les détails et les mettre en état de se prononcer avec intelligence sur le mérite même de la question.

M. l'échevin Sadler fait observer que dans l'état actuel du revenu de la ville, déjà insuffisant pour tous les travaux d'amélioration urgents en perspective, si on réduit les taxes d'eau il faudra créer une autre source de recettes ou l'imposition d'une taxe nouvelle probablement sur la propriété.

Au cours d'un rapport qu'il a présenté, M. Robb recommande d'insérer dans la charte, relativement aux expropriations, certaines dispositions de nature à diminuer le prix de la préparation du rôle de cotisation et à faciliter le paiement des indemnités. A l'heure présente, une expropriation de $100 entraîne autant de dépenses qu'une expropriation de $100,000.

La nouvelle qu'un industriel entreprenant avait l'intention de bâtir une manufacture sur la rue Guy, entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke, a naturellement mis sur pied tous les propriétaires de l'arrondissement. Ils s'opposent comme de juste à l'établissement d'une entreprise industrielle, fort gênante pour une rue jusqu'ici réservée à des résidences particulières, et à de très belles encore. Ils ont en conséquence présenté une requête à la commission des finances la priant d'empêcher la réalisation de ce projet, en refusant aux intéressés un permis de construction. Ils allèguent qu'une manufacture à cet endroit préjudicierait à la valeur de la propriété.

La requête est signée par MM. A. F. Gault, R. T. Henneker, J. C. King, E. J. Major et plusieurs autres. Elle est déposée sur le bureau de la commission.

## LE JUNIOR CONSERVATIVE CLUB

Les membres voudraient qu'il porte à l'avenir le nom de Montreal Conservative Club

Le "Junior Conservative Club" a eu une assemblée très nombreuse hier soir sous la présidence de M. S. Cormichael.

La question de changer le nom du club actuel pour prendre celui de "Montreal Conservative Club" a été discutée; mais elle ne sera réglée qu'à la prochaine séance qui aura lieu le 7 avril prochain.

Ont pris part à la discussion d'autres questions très intéressantes MM. J.-M. Quinn, C.-R., Campbell Lane, C.-R., Bernard Connaughton, C.-N. C.-N. Armstrong, secrétaire, F.-J. Curran, L.-M. Parker, S. Ewing, H.-B. Ames, échevin, F. Mathews, M.-I. Morrison et plusieurs autres.

## DIMANCHE, LE 15 MARS

**Monument National, conférence de M. Prad**

1ère partie :

Jeunes poètes canadiens. MM. Chapmann et Antonio Pelletier ; lecture et récitation de plusieurs poèmes, la souscription nationale pour le nouveau livre de M. Chapmann.

2e partie :

Récitation ; lecture d'un monologue comique ; Scène du Cid, MM. Leduc et Prad.

**LOCATAIRES ! !**

C'est réellement le temps propice pour penser à se mettre chez soi pour le 1er mai prochain. Terrains payables $5.00 comptant et $2.40 par mois durant 8 ans seulement. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 1 à 5 p. m. 74-2

**LE TAROL**

Se vend partout. Essayez-le pour votre rhume, grippe, toux, etc., etc.

# L'AFFAIRE CHARLIER-WILHEMS

**La défense a fait entendre de nombreux témoins pour établir le bon caractère de l'accusé Charlier, aux deux séances d'hier**

M. Charlier, mis dans la boîte, donne sa version de toute l'affaire

Le procès Wilhems-Charlier s'est continué hier matin.

A l'ouverture de la séance le premier témoin entendu a été M. A. P. Pigeon, imprimeur.

Il déclare qu'il imprime les "Débats" et qu'il fait affaires avec M. Charlier depuis 4 à 5 mois. Il n'est jamais allé à son bureau, la copie étant généralement envoyée chez lui par un messager.

M. John Barry, entendu la veille, remonte dans la boîte et reconnaît que M. Charlier est un homme honorable et honnête, que c'est sa reputation dans le public.

N'étant ni censeur ni journaliste il n'a pas d'opinion à donner sur des articles de journaux. Il n'aurait pas publié l'article intitulé "Mgr Bruchési et la question des écoles" et trouve que l'article "Un Remplaçant" n'est pas d'un loyal sujet. En réponse à Mtre Lemieux le témoin dit que si celui qui a écrit "Mgr Bruchési et la question des écoles" est sincère, c'est un honnête homme, ce n'est pas un voleur.

M. A. Beauchesne, journafiste, est le témoin suivant.

Il connait M. Charlier depuis 3 à 4 ans. Sa réputation dans le public est excellente. M. Beauchesne a lu l'article intitulé "Mgr Bruchési et les Ecoles." "C'est moi, dit-il, qui en suis l'auteur." Il a remis l'article à M. Charlier à qui il l'a lu et qui ne l'a pas approuvé ; il a dû insister pour le faire passer.

M. J. Fortier, libraire, dit que la réputation de M. Charlier est excellente.

LE REDACTEUR EN CHEF DE LA "PRESSE" ASSERMENTE

M. Jules Helbronner, rédacteur en chef de "La Presse", est ensuite appelé.

M. le greffier de la Couronne, M. L. W Sicotte, s'approche et lui présente les Saints Evangiles pour la prestation du serment. M. Helbronner déclara froidement qu'il ne prêterait pas le serment sur les Saints Evangiles, et il se déclara Israélite. M. Sicotte lui présenta alors le Talmud ; le rédacteur en chef de "La Presse" se coiffa de son chapeau, et prêta le serment sur le recueil des lois et traditions rabbiniques, regardé chez les Juifs comme le complément de la Bible.

M. Helbronner connaît très bien M. Charlier, et donne un excellent témoignage de sa réputation. Pour ce qui est de l'article de "Mgr Bruchési et les écoles", Louis Veuillot et l'hon. F. X. A. Trudel ont écrit des articles plus violents contre le clergé et c'étaient d'honnêtes hommes. Il n'aurait pas publié cet article de lui-même, parce que n'étant pas catholique, il ne peut juger les évêques.

Et la cour s'ajourne à deux heures.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A la séance de l'après-midi, M. Jules Helbronner revient de nouveau dans la boîte. Dans l'article intitulé Le "Remplaçant" il ne voit rien qui atteigne la dignité du Roi. Il trouve élogieux l'article "Les Miettes de l'histoire".

PLUSIEURS ECHEVINS TEMOIGNENT

MM. les échevins Ames, Ekers, Laporte, Vallières et Larivière, témoignent tous de la bonne réputation de M. Charlier.

M. Ames, trouve que l'article "Le Remplaçant" manque de goût, n'est pas suffisamment sérieux pour être pris en considération.

M. Ekers prétend que c'est un article où l'on essaie d'être drôle; il n'est que ridicule, et n'affecte pas le roi en aucune manière sur son honneur ou sa moralité.

M. l'échevin Laporte déclare que l'article intitulé "Mgr Bruchési et la question des écoles, ne peut affecter en rien la responsabilité de celui qui l'a écrit; il ne peut avoir pour effet que de diminuer la circulation de la feuille qui l'a publié.

M. L.-J. Tarte, reconnait l'honorabilité de M. Charlier Cependant depuis quelque temps il lui a reproché certains articles. M. Charlier lui a toujours répondu qu'il n'en était pas l'auteur. Le témoin déclare qu'au milieu de janvier on entendait dire entre politiciens—libéraux et conservateurs—qu'avec la barette cardinalice M. Laurier pouvait pacifier bien des choses.

Le Dr Louis LaBerge, Mlle Eva Circé (Colombine), L. de Montigny, témoignent eux aussi de la bonne réputation de l'accusé.

L'ACCUSE CHARLIER DANS LA BOITE

Puis M. Edouard Charlier, est appelé à donner son témoignage. Il est né à Paris, son père était français, sa mère anglaise, Mlle Seymour, sœur d'un officier anglais. Il corrobore le témoignage de Mme Charlier sur son entrevue à sa résidence avec Wilhems le 8 décembre 1902, alors que Stansfield lui téléphona pour connaître le nom de Véronneau; c'était le dimanche. Le lundi, mardi et mercredi, continue le témoin. Je ne suis pas allé aux "Débats".—Le jeudi Wilhems m'a dit être allé au bureau de la Métropolitaine, et que M. Stansfield a insisté pour savoir le nom de Véronneau. J'ai félicité Wilhems de ne pas l'avoir divulgué.—Je ne crois pas lui avoir parlé des plaintes à ce moment.—Le 14 décembre j'ai publié un second article hors la connaissance de Wilhems, où je promettais à mes lecteurs de commencer bientôt une campagne contre la Métropolitaine. J'aurais voulu la commencer alors, mais j'avais reçu une lettre importante pour publication sur les Forestiers Indépendants. Je ne pouvais courir deux lièvres à la fois.—Il devait y avoir une série de 3 lettres contre le chef qui dépensait beaucoup d'argent sans considération. Il reconnait avoir écrit un autre petit article le 21 décembre, en même temps qu'une seconde lettre contre le système des Forestiers.—Alors on vint l'avertir que le député de Gaspé avait déjà attiré l'attention du Gouvernement fédéral sur les agissements de la Métropolitaine.

Par Mtre Désaulniers: Voulez-vous dire à la cour par quelle série de circonstances vous êtes arrivé à envoyer Wilhems chez Stansfield la première fois?—

Le témoin raconte en détail sa campagne dans les "Débats", contre les Forestiers, explique la nature des fonctions de Wilhems qui ne voyait qu'à l'administration financière, aux annonces, à la collection, à l'expédition des journaux, etc., et en arrive à ses entrevus avec MM. Jos. et Eug. Tarte. Nous n'avions rien écrit contre la Métropolitaine encore, dit-il. Il nous manquait une base sérieuse pour commencer la campagne. Il y avait bien des plaintes de partout; mais ce n'était pas suffisant pour moi. Vers le 15 janvier, j'allai au bureau de "La Patrie". M. Eug. Tarte, me demandai si j'avais des plaintes sérieuses. Je répondis que oui. Il me pria de faire attention, que j'avais affaire à une compagnie puissante, qu'il était assuré lui-même pour $5,000, etc.

En quittant M. Tarte, j'étais désireux de saqoir si j'avais bien de bonnes preuves contre la Compagnie et si les agents avaient raison de se plaindre, oui ou non. Je crus alors qu'il était de mon devoir de chercher davantage et de me mettre en relation avec des personnes qui pourraient justifier des plaintes faites contre la compagnie.

Je revis M. Tarte la semaine suivante. Je ne me rappelle pas qui parla le premier de la Métropolitaine. Je lui ai dit que j'avais vu un dossier de 10 mille plaintes.

Il me dit que je devais m'assurer si les directeurs de la compagnie savaient ce que faisaient leurs agents. M. Tarte me répéta que la Compagnie était puissante et prononça alors pour la première fois le nom de Claxton et m'encouragea à aller le voir, me disant que c'était l'avocat de la Compagnie, un gentilhomme qui me recevrait bien, qui me donnerait tous les renseignements voulus. J'eus l'intention d'aller le voir parce que c'était un avocat. Je ne serais pas allé voir un agent. Mais j'avais toujours présentes à l'esprit les paroles de M. Bilodeau. Je laissai M. Tarte sous l'impression que je n'irais pas voir Claxton. Voulez-vous que je lui parle? dit-il, en me laissant. Oui, si vous le voulez, répondis-je, mais vous ne connaissez pas mon dossier.

Deux jours après, j'étais de nouveau chez M. Tarte, qui me dit que M. Claxton voulait me voir. Je répondis, c'est bien malheureux; mais je ne tiens pas à le voir. Alors il a téléphoné en ma présence à M. Claxton lui disant que j'étais à son bureau et de desrendre, Je n'ai pas pensé qu'on voulait me tendre un piège, cependant le sténographe de M. Tarte était avec nous, il ne voulait pas rencontrer M. Claxton, je me sauvai à mon bureau. Deux jours après, je rencontrai M. Tarte qui me dit que M. Claxton voulait arranger l'affaire que la Compagnie était puissante, grosse annonceuse, etc. Je lui répondis que c'était impossible d'annoncer la Métropolitaine dans les "Débats". La seule chose que je désirais, c'était des explications sur le transport de la Canadienne à la Métropolitaine. Et le refrain continuel de M. Tarte était que j'aille voir M. Claxton.

Je refusai d'y aller moi-même, et je promis de lui envoyer M. Wilhems pour prendre des notes et me faire rapport sur ce que je voulais savoir.

Revenu au bureau je dis à Wilhemsi que j'étais tourmenté depuis 15 à 20 jours par M. Tarte pour aller voir Claxton, d'y aller de lui dire qu'il venait le voir de la part de M. Tarte. Wilhems me raconta qu'il avait été voir M. Claxton et qu'il avait appris que la Métropolitaine avait déposé à Ottawa $25,000 pour rencontrer les réclamations, et que Claxton devait écrire à New-York pour lui donner des renseignements plus complets sur les agissements des agents.

Je n'ai plus entendu parler de cette question que le 4 février, alors qu'on me téléphona. La voix me dit que c'était M. Claxton qui parlait et qu'il voulait voir M. Wilhems à 4 heures et demie, pas avant cette heure.

A l'heure fixée M. Wilhems se rendit chez M. Claxton. A son retour je causais à mon bureau avec MM. Rocher et Pelletier. Wilhems me pria de venir dans une pièce voisine ; il avait à me causer. Il était rouge de figure et nerveux, excité. Je lui demandé qu'est-ce qu'il y a ? "J'ai été chez Claxton, répondit-il ; il m'a parlé assez longuement, puis m'a lu l'article 300 du code criminel, et m'a dit qu'il allait me faire arrêter et que toute la conversation serait dans les journaux du lendemain. Je lui dit : Aurez-vous compromis les "Débats ?" "Non, non !" Il a voulu s'expliquer, mais il était trop pris d'émotion. Alors je courus voir M. Tarte ; il n'était pas encore six heures. Je lui dis comment ! vous envoyez mon employé chez M. Claxton et il menace de le faire arrêter ! Il répondit je ne veux plus m'occuper de cela et je ne veux pas être appelé comme témoin dans cette affaire.

Le lendemain Wilhems et moi nous étions arrêtés. Mais avant l'arrestation j'ai crû comprendre que Wilhems me cachait quelque chose et je lui donnai son congé, après avoir exigé de lui un écrit certifiant que je ne l'avais jamais envoyé pour parler d'argent avec M. Claxton.

Et le témoin déclare n'avoir rien eu à faire à propos des contrats avec Déjourdy de la Société de Colonisation ou avec M. Guimond de la Home Guarantee Co. Et la cour s'ajourne à ce matin.

## UN MOYEN RADICAL

A une assemblée de la société pour la protection des femmes et des enfants, qui a eu lieu avant-hier, M. Samuel Finley a suggéré que le meilleur remède pour empêcher les maris barbares et sans cœur de battre leur femme, était de demander à la législature d'amender la loi et d'infliger le fouet comme maximum de la peine pour une telle offense.

Durant le mois de février, le secrétaire, M. Marshall, rapporte qu'il a fait des enquêtes dans 48 causes différentes et que sur ce nombre la paix est revenue dans 37 familles. Six enfants ont été sauvés de la misère et placés dans des institutions de charité.

**Saint Antoine de Padoue**

**Lithographie en 15 Couleurs—16 x 20.**

L'une des dix magnifiques primes que le JOURNAL donne à ses lecteurs, sur paiement d'une année d'abonnement ou en échange de 10 Coupons du JOURNAL. — Voir l'annonce en 3ième page.

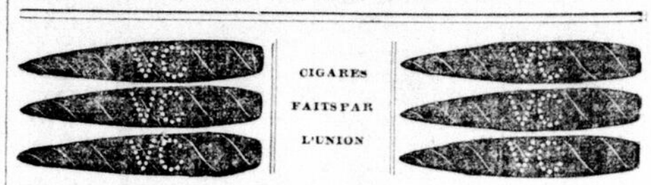


# Triste Fin d'un Vieil Indien

**Un citoyen de Caughnawaga, du nom de Peter Murray, est trouvé mort hier matin le long de la voie ferrée, près de Rockfield**

M. Peter Murray, un Indien bien connu de Caughnawaga, a été trouvé mort hier matin, près de la voie ferrée, à quelques arpents du village de Rockfield. Avant-hier matin, M. Murray est venu à Montréal pour affaire et est repartí le même soir pour retourner chez lui. Sa famille ne le voyant pas revenir, eût des inquiétudes, et soupçonna qu'un malheur lui était arrivé, car il avait toujours l'habitude de revenir chez lui le même soir, lorsqu'il s'absentait pour venir à Montréal. Les prévisions de la famille n'étaient malheureusement que trop vraies, car le cadavre de M. Murray fut découvert hier matin gisant à quelque pieds d'une voie d'évitement près de Rockfiled.

Le coroner McMahon, fut immédiatement notifié et s'est rendu à Lachine hier après-midi, où le cadavre avait été transporté, pour tenir une enquête. Après l'examen du cadavre, les médecins ont déclaré qu'il ne portait aucune marque de violence et que le malheureux avait dû être foudroyé en se rendant au pont du Pacifique pour traverser à Caughnawaga. On suppose que le défunt a dû se rendre jusqu'à Rockfiled en char, et que là, il serait descendu pour traverser sur le pont. Le défunt était âgé de 63 ans et était bien connu au Palais de Justice, où il était interprète dans toutes les causes concernant les Indiens de Caughnawaga. Le coroner n'a pas convoqué de jury après avoir pris connaissance des antécédents du défunt et du rapport des médecins, un verdict de mort de congestion cérébrale a été rendu. Les restes du défunt ont été transportés chez lui, avec la permission du coroner.

# A L'ECOLE SARSFIELD

**Les élèves donnent hier soir, une superbe soirée dramatique et musicale au profit de l'église St-Gabriel**

Les élèves de l'école Sarsfield ont donné hier soir une séance très intéressante au profit de l'église St-Gabriel. M. le curé O'Meara présidait. L'assistance était nombreuse et comptait un grand nombre de prêtres et de laïques distingués.

Il y eut dialogue et récitations, chants et danses. Une opérette intitulée : "The Merry Brownie Band", spécialement composée pour les élèves de Sarsfield par M. le professeur J. J. Shea, fut exécutée avec beaucoup d'ensemble et de précision par un chœur de 50 voix. Les solistes suivants méritent une mention spéciale : James Taylor, Joseph Asselin, Charles White et John Deegan.

M. l'abbé O'Meara adressa des éloges aux jeunes acteurs qui ont tous rempli leurs rôles avec bonheur.

Il rendit hommage au dévouement du principal Ahern et des professeurs Shea et Fitzpatrick, les organisateurs de cette belle séance qui a été un succès artistique et financier.

## CHUTE SUR LE TROTTOIR

Vers 4.30 hier après-midi, un jeune homme de 21 ans, du nom de Lapointe, de Longueuil, à fait une chute sur le trottoir, vis-à-vis la pharmacie Leduc, au carré Chaboillez et s'est infligé une large plaie au cuir chevelu ; il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

## MORT D'UN VIEUX POMPIER

M. Vincent King, le doyen de la brigade du feu de Montréal, est mort hier matin, après quelques semaines de maladie seulement. M. King faisait partie de la brigade du feu, depuis 1867 ; il était âgé de 76 ans, et malgré son âge avancé, il ne manquait pas à son devoir lorsqu'un incendie se déclarait dans son district. En 1896, il eut le malheur de perdre un de ces fils, qui était pompier, lors du fameux feu sur la rue St-Pierre.

## De bons acrobates

Les 3 POIRIERS et ALFONSO sont de forts acrobates qui ont été engagés pour dimanche prochain au Parc Sohmer. 74-1.

**Docteur CHRETIEN-ZAUGG**

Ex-chef de Clinique de Paris, 137 rue St-Denis. Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. Consultations, 1 à 4 heures p.m. Excepté le samedi. Tél 1302 Est 236m j-s-n

**CAFE ST-GABRIEL**

NAP. VALLEE, Prop.

1619 rue Notre-Dame.

**...MENU...**

Aujourd'hui, 14 mars 1903.

SOUPE

Pois aux fines herbes Consommé Vermicelli

POISSONS

Haddock au four, à la Meunière.

ENTREES

Boudin et Saucisse sur Patates mâchées. Pâté de Bœuf et Rognons, à l'Anglaise.

ROTIS

Aloyau de Bœuf au Jus Veau farci, sauce Citron.

LEGUMES

Patates au four et mâchées. Betteraves. Carottes à la crème. Fèves au Beurre.

VIANDES FROIDES

Agneau, Bœuf, Petit Salé.

DESSERTS

Pudding au Pain et Beurre. Tartes aux Bluets. Tartes aux œufs.

FRUITS

Bananes, Pommes.

FROMAGES

Crème, Canadien, Limbourg.

EXTRAS

Filet de Bœuf.

Cabinets particuliers à la disposition des clients.

Vins, Liqueurs et Cigares de 1er choix.

## DECES

BLANCHARD — A l'Hospice Gamelin, le 11 courant, à l'âge de 72 ans et 8 mois, Marie Antoinette Neveu, épouse de Théodore Blanchard, mère de Mère Marie Antoinette, Supérieure générale des Sœurs de la Providence.

Les funérailles eurent lieu lundi, le 16, à 8 heures.

Le convoi funèbre partira de l'Hospice Gamelin, pour se rendre à l'église des Sœurs de la Providence, rue Fullum, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73—3

**Le Dr C. F. F. TRESTLER, Dentiste**

De la maison TRESTLER & GLOBENSKY, a transporté ses bureaux au

**No 155 Rue Saint-Denis**

Tél. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.

Recevra ses clients à toute heure. mjs n

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, directeur ; J. A. Caruel, administrateur, 75 rue St-Jacques, Montréal.